

Rapport annuel 2019

BEP

BEP Expansion Economique
BEP Environnement
BEP Crématorium

Rapport annuel du BEP

I. INTRODUCTION	5
1 Le BEP et son organisation institutionnelle.....	5
2 L'année 2019 mois par mois.....	6
3 l'année 2019 en chiffres	7
4 Vision, objectifs et valeurs.....	8
5 Vision et objectifs pour le territoire	10
II. LE BEP	11
1 L'accompagnement des entreprises	11
1) Les résultats chiffrés	11
2) Les filières d'activité prioritaires	12
3) Les actions collectives	13
4) Les missions internationales.....	19
5) L'intelligence stratégique.....	22
6) LinKube, l'incubateur étudiant.....	23
7) L'accompagnement individuel.....	25
8) Le TRAKK et ses start-ups	27
9) Les circuits courts et l'économie circulaire	31
2 L'accompagnement des communes	34
1) Les résultats chiffrés	34
2) La stratégie territoriale.....	34
3) Les projets de bâtiments publics.....	36
4) La création de logements et l'aménagement d'espaces publics	39
5) Les équipements touristiques.....	42
6) Du plan à l'action climat	45
7) Le développement de la Smart city	46
3 Namur Expo.....	48
1) Les résultats chiffrés	48
2) La gestion de Namur Expo.....	49
4 La gestion d'IDEFIN	50
5 Les services d'appui.....	51
1) Les ressources humaines	51
2) Les services financiers et comptables	52
3) La gestion administrative du BEP et des intercommunales.....	54
4) Les services juridiques.....	55
5) L'informatique et les télécommunications.....	55
6) La communication.....	57
6 Les collaborateurs du BEP en quelques chiffres	60

III. BEP EXPANSION ECONOMIQUE 62

1	Les résultats chiffrés	62
2	L'accueil des entreprises	62
	1) La vente de terrains.....	62
	2) La construction et la location d'incubateurs.....	67
3	L'attraction d'investisseurs	70
4	Le développement, l'aménagement et l'équipement des parcs d'activité économique	74
	1) Les parcs à l'étude.....	74
	2) L'équipement des parcs.....	78
	3) La signalétique des parcs d'activité existants et des nouveaux parcs	80
	4) Une démarche environnementale au sein des parcs	80
5	De nouveaux incubateurs	81

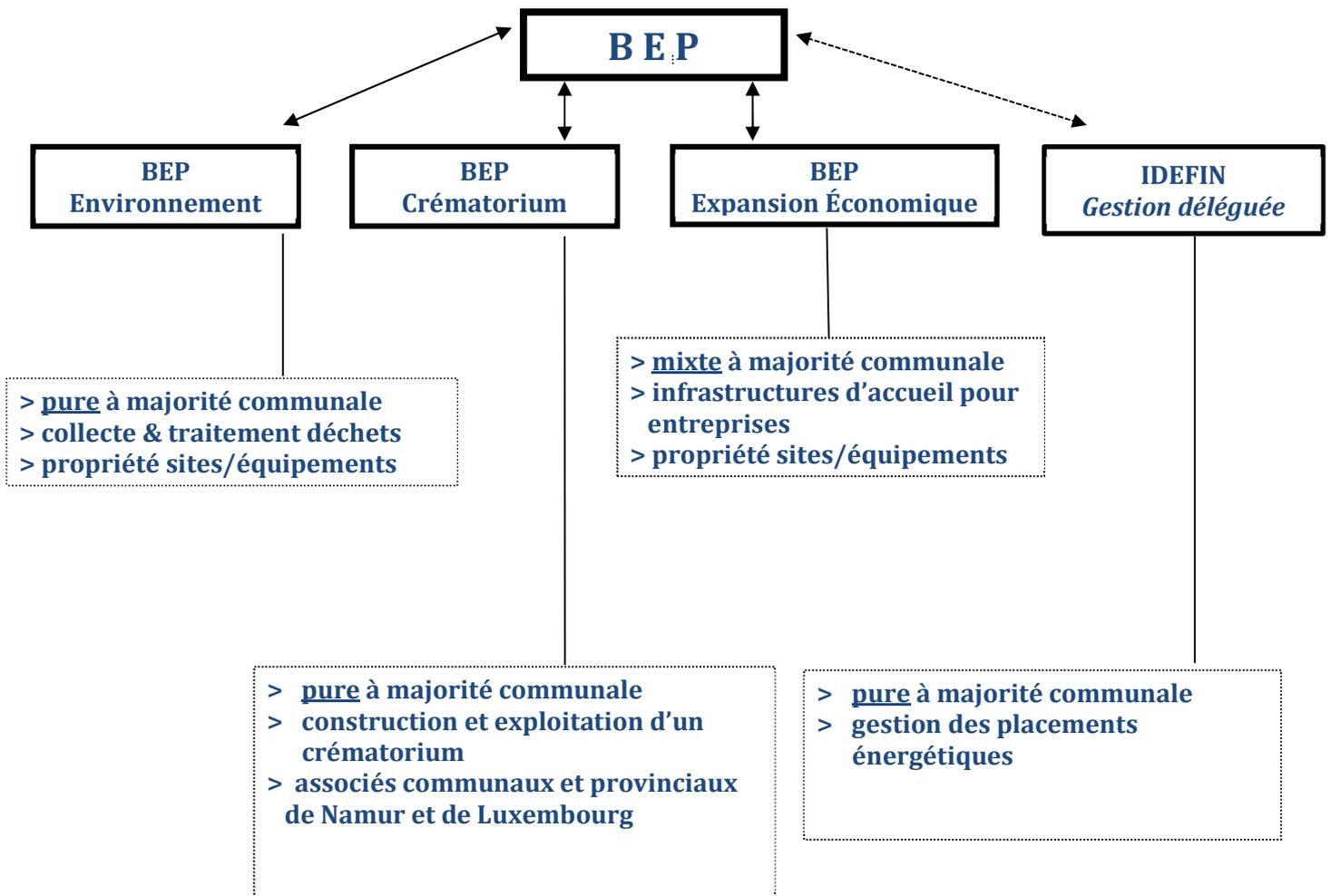
IV. BEP ENVIRONNEMENT 83

1	Les résultats chiffrés	83
	1) L'évolution de la production de déchets en Province de Namur	83
	2) L'évolution des modes de traitement.....	83
	3) Autres chiffres clés.....	84
2	Focus sur le démarrage des collectes P+MC	85
	... ET L'ÉVOLUTION FUTURE DES COLLECTES	86
3	Le programme intégré de gestion des déchets ménagers	86
4	La prévention et la sensibilisation	87
	1) Les actions en faveur de la prévention	87
	2) Les actions en faveur de la propreté publique	88
	3) Les actions en faveur du tri.....	89
	4) Les actions en faveur du réemploi.....	90
5	La collecte des déchets	91
	1) La collecte des déchets organiques	91
	2) La collecte des déchets ménagers	91
	3) La collecte des emballages en partenariat avec Fost Plus.....	93
	4) La collecte du verre	94
	5) La collecte des encombrants confiée à la Ressourcerie Namuroise	96
6	Le financement des infrastructures	97
7	Les recyparcs	98
	Les avancées techniques.....	98
	Les nouveaux services.....	98
	1) Le recyparc mobile	98
	2) L'espace donnerie	99
	3) Les partenaires.....	99
	4) Le changement de mode de collecte des déchets d'amiante-ciment.....	99
	5) Les déchets des PME dans les recyparcs.....	100
	6) Les travaux d'aménagement de recyparcs existants	100
8	Les outils de transfert, de valorisation et de traitement	102
	1) La chaîne de tri-broyage du bois et des encombrants	102

2) Le centre de compostage.....	102	
3) Les centres de transfert de déchets.....	103	
9 Les partenariats d'exploitation	104	
1) La biométhanisation à Tenneville (partenariat IDELUX Environnement, BEP Environnement, INTRADEL)	104	104
2) Uvélia (partenariat Intradel, AIVE, BEP Environnement).....	105	
3) Valtris (partenariat Tibi, BEP Environnement et in BW)	105	
4) Bivalor (partenariat BEP Environnement, Tibi).....	106	
10 Les centres d'enfouissement techniques en post-gestion	107	
1) Le centre d'enfouissement technique (CET) de Happe-Chapois	107	
2) Le centre d'enfouissement technique (CET) de Malvoisin.....	107	
3) Le centre d'enfouissement technique (CET) de Morialmé.....	107	
11 Les services environnementaux.....	107	
12 La sécurité des travailleurs.....	109	
13 Les collaborateurs de BEP Environnement en quelques chiffres.....	111	
V. BEP CRÉMATORIUM 112		
1 Les résultats chiffrés	112	
2 La gestion du Crématorium de Wallonie.....	112	
VI. LA PRISE EN CONSIDÉRATION DES TERRITOIRES LOCAUX 113		
1 AXUD.....	113	
2 Territoire Capitale régionale	114	
3 Val de Sambre.....	114	
4 Entre-Sambre-et-Meuse	115	
5 Axe Condroz - E411.....	116	
6 Houille-Semois namuroise	116	
VII. UNE INTÉGRATION AU CŒUR DE L'EUROPE 117		
1 Stratégie FEDER.....	117	
2 Stratégie INTERREG	119	
3 Relais Europe Direct.....	120	
VIII. LE BEP ET SES REPRÉSENTATIONS DANS D'AUTRES ORGANISMES 121		
IX. LE BEP ET SES RÉSEAUX 122		
1) Développement des parcs d'activité :.....	122	
2) L'accompagnement des Communes :.....	122	
3) L'accompagnement des entreprises :.....	123	
4) La gestion des déchets :	123	

I. INTRODUCTION

1 LE BEP ET SON ORGANISATION INSTITUTIONNELLE



2 L'ANNÉE 2019 MOIS PAR MOIS

Janvier :

Lancement du Welcome PAC, un programme de 18 actions pour permettre aux nouveaux élus de (re)découvrir les services du BEP (300 participants)

Février :

Réalisation d'une enquête sur le développement international des entreprises namuroises

Mars :

Présentation des actions et de l'état d'avancement des projets Essaimage dans l'Entre-Sambre-et-Meuse

Avril :

Démarrage du plan d'action numérique pour les Communes namuroises, dans le cadre du programme Smart City by BEP

Mai :

Lancement du plan de redynamisation du parc d'activité économique de Rochefort

Juin :

Adoption du Plan de Remembrement Urbain (PRU) du futur Quartier de la Gare à Gembloux

Juillet & août :

Feu vert ministériel pour la réalisation des nouveaux parcs d'activité de Bouge (Care-Ys) et de Ciney

Septembre :

Distinction obtenue pour le projet de « camions sentinelles », visant à équiper les camions poubelles de capteurs intelligents

Octobre :

Démarrage du nouveau sac P+MC, qui élargit la collecte en porte-à-porte des emballages plastiques

Novembre :

Participation de 170 entreprises au KIKK Pro, le rendez-vous professionnel des acteurs du numérique dans le cadre du KIKK Festival

Décembre :

Sélection du projet Hacktiv'Ardenne, qui vise la mise en réseau des espaces de coworking, dans le cadre du programme Interreg (coopération transfrontalière)

3 L'ANNÉE 2019 EN CHIFFRES

- **Le développement des parcs d'activité :**
 - 25,3** ha de terrains vendus, soit **70.240** millions d'investissements et **527** emplois
 - 90** % de taux d'occupation des parcs d'activité (soit 1.346 entreprises et 16.730 emplois)
 - 82** entreprises hébergées dans les incubateurs

- **L'accompagnement des entreprises :**
 - 18** porteurs de projets
 - 55** entreprises accompagnées
 - 8** créations d'entreprises
 - 1.420** participants aux séminaires/workshops/missions mis en œuvre à destination des entreprises namuroises
 - 49** actions mises en œuvre

- **L'accompagnement des Communes :**
 - 36** Communes accompagnées dans leurs projets urbanistiques ou architecturaux dont :
 - 4** stratégies territoriales
 - 14** projets de bâtiments publics
 - 15** projets de logements ou d'espaces publics
 - 12** projets touristiques
 - 7** projets énergie
 - 8** projets en matière de Smart city

- **La gestion des déchets ménagers :**
 - 530** kg de déchets collectés par habitant
 - 74,85** % des déchets recyclés/compostés/biométhanisés
 - 25.598** tonnes de déchets verts valorisés au centre de compostage de Naninne
 - 14.616** tonnes de déchets organiques valorisés en biométhanisation (Tenneville)
 - 31.709** tonnes de bois et **15.042** tonnes d'encombrants traités dans l'unité de tri-broyage de Floreffe
 - 9.435** élèves sensibilisés à la prévention, au tri des déchets ou à la propreté publique dans les écoles namuroises
 - 194** stands, prêts/mises à disposition d'outils de sensibilisation, animations de prévention/tri/sensibilisation du BEP
 - 1.276.840** visites dans les recyparcs

- **Namur Expo :**
 - 37** manifestations représentant **199.673** visiteurs

- **L'organisation générale :**
 - 461** collaborateurs
 - 44** ans de moyenne d'âge
 - 85,1** % de clients satisfaits
 - 91** % d'indice de bien-être au travail

4 VISION, OBJECTIFS ET VALEURS

➤ Vision

En tant qu'agence de développement, le BEP entend être un **modèle d'entreprise publique proactive**, partenaire des collectivités régionales et locales. Le BEP entend renforcer :

- Un **management innovant** qui promeut l'autonomie et la responsabilisation de ses collaborateurs ;
- Une **bonne gouvernance interne et externe**, soucieuse de transparence à l'égard de ses actionnaires, de ses partenaires et de ses clients ;
- Une **vision proactive et anticipative des enjeux majeurs de son territoire** par la souplesse et la réactivité de ses équipes.

➤ Objectifs

Environnement socio-économique en mouvance rapide : <ul style="list-style-type: none">- Globalisation et transformation digitale de l'économie- Accroissement des dynamiques locales- Nouveaux modes de travail et de consommation- Gestion et maîtrise de l'information- Connectivité plus grande- Enjeux énergétiques et environnementaux	Environnement institutionnel en évolution : <ul style="list-style-type: none">- Influence européenne accrue- Révision du cadre stratégique wallon- Réduction des moyens financiers publics- Multiplicité des initiatives locales et supra-locales- Augmentation du nombre d'acteurs territoriaux
---	---

Dans ce contexte, les objectifs du BEP sont :

1. S'affirmer comme centre d'expertise pluridisciplinaire, dont les priorités sont données au renforcement de la qualité et de l'éventail de services de même qu'à l'efficacité dans l'action ;
2. Anticiper, comprendre et répondre aux besoins évolutifs de nos publics cibles et du territoire ;
3. Coordonner et fédérer les acteurs et les partenaires concernés sur les projets ou intérêts majeurs qui concourent au développement du territoire namurois ;
4. Mobiliser toutes les forces vives et développer un message efficace de promotion des atouts et avantages distinctifs du territoire namurois au bénéfice du développement wallon ;
5. Consolider sa position d'organisme de référence à l'égard de ses associés, clients et partenaires en vue de promouvoir une stratégie de développement territorial durable qui s'intègre dans les politiques régionales et européennes en les complétant ou les renforçant.

➤ **Valeurs**

- **Professionalisme**
- **Engagement**
- **Partenariat**
- **Proximité**
- **Ouverture d'esprit**

5 VISION ET OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

➤ Vision

Situé au croisement de deux axes européens de développement (l'axe Bruxelles-Luxembourg et l'axe industriel sambro-mosan), le territoire namurois occupe une **position stratégique au cœur de la Wallonie** et se caractérise par :

- La présence de la **Capitale régionale** wallonne, également chef-lieu de Province ;
- Un **cadre de vie** attractant et une ruralité organisée autour de quelques pôles urbains de taille moyenne ;
- Une **économie** majoritairement de services, complémentaire à celle développée par les 2 pôles industriels wallons.

Dans ce contexte, le BEP se fixe pour objectif de développer le territoire namurois dans une **dynamique économique et sociale durable, génératrice d'activités et d'emplois**, orientée vers l'innovation et la créativité. Les lignes de force de cette dynamique sont :

- Le **développement entrepreneurial** ;
- La **valorisation des ressources endogènes** en s'inscrivant résolument dans l'économie de la fonctionnalité ;
- L'**aménagement d'un cadre de vie de qualité** stimulant et tenant compte des enjeux énergétiques, numériques, démographiques et intergénérationnels.

Cette stratégie s'inscrit également dans la recherche de complémentarité avec d'autres espaces territoriaux wallons, belges et étrangers.

➤ Objectifs

Le BEP entend :

1. Assurer l'**attractivité du territoire namurois** à l'égard des entreprises, des organismes, des associations et des habitants, en s'appuyant sur sa position au carrefour de deux axes européens de développement (Nord-Sud et Est-Ouest), le rayonnement de la Capitale wallonne et un maillage des polarités semi-urbaines assurant la cohésion de son territoire rural ;
2. Positionner Namur comme un **territoire innovant et créatif** dont l'orientation tertiaire prédominante est nécessaire au redéploiement des bassins industriels wallons ;
3. Intégrer et respecter les **dynamiques spécifiques** de son territoire (Capitale régionale, E411, Val de Sambre, Entre-Sambre-et-Meuse et Houille/Semois namuroise) tout en valorisant leurs complémentarités dans une perspective de cohésion namuroise.

II. LE BEP

1 L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

1) Les résultats chiffrés

	Objectifs	Résultats
Nombre de créateurs accompagnés (relation contractuelle)	10	18
Nombre d'entreprises en croissance accompagnées (relation contractuelle)	50	55
Nombre d'interventions de conseils aux entreprises	150	289
Nombre de créations d'entreprises effectives	5	8
Nombre d'entreprises accompagnées pour le volet international (contrat)	10	7
Nombre d'entreprises accompagnées dans le cadre du TRAKK	12	7
Nombre de projets accompagnés dans l'incubateur étudiant	25	30
Nombre d'événements organisés en faveur des entreprises	11	14
Nombre d'ateliers / workshops	148	35
Nombre de participants aux événements	1200	661
Nombre de participants aux ateliers	900	759

2) Les filières d'activité prioritaires

Répartition géographique des entreprises accompagnées, par filière :

Agroalimentaire



Santé



Numérique



Ecoconstruction



Economie touristique



Industries culturelles et créatives



Process industriels



3) Les actions collectives

a) Les actions spécifiques par filière

- Agroalimentaire

- ❖ **Salon professionnel de l'alimentation et des produits frais « Tavola » à Kortrijk**

En 2019 a été lancée la préparation du salon Tavola à Courtrai dont la prochaine édition se déroulera en 2020.

- Ecoconstruction

- > Plus d'informations au chapitre dédié aux circuits courts (p.32).

- Environnement

- > Plus d'informations au chapitre dédié aux circuits courts (p.32).

- Numérique

- ❖ **Salon SETT (School Education Transformation Technology)**

Les 25 et 26 avril, s'est déroulé à Namur Expo, pour la première fois, le salon SETT. Il a pour objectif de mettre l'enseignement à l'ère des nouvelles technologies et du numérique. 4 entreprises namuroises ont eu l'occasion de présenter sur un stand collectif organisé par le BEP avec l'aide du FEDER et de la Wallonie, leur savoir-faire en matière d'apprentissage par e-learning, jeu éducatif sur internet, cartes avec accompagnement digital ou via plateforme.

- Silver Economie

- ❖ **Salon Soins et Santé**

Les 7 et 8 février s'est déroulé le salon Soins et Santé auquel 6 entreprises namuroises ont pris part sur un stand collectif aménagé par le BEP.

- ❖ **Conférence « Le numérique : difficulté ou aubaine pour les seniors ? »**

Le 8 février, cette conférence s'est déroulée à Namur et a rassemblé 17 entreprises participantes.

- ❖ **Petit-déjeuner « Non, les babyboomers ne sont pas vieux »**

Ce petit-déjeuner, organisé le 22 février visait à sensibiliser 10 entreprises actives dans la silver économie ou souhaitant le devenir, aux opportunités du secteur.

❖ **Petit-déjeuner « Digital Seniors »**

Le 7 mai, 12 entreprises ont pris part au petit-déjeuner Digital Seniors. Il a permis de découvrir trois nouveaux projets en silver économie et de leur proposer une offre d'accompagnement adaptée.

❖ **Colloque silver économie**

Le 11 octobre, un colloque faisant écho à celui qui s'était déroulé à la même période en 2018, a permis de rassembler 43 entreprises intéressées par la filière. L'objectif était de les sensibiliser aux opportunités d'innovation produits/services et marchés que représente le secteur et d'identifier l'offre d'accompagnement répondant le plus précisément à leurs besoins.

b) *Les actions transversales à l'ensemble des filières*

- En matière de créativité et d'innovation

❖ **Conférence Namur/Québec - "Démarquez-vous ! Gamification & identité sonore"**

Le 30 octobre, s'est tenue une conférence pour célébrer les 20 ans du jumelage entre Québec et Namur. 100 participants y ont pris part, avec, comme orateur :

- **Pour le Québec : Professeur Francis Dubé - Université Laval, Québec**
"Let's Rock votre entreprise et votre enseignement avec la gamification !"
Utilisée aujourd'hui dans les domaines du marketing, de l'éducation, des communications ou de la gestion de ressources humaines, cette approche représente un moyen innovant et efficace pour engager les personnes à ce qui leur est proposé ou pour fidéliser les consommateurs envers un produit."
- **Pour Namur : Nicolas Debois - Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie (IMEP), et Noise Factory, Namur**
"L'identité sonore comme outil de marketing : représenter les valeurs et la vision de votre marque par l'identité sonore"

❖ **Ateliers « Challengez votre idée »**

Les 25 janvier et 23 avril, des workshops ont été organisés sous la forme de permanences afin de répondre de manière collective à des demandes individuelles de porteurs de projets souhaitant être aidés dans le développement de leur idée. Au cours des ateliers, ceux-ci ont été amenés à :

- Challenger leur idée de projet d'entreprise en adoptant un regard « client » ;
- Valider leur couple "produit-marché" ;
- Améliorer leur idée pour la rendre plus pertinente, plus désirable et plus efficace pour le marché ciblé.

8 projets ont été accompagnés dans ce cadre.

- En matière technique

- ❖ **Conférence Inspirante by BEP – STRATENET #1 : inbound marketing**

Le 14 mars, le BEP a organisé une première conférence inspirante en partenariat avec le Cercle de Wallonie. 49 participants y ont pris part.

Le cycle de conférences vise à faire connaître le savoir-faire des entrepreneurs namurois et échanger au sujet de thèmes innovants.

C'est Stéphane Bouchez de la société Stratenet qui en était le premier invité.

Les participants souhaitant approfondir et mettre en oeuvre les concepts de marketing digital ont été contactés afin de leur proposer les ateliers pratiques en intelligence stratégique : « Influence: prêt à tout pour vous rendre visible sur le web? ».

- ❖ **Atelier « Mieux comprendre mon client pour mieux vendre ! »**

Le 4 juin, s'est tenu un atelier qui s'inscrit dans un cycle d'ateliers dédiés à la stratégie de commercialisation. Une première partie a déjà eu lieu en décembre 2018 sur la prospection. L'objectif de cette deuxième partie était d'aborder l'approche client et l'entretien vente qui suit souvent le démarchage du client. L'objectif de cet atelier visait à donner des clés aux entrepreneurs pour mener à bien leurs entretiens de vente et que ces derniers se transforment en contrats. Ce sont 9 entrepreneurs qui ont pu profiter de ces conseils.

- ❖ **Atelier « Comment construire les conditions de motivation de mes collaborateurs ? »**

Le personnel est l'une des valeurs les plus précieuses au sein d'une entreprise. Aussi, le maintenir motivé permet de garantir son efficacité et d'accroître sa productivité. Au travers de cet atelier organisé le 22 août, les 6 participants ont appris à identifier les leviers sur lesquels agir afin d'atteindre ces résultats.

- ❖ **Atelier « Mieux comprendre mes chiffres pour mieux piloter mon entreprise ! »**

Cet atelier visait à démystifier le jargon financier et à analyser les données chiffrées pour agir en conséquence. Cet atelier s'est déroulé le 10 octobre et a compté 9 participants.

- ❖ **Atelier marché public « DUME et offre électronique – Décryptage »**

Depuis avril 2018, toute entreprise qui répond à des marchés publics entend parler d'offre électronique et du DUME. Cet atelier, qui s'est déroulé le 22 janvier a eu pour but d'aider les 15 participants présents à faire le tour de la question.

- ❖ **Atelier SPOCK ou SPOC (Small Private Open Course) ? Boostez votre business avec le BEP et l'UCM ! »**

Le 26 février, 13 entreprises ont reçu une invitation à voyager dans la stratégie de prix ou comment repenser le positionnement et la tarification de son activité. Des ateliers mêlant informations théoriques et mises en pratique ont été organisés à cette occasion.

❖ **Atelier marché public « Les aspects financiers dans les marchés publics »**

Les marchés publics regorgent de termes financiers mais comment anticiper et maîtriser ces spécificités pour gagner toujours plus de marchés ?

Le 24 avril, en trois heures, les 8 entreprises présentes ont parcouru tout ce qui touche aux finances dans un marché public : capacité financière, mode de détermination des prix, cautionnement, révision des prix, prix anormaux, justification des prix, négociations, modification en cours d'exécution et délais de paiement.

❖ **Atelier « Céder mon entreprise ou croître en achetant une autre »**

Pour développer son entreprise, la croissance peut aussi passer par le rachat d'une autre. Tôt ou tard, chaque entrepreneur devra penser à céder son entreprise. Dans le cadre de la Semaine de la Cession-Transmission, le BEP a convié les chefs d'entreprise à un atelier le 22 octobre à Namur afin d'échanger autour d'une table ronde reprenant 4 intervenants apportant des éclairages complémentaires. Ce sont 22 chefs d'entreprise qui ont pu bénéficier de ces conseils.

❖ **Atelier « La sous-traitance dans les marchés publics »**

Répondre seul à un marché public n'est pas toujours envisageable. S'associer à d'autres entités peut alors être la solution idéale. Sous quelle forme ? Quelles alternatives ? Sous-traitance, groupement d'opérateurs économiques, recours à la capacité d'un tiers ? Ce workshop du 5 décembre a abordé tous les aspects de ces associations atypiques auprès des 5 entreprises présentes.

- En vue de stimuler le networking

❖ **Atelier « Les nouvelles des parcs d'activité de Sorinnes-Dinant »**

Cet atelier du 20 mars a été mis en œuvre avec la collaboration de Co'Din et de l'ADL de Dinant à destination des entreprises du parc de Sorinnes et des environs, en ce compris Dinant. Ont été abordées les thématiques suivantes : la gestion du parc, l'animation économique, les nouvelles implantations en cours, l'évolution du centre-ville de Dinant, l'opération « Patrons Inspirés », l'espace de coworking Co'Din et la mobilité. 18 participants y ont pris part.

❖ **Salon « Emploi & Moi » à Fosses-La-Ville (Sart-Saint-Laurent)**

Ce salon s'est déroulé le 21 mars à Sart-Saint-Laurent. Il avait pour but de permettre aux entreprises de la région de recruter plus facilement de la main d'œuvre locale, en circuit court. Au cours d'une matinée, sur leur stand, les entrepreneurs ont eu l'occasion de rencontrer un maximum de personnes en recherche d'emploi ou en réorientation professionnelle et les interviewer en quelques questions clés. Ce salon est organisé en collaboration avec le Forem et les Plans de Cohésion Sociale locaux qui se chargent en parallèle de former les entrepreneurs à l'interview d'embauche en 10 minutes au cours d'ateliers préparatoires afin d'optimiser leur participation au salon. 22 entreprises y recrutaient du personnel.

❖ **Atelier « Les nouvelles des parcs d'activité de Walcourt-Chastrès »**

Le 4 avril, s'est déroulé cet atelier à destination des entreprises implantées dans le parc de Walcourt ou dans ses environs immédiats. Ont été abordés la gestion du

parc, l'économie circulaire, l'animation économique, les implantations en cours et le réseautage. Cet atelier a été organisé en collaboration avec l'ADL de Walcourt et le Club d'entrepreneurs, le CeWal. 29 participants y ont pris part.

❖ **Atelier de présentation du plan de redynamisation du parc d'activité de Rochefort**

Le 3 mai a eu lieu la présentation des axes majeurs de redynamisation du parc de Rochefort en collaboration avec le club d'entrepreneurs de Rochefort, l'ADL et la Commune de Rochefort. 18 entreprises y étaient présentes.

❖ **Atelier « Les nouvelles des parcs d'activité de Ciney-Biron, Achêne, Lienne et Hamois »**

Cet atelier organisé le 17 mai a permis aux entreprises implantées dans les parcs de Ciney d'en savoir plus sur les équipements, les projets en cours, les nouvelles implantations, mais aussi sur les services mis à leur disposition par le BEP et Namur Invest pour les aider à booster leur activité. Cet atelier était organisé en collaboration avec l'ADL, le Club d'entrepreneurs de Ciney et Namur Invest. 30 entreprises y ont pris part.

❖ **Atelier « Les nouvelles des parcs d'activité de Mariembourg »**

Cet atelier, organisé le 24 mai à destination des entreprises du parc de Mariembourg et de ses environs a permis de les informer sur différentes thématiques comme le calendrier des événements et workshops organisés par le BEP, les moyens de booster la croissance des entreprises avec les services du BEP et de Namur Invest et l'actualité des parcs (la signalétique, l'entretien, l'extension). 45 entrepreneurs y ont pris part.

❖ **Kick off et atelier de redynamisation du parc d'activité de Rochefort**

Les 25 juin et 22 octobre ont eu lieu les deux premiers ateliers de suivi du plan de redynamisation du parc de Rochefort suivant les 4 axes de travail : l'aménagement de l'espace public et paysager, la recherche de solution à l'inefficacité foncière, l'accompagnement des entreprises à la gestion environnementale et au financement de projet en croissance et la promotion du parc.

❖ **Atelier « Les nouvelles des parcs d'activité de Sambreville »**

Le 20 septembre s'est tenu un atelier à destination des entreprises du parc d'activité de Sambreville et des environs pour aborder l'animation économique de Sambreville, la silver économie et les avantages de la filière pour les entreprises, l'espace de coworking Jem'Connecte, le projet de territoire, l'entretien et la signalétique des parcs et les actualités de l'ADL de Sambreville. 6 entrepreneurs avaient répondu présents.

❖ **Atelier « Les nouvelles des parcs d'activité de Fernelmont, Mecalys® et La Houssaie »**

Le 25 octobre, 25 entreprises ont participé à l'atelier organisé au sein de la société Beal International pour découvrir les projets en cours et à venir, ainsi que les services mis à disposition par le BEP et Namur Invest pour booster l'activité économique.

L'atelier a permis de présenter le calendrier des événements et workshops organisés par le BEP, le tissu socio-économique de Fernelmont et d'Andenne, les actualités du CeFer et de Promandenne, l'accompagnement du BEP et de Namur Invest pour booster l'activité des entreprises, la présentation par Novallia des supports financiers en matière de transition énergétique (Easy'green) et d'économie circulaire et l'actualité des parcs (le projet de territoire, l'extension, l'entretien et la signalétique des parcs).

❖ **Atelier « Les nouvelles des parcs Crealys®, Ecolys® et Floreffe ou leurs environs »**

Le 6 novembre, a eu lieu un atelier pour informer les entreprises sur les projets, les équipements et les nouvelles implantations. Les 26 entreprises présentes ont pu découvrir les projets en cours et à venir, ainsi que les services mis à disposition par le BEP pour booster l'activité de même que l'animation économique pour Crealys®, Ecolys®, Floreffe et alentours, la thématique de la silver économie et l'intérêt qu'elle représente pour les entreprises, l'entretien, la signalétique et les actions en matière de biodiversité dans le parc. L'atelier s'est clôturé par une visite du Business Center d'Actibel.

❖ **Atelier « Les nouvelles du parc d'activité de Gembloux Sauvenière »**

Le 22 novembre, s'est déroulé un atelier destiné aux entreprises de Gembloux Sauvenière. 71 entreprises avaient répondu présentes. L'atelier a permis d'aborder les actualités et Speed Business du GEG (Groupement des Entreprises de Gembloux), la présentation du calendrier des événements et workshops organisés par le BEP, l'actualité du parc (le projet de territoire, l'entretien et la signalétique du parc) et les services du BEP et de Namur Invest pour booster l'activité des entreprises. L'atelier s'est clôturé par une visite de l'entreprise GSF.

❖ **Atelier « Les nouvelles des parcs d'activité de Rochefort »**

Le 29 novembre s'est déroulé un atelier destiné aux entreprises du parc d'activité économique de Rochefort et des environs afin de les informer sur les projets en cours, les équipements, les nouvelles implantations, les services mis à disposition par le BEP et Namur Invest, le programme des événements et workshops organisés par le BEP, l'actualité du parc (le projet de territoire, le plan de redynamisation et la signalétique du parc) et les actualités du GeRoch.

❖ **Événement de remise des prix économiques de la Province de Namur, les Alfes**

Comme chaque année, le BEP a contribué activement à la cérémonie des Alfes, en organisant la sélection des entreprises lauréates, en contribuant à la réalisation des capsules vidéo des entreprises et en assurant la coprésentation de la soirée. Pour cette 33^{ème} édition, voici la liste des entreprises primées :

- Agrimat (Bièvre), prix de l'internationalisation ;
- Freecaster (Jambes), prix de l'entreprise innovante ;
- E-Net Business (Assesse), prix de l'entreprise coup de cœur ;
- Grafé Lecocq & Fils (Namur), prix de l'entreprise commerciale et
- Nonet (Floreffe), lauréat du Grand prix.

Deux prix ont également été décernés à des projets d'étudiants (de l'enseignement secondaire et supérieur namurois) :

- Styl Again (plan d'affaires – Henallux) ;
- Hi Honey (mini-entreprise – Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste de Tamines).

Cet événement rassemble chaque année les forces vives économiques de la Province de Namur. En 2019, près de 250 personnes y ont assisté.

❖ **Parution d'un catalogue d'actions collectives**

Un catalogue reprenant les actions collectives mises à disposition des entreprises namuroises a été réalisé et mis à disposition de toutes les entreprises et porteurs de projet souhaitant participer à des ateliers ou réseauter, tant en version papier que numérique.

❖ **Parution de la newsletter « BEP 'Ose »**

Une newsletter reprenant 3 à 4 invitations aux événements collectifs (ateliers, B2B, missions...) du BEP a été transmise tous les 15 jours à environ 500 entreprises ciblées par le BEP.

4) **Les missions internationales**

Se lancer à l'international demande une sérieuse préparation proposée par le BEP et ses partenaires tels que l'AWEX, au travers d'actions collectives et d'un accompagnement individualisé.

Afin d'orienter son programme d'actions en fonction des souhaits des entreprises locales, le BEP a relancé une enquête d'opinion auprès des entreprises locales au 1^{er} semestre 2019. 27% des 654 entreprises sondées y ont répondu. Les résultats de cette enquête ont été communiqués et permettront au BEP de poursuivre et adapter son programme d'actions internationales en tenant compte de leurs besoins et souhaits de marchés.

Le programme d'actions collectives à l'international 2019 a vu l'organisation de :

- Séances/ateliers d'information à destination des (candidats) exportateurs
 - Un business Game "**Optimisez votre participation à des foires et salons**" (5 février): atelier de coaching et de mise en situation sur base d'un cas d'entreprise fictive participant à un salon réel animé par les coaches du BEP, en collaboration avec l'AWEX (11 participants).
 - Un programme d'ateliers pratiques orienté **logistique internationale** (12 et 26 mars) incluant une session collective d'apprentissage, une visite collective de terrain et une séance de coaching personnalisé, pour appréhender la logistique et le transport des marchandises à l'international et visant à sensibiliser les entreprises quant aux impacts de leurs choix et négociations sur leur business, leurs coûts et leur organisation interne, dans le cadre d'EEN - Enterprise Europe Network (22 participants dont 9 namurois).
 - L'atelier « **Se positionner sur l'échiquier mondial des entreprises innovantes : outils et partenariat international** » (17 septembre) organisé à Crealys® dans le cadre d'EEN en collaboration avec la National Contact Point Wallonie, Picarré Asbl, le réseau OWIN (Open Innovation Network) et l'AWEX.

- **La présentation de Québec et de ses opportunités économiques**, à l'occasion de l'accueil de la délégation québécoise en collaboration avec Québec International et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Québec (26 novembre) – cf. infra.

- B2B locaux (avec délégations étrangères)

- Dans le cadre du **KIKK Festival** (30 octobre au 4 novembre) à Namur, le BEP a collaboré à l'organisation de la 4^{ème} édition des rendez-vous d'affaires internationaux sur l'espace PRO, pour favoriser les partenariats dans le secteur numérique et les industries culturelles et créatives. Au total, 500 participants ont fréquenté cet espace PRO, dont 10% d'entreprises namuroises invitées par le BEP. 170 d'entre eux, dont plus de 60% venant de l'étranger (France, Allemagne, Suisse, Pays-Bas, Québec, etc.) étaient impliqués dans les rencontres B2B et 162 rendez-vous ont été pré-arrangés, en collaboration avec le KIKK, Wallonie-Bruxelles International (WBI), l'AWEX et le cluster TWIST (22 participants namurois avec 40 rendez-vous d'affaires internationaux).

En marge du KIKK Festival, le BEP a organisé deux événements professionnels en 2019 :

- Pour valoriser le savoir-faire du territoire dans le domaine numérique : il s'agissait de visites d'entreprises et institutions namuroises au sein de **4 tours thématiques**, grâce au support d'EEN (12 acteurs namurois visités ou présentés auprès de 59 participants majoritairement étrangers).
- Pour mettre en lumière les 20 ans de collaboration officielle entre les villes de Namur et Québec : une **conférence inspirante sur « la gamification et l'identité sonore »** a été animée par le Professeur Francis Dubé de l'Université Laval (Québec) et le Professeur Nicolas Debois de l'IMEP (Namur) au Château de Namur, et a réuni plus de 100 participants de la francophonie numérique en présence du Gouverneur et du Bourgmestre de Namur, de la Délégation Générale du Québec et de Québec International.

- Missions et B2B internationaux

- **En matière de Grande exportation**, le BEP a collaboré et/ou participé :
 - **à la mission technologique aux USA** (23-25 octobre) pilotée par l'AWEX en collaboration avec l'université Texas A&M, visant les start-ups et les investisseurs dans les domaines technologiques (biotech / pharma, numérique, industrie,...) en vue de suivre les traces d'entreprises namuroises comme Becarv, Volition et Vesale Pharma qui s'y sont rendu lors de précédentes missions (7 participants namurois).
- **En ce qui concerne les marchés limitrophes**, le BEP a participé aux missions suivantes :
 - Visite collective au salon **VIVA TECHNOLOGY à Paris** (16-18 mai), le rendez-vous international des start-ups numériques, organisée en collaboration avec Digital Wallonia, WBI et l'AWEX, incluant des tours thématiques proposés par Enterprise Europe Network (12 participants namurois).
 - **Visite technique de la Centrale Nucléaire de Chooz** (27 juin) en collaboration avec le réseau ARDEME (France-Belgique) et le Groupe EDF Ardennes, avec la présentation des projets d'expansion et de rénovations des sites d'EDF Ardennes (17 participants namurois).

Enfin, le BEP est amené à faire le suivi des participants namurois à divers événements organisés par d'autres membres de ses réseaux comme, par exemple, Wallifornia Music Tech à Liège (B2B du réseau EEN en collaboration avec Leansquare), Mobile World Congress à Barcelone (B2B du réseau EEN), Sport Tech Match à Bruxelles en marge du Tour de France (B2B du réseau EEN), Foire internationale de Hanovre et La Marianne de Cristal récompensant les entreprises ayant des liens forts avec la France.

- L'accueil d'Ambassadeurs ou de délégations étrangères

Outre les visites organisées en marge du KIKK Festival 2019, le BEP a collaboré à l'accueil de délégations et d'Ambassadeurs en visite officielle en Province de Namur en présentant les atouts de la province ou proposant la mise en valeur d'entreprises namuroises :

- **Accueil de l'Ambassadeur de Bulgarie** (13 mars), en collaboration avec le Gouverneur de la Province de Namur (visite de Gormann Rupp à Suarlée) ;
- Accueil d'une **délégation chinoise du district de Qixia - Nanjing** (25 avril) coordonnée par le CBTC - China Belgina Technology Center, en collaboration avec la Province de Namur (visite de Transurb Simulation à Namur) ;
- Accueil et rencontre avec les **partenaires texans de l'AWEX** dans le cadre du réseau OWIN et de la collaboration avec TEXAS A&M (USA) (20 juin), en collaboration avec le Gouverneur de la Province de Namur, et à Crealys® (19 et 27 juin, 4 entreprises) ;
- Accueil de **l'Ambassadeur d'Estonie** (10 décembre) en collaboration avec le Gouverneur de la Province de Namur (visite d'E-Net Business à Naninne).
- Accueil de la **délégation d'entreprises québécoises** (26 novembre) coordonnée par la Délégation générale du Québec à Bruxelles, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Québec et Québec International à Namur. Après présentation de la Wallonie par l'AWEX (Invest) et de la Province de Namur par le BEP, les entreprises namuroises (wallonnes) ont été invitées à participer à une session de présentation des atouts et opportunités économiques de Québec et à des rencontres B2B (12 participants québécois et 44 participants wallons dont 22 namurois).

- Permanences export

Afin de répondre aux questions des entreprises, des permanences « export » sont proposées mensuellement avec le centre régional de l'AWEX à Namur. Ainsi, les services d'accompagnement à l'international du BEP, d'Enterprise Europe Network (EEN) et de l'AWEX ont été présentés à 4 entreprises namuroises qui ont pu bénéficier de premiers conseils pour leur projet d'exportation de manière conjointe.

Focus sur « Les Galettes de Luc » (Houyet)

Les Galettes de Luc positionne ses gaufres traditionnelles sur le marché allemand. Luc Mathot est un fabricant de galettes artisanales pour la grande distribution, installé à Celles. Il a fait appel au BEP pour un accompagnement à l'international et en intelligence stratégique suite à sa participation au Business Game Foires et Salons. Pour « Galettes de Luc », il s'agit de préparer sa première participation au Salon Anuga, un salon international de l'alimentation qui a lieu à Cologne tous les deux ans et adapter ses outils de communication au public professionnel et international de ce salon. Le BEP a dès lors travaillé avec Luc Mathot sur sa proposition de valeur, sur les termes à utiliser dans ses supports de communication. La mission du BEP consistait d'ailleurs à la révision des flyers, photos et visuels et du contenu du site internet des Galettes de Luc, et à un accompagnement

5) L'intelligence stratégique

Pour une entreprise, il est important d'améliorer sa position concurrentielle, protéger son patrimoine immatériel et influencer son environnement.

a) L'accompagnement individuel

Les services en intelligence stratégique s'orientent sur 3 axes : marché, enjeux du futur et analyse concurrentielle.

Ils sont déclinés en services spécifiques mis en œuvre dans le cadre de l'accompagnement individuel en synergie avec les conseillers d'entreprises dans le cadre d'un accompagnement contractualisé. 23 entreprises en ont bénéficié.

b) Les actions collectives en intelligence stratégique

Des accompagnements collectifs sont organisés par le BEP pour assurer un transfert de connaissances en matière d'intelligence stratégique (veille digitale, sécurité de l'information et e-reputation/médias sociaux). Des séances de sensibilisation pratiques sont également inscrites au programme. En 2019, les événements suivants ont été organisés :

- Un Business Game « **Optimisez votre participation à des foires et salons** » (5 février). Le BEP a conçu et développé ce jeu d'entreprise à destination des entrepreneurs namurois. Il s'agit d'un outil pédagogique permettant de partir à la découverte d'une participation optimisée aux foires et salons. Ce business game met en avant l'intelligence stratégique (veille/sécurité et protection de l'information), l'internationalisation et les aides de l'AWEX. 11 participants ont pris part à cette 3^{ème} édition.
- Atelier pratique « **Prospecter à l'ère du GDPR** » (23 mai). Cet atelier était axé sur la prospection, le marketing et la communication digitale. De multiples questions se posent au quotidien quant à l'utilisation de base de données tierces, quant à la gestion de sa propre base de données, la collecte et le transfert de données vers des partenaires, sous-traitants... l'organisation de jeux et concours, la publicité ciblée, l'utilisation d'algorithmes, les cookies, les actions de profiling et le tracking. 11 entreprises ont suivi cet atelier.
- Ateliers pratiques « **Influence : prêt à tout pour vous rendre visible sur le web ?** » (25 avril au 29 mai). Cet atelier visait à définir une stratégie de présence sur le web, à optimiser la visibilité du dispositif web, à mettre en place des outils/méthodologie et à exploiter les réseaux sociaux avec les outils de l'intelligence stratégique (détection des besoins des clients mais aussi veille concurrentielle, e-reputation et protection du savoir-faire).

Un nouveau format a été proposé aux entrepreneurs namurois comprenant les éléments suivants : un pré-audit de présence numérique, trois ateliers pratiques en séance collective, une méthodologie, un audit – plan d'action en accompagnement individuel ainsi qu'une journée d'accompagnement individuel. 6 entreprises y ont participé.

Témoignages

Menuiserie Riche (Mariembourg)

« La visibilité digitale est incontournable pour une entreprise. La formation mise en place par le BEP permet, en un temps très court, d'aborder toutes les facettes de la visibilité sur le web, tant l'amélioration des sites internet, que les réseaux sociaux, leurs publicités, en passant par les ciblage marketings pertinents (personnage, parcours clients ...).

Les plus de cette formation ? Une vue d'ensemble des outils « digital marketing », une formation pointue avec trucs & astuces de différents outils, les bonnes pratiques, une approche stratégique personnalisée, ... Et surtout adapter ces nouvelles technologies à l'échelle de l'entreprise et à ses clients. Nous avons particulièrement apprécié le dynamisme de la formatrice (qui donne des exemples pertinents) et l'accompagnement fourni par le BEP autour de cette formation, accompagnement qui permet d'affiner la stratégie digitale, tout en sélectionnant des moyens d'actions réalistes, et réalisables par une PME. À recommander ! »

Mathy-By-Bols (Mariembourg)

« Afin d'améliorer notre stratégie web, nous avons eu l'opportunité de travailler avec le BEP et de suivre des formations de qualité qui nous ont permis d'atteindre nos objectifs.

Le suivi post-formations était complet et précis, en parfaite adéquation avec nos attentes.

Le BEP a su nous accompagner et répondre parfaitement à nos besoins en proposant des solutions cohérentes et adaptées, toute l'équipe est satisfaite. »

- Un atelier « **Organiser sa veille digitale** » (29 octobre)

Il s'agit d'un atelier pratique portant sur la définition des objectifs de veille au service de la stratégie de l'entreprise, permettant de prioriser une veille spécifique en fonction des besoins identifiés. Une entreprise y a participé.

- Un « **IS Game** » en collaboration avec la Sowalfin et IDELUX (28 novembre)

La 1^{ère} partie de la journée a été consacrée à l'IS Game développé par la Sowalfin.

Au cours de la seconde partie, les participants ont été invités à se pencher sur leur propre structure et à identifier les actions à prioriser en matière d'intelligence stratégique. 10 entreprises y ont participé.

Focus sur **Wallowash (Beauraing)**

Cette société est active dans la production et la commercialisation de produits d'entretien. La société conçoit également des distributeurs automatiques permettant la fabrication sur place des produits d'entretien avec des composés d'origine végétale et minérale. La Wallowash permet la réutilisation des flacons vides. En vue de la mise en place d'une campagne de crowdfunding, la société souhaitait d'abord développer sa communauté Facebook et ainsi mettre en place les premiers jalons vers une campagne de financement participatif réussie. Le BEP a donc accompagné Wallowash pour définir des objectifs à atteindre, améliorer la page Facebook et la page web de l'entreprise, réaliser un calendrier éditorial avec une valorisation des propositions de valeurs de l'entreprise.

6) LinKube, l'incubateur étudiant

LinKube est l'incubateur étudiant de la Province de Namur. Il offre aux étudiants porteurs de projet, admis lors du comité de sélection, une série de services (accompagnements individuels et collectifs, mise à disposition d'experts, parrainage, ...) leur permettant de développer leur

projet d'entreprise en parallèle à leurs études. LinKube vise la création de l'entreprise au bout des 2 ans maximum d'incubation.

a) Actions réalisées en 2019

- 7 actions de sensibilisation ;
- 4 comités de sélection les 14 février, 7 mai, 10 octobre et 14 novembre 2019 ;
- 30 journées de consultations « coach-entrepreneur en résidence » ;
- 9 ateliers collectifs ;
- 3 événements d'accompagnement et de rassemblement dont la 1ère édition de la Student Projects Week (29 mars 2019) ;
- L'instauration de contrats d'objectifs fixant, pour chaque projet, les actions prioritaires à mettre en œuvre et l'accompagnement proposé dans ce cadre.

Depuis 2016, 52 projets ont transité par le dispositif namurois. Fin 2019, on compte 25 projets en portefeuille.

Parmi les projets :

- 11 ont un numéro d'entreprise : GoodMove, Woodloc, ArkDevel, Soloth Games, Oliver Adams, Face-h.eu, BXP associates, BESAP, Chez Lisa, Briocoli et (Penja's Pearls).
- 8 facturent via l'ASBL SMART : notamment ViDock studio, BigFrame, Awkwardnaut, Cheese studio, Esnonpah, ...
- 2 Test Lab (ou couveuse).

b) Participation à des séances de sensibilisation à l'entrepreneuriat chez les jeunes.

- 26 février 2019 : salon de l'entrepreneuriat à Ciney (organisé par le GAL et l'ADL Ciney-Hamois) ;
- 19 mars 2019 : journée des professionnels – Haute École Albert Jacquard – département économique (2 présentations) ;
- 2 avril 2019 : Square by NEW « focus étudiants-entrepreneurs » - Élysette ;
- 10 avril 2019 : délégation québécoise – Cégep Trois-Rivières / TRAKK ;
- 25 juin 2019 : start academy de la Haute Ecole Albert Jacquard – TRAKK ;
- 23 octobre 2019 : présentation LinKube – Haute Ecole Albert Jacquard ;
- 28 octobre 2019 : présentation LinKube – Ustart.

c) Evènements d'accompagnement et de rassemblement

Ces évènements mêlent accompagnement, conseils, infos pratiques et moments conviviaux :

- 19 mars 2019 : Student Projects Week (événement de sensibilisation à l'entrepreneuriat-étudiant au cours desquels sont organisés des stands, ateliers, mini-conférences ainsi que des moments de networking) ;
- 13 septembre 2019 : activité d'ouverture comprenant des animations d'ateliers organisés en collaboration l'UCM et le cabinet d'avocats Lexing ;
- 19 décembre 2019 : Soirée de networking « vin chaud, bières fraîches ».

7) L'accompagnement individuel

a) L'accompagnement stratégique des entreprises

L'ambition du BEP en matière d'accompagnement individuel se matérialise dans le « parcours client entreprise » qui rencontre les orientations stratégiques définies par la Wallonie en matière d'animation économique pour la période 2014-2020, à savoir :

- Un ciblage efficient des entreprises à potentiel de développement, d'innovation et d'internationalisation ;
- Une démarche proactive vers les entreprises identifiées comme prioritaires ;
- La réalisation d'un diagnostic 360° conduisant à une identification des besoins de l'entreprise et de ses enjeux ;
- La réalisation d'une feuille de route de développement et la formalisation d'une proposition de plan d'accompagnement personnalisé réalisé par le BEP (account manager et accompagnateurs généralistes) avec l'appui de partenaires (au sein et hors du réseau de la Sowalfin) ;
- La contractualisation avec les entreprises et la mise en œuvre efficiente du plan d'accompagnement ;
- L'auto-évaluation et l'évaluation du client dans une optique d'amélioration continue.

En 2019, 34 entreprises ont été prospectées et 138 ont bénéficié d'un diagnostic 360° réalisé sur la base de l'outil « business model canevas ».

En complément à ces accompagnements contractualisés dans le cadre du FEDER, le BEP conseille également les entreprises dans leurs démarches d'internationalisation et la recherche de partenaires au travers de son agrément en tant que SIEx (Secrétariat d'Intendance à l'Exportation) et que membre d'EEN (Enterprise Europe Network).

En parallèle, le BEP répond de manière réactive à des questions d'entreprises et réalise des accompagnements plus ponctuels tels que la réponse aux questions en lien avec des besoins de financement, aux demandes d'informations sur les primes/subsides, ... En 2019, le BEP a réalisé 289 interventions de ce type. Parmi celles-ci, 122 entreprises ont bénéficié de réponses en lien avec l'internationalisation.

b) La contractualisation et la facturation des prestations d'accompagnement

Les missions d'accompagnement réalisées par les conseillers du BEP sont précisément définies en termes de services à prester, de durée et de livrables en tenant compte des contributions d'organismes tiers. Ces missions sont contractualisées.

En 2019, **73 contrats ont été signés avec des entreprises namuroises**. Au total, 97 contrats étaient en cours de réalisation durant cette année.

Depuis 2017, le BEP a mis en place une politique de facturation des services d'accompagnement. Les entreprises établies prennent en charge 10% du coût total de la mission prestée en leur faveur ; les porteurs de projets et entreprises de moins de 3 ans assument 5% du coût.

Afin de répondre à la demande d'entreprises à potentiel de croissance qui ne peuvent bénéficier du dispositif d'aides FEDER car elles ne rencontrent pas les critères de ciblage et/ou les contraintes de la réglementation « de minimis », les services leur sont proposés au tarif de 350 euros par journée d'accompagnement.

Focus sur Oscars (Andenne)

Société andennaise spécialisée dans la technologie Oracle Spatial, Oscars a été accompagnée par le BEP en 2019 pour obtenir les financements nécessaires à sa croissance.

Olivier Dubois avait déjà fait appel au BEP en 2014 pour l'accompagner dans le montage d'un dossier et l'obtention de financements auprès de Namur Invest pour développer un produit spécifique créé par l'entreprise. Il s'agit d'une plateforme qui permet d'éviter les retards d'avions. Le GIP, « Geo Intelligent Platform », vise à améliorer la gestion des aéroports en fédérant de multiples opérateurs qui travaillent habituellement de manière très cloisonnée. La plateforme de gestion est éprouvée notamment par la société « Les Aéroports de Paris ».

Oscars a de nouveau fait appel au BEP en 2019 pour réaliser un nouveau dossier financier comprenant un plan d'affaires, un plan financier et un dossier de demande de subsides. L'objectif de l'entreprise est de commercialiser cette plateforme et de la proposer à d'autres secteurs de la logistique (transports routiers, maritimes, ferroviaires, ...). Les financements obtenus vont permettre à Oscars de finaliser sa plateforme GIP, d'engager un commercial, de participer à des foires et salons spécialisés, mais aussi de réaliser des supports promotionnels.

Les Cafés Delahaut (Namur)

En croissance depuis plusieurs années – de 40 à 100 tonnes torréfiées à Namur en 5 ans, et à l'étroit dans ses bâtiments de production avenue Général Michel à Namur, les Cafés Delahaut ont décidé de s'installer dans un tout nouveau bâtiment à Ecolys®. C'est désormais là que sera torréfié le café et d'où partiront les camions de livraison de cette entreprise familiale namuroise. Outre pour le montage du dossier d'implantation, le BEP a accompagné les frères François et Frédéric Delahaut, quatrième génération de torréfacteurs, dans le montage de différents dossiers de demande d'aides et pour l'obtention notamment d'une prime à l'investissement. Par ailleurs, la société a également sollicité le BEP pour la réalisation d'un diagnostic en économie circulaire en vue de revaloriser ses déchets d'activité dans le cadre de son installation dans le parc Ecolys®. L'entreprise bénéficie également de l'accompagnement d'un référent bas carbone dans le cadre d'une réflexion sur l'intégration des principes de l'économie de la fonctionnalité dans son business modèle.

Chimsco (Ciney)

Le groupe Chimsco, spécialiste des ossatures, charpentes et maisons en bois, disposait de trop peu d'espace dans ses locaux à Achêne. Fin 2019, le groupe a saisi l'opportunité d'acquérir un bâtiment à proximité de son site pour étendre ses activités et concentrer la présence de toutes ses équipes sur un même pôle. L'entreprise a fait appel au BEP pour l'accompagner dans l'analyse de la faisabilité du projet et la recherche de financement. Le BEP a réalisé un dossier comprenant un plan d'affaires, un plan financier et une demande de subsides. Plus tôt dans l'année, le groupe avait également bénéficié de l'accompagnement du BEP dans l'optimisation de sa présence sur les réseaux sociaux en lien avec l'optimisation de sa commercialisation. Précédemment le groupe a aussi été suivi dans le cadre de la mise en place d'une organisation innovante.

8) Le TRAKK et ses start-ups

Situé au cœur de l'écosystème namurois, le TRAKK, hub créatif, est un « lieu outil » dédié à l'émergence de projets, à la création de valeurs au travers de l'innovation. Le TRAKK se développe depuis 2015 en partenariat avec le KIKK Festival et l'UNamur. Cet espace physique est un lieu d'incubation et d'exploration où différents publics cibles (porteurs de projet, entreprises, étudiants, chercheurs, start-ups, citoyens, ...) se croisent pour créer et développer ensemble de nouveaux projets.

a) Lieu d'incubation et d'animation d'une communauté de projets et d'entreprises

Tout comme l'année passée, le TRAKK a affiché complet en hébergeant 6 start-ups du secteur du numérique et des industries culturelles et créatives. Parmi elles, 5 étaient déjà présentes en 2018 (Kingsize, Level Studio, Amplo, Spade et Geosquare). Happy Flow - Réalisation et impression d'agendas de développement personnel - a profité du départ de Superbe pour faire son entrée en août.

En outre, l'année 2019 aura surtout été marquée par **la finalisation du chantier du nouveau bâtiment du TRAKK** et de l'offre d'espaces et de services associés à savoir :

- La définition des modalités de location des espaces de bureaux, du co-working et des salles de réunion et de conférence ;
- L'aménagement de ces espaces (mobilier, décoration, matériel) avec une attention particulière à la dimension « créative » de ceux-ci ;
- Le paramétrage de Nexodus, outil digital de gestion des accès, de réservation de salles et de facturation ;
- Le déménagement.

2019 a également été consacré à **la promotion de cette nouvelle offre**. A cet effet, le site web du TRAKK ainsi que l'identité visuelle du projet ont été revus et une campagne de communication a été menée afin de promouvoir le lieu (objectif de notoriété) et d'attirer des occupants (objectif de recrutement). Celle-ci a été diffusée sur les réseaux sociaux et a fait l'objet d'une parution dans le Trends. Parmi les seize bureaux disponibles, il n'en reste déjà plus que trois disponibles. Dix d'entre eux sont loués à des start-ups du secteur du numérique et des industries culturelles créatives et les trois derniers seront occupés respectivement par Technobel (centre de compétence T.IC.), LinKube (incubateur pour les étudiants namurois) et l'UNamur. Quant au coworking, le BEP a reçu fin 2019 une vingtaine de demandes d'abonnements.

b) Programme d'actions et émergence de projets créatifs

Accompagnement collectif

Le TRAKK déploie un programme d'activités visant à faire émerger de nouvelles start-ups et à soutenir la croissance d'entreprises du territoire grâce au développement de nouveaux business models et à une démarche d'innovation créative et agile. Différentes actions ont été menées par le BEP dans ce cadre.

▪ **TRAKK Talks**

Les TRAKK Talks sont des « débats-conférences » inspirants autour de la culture web. Ils sont animés par Créatis, une résidence d'entrepreneurs culturels située à Paris et Bruxelles et qui a pour mission de mettre en lumière et d'accompagner les « industries

culturelles et créatives". Cette collaboration poursuit plusieurs objectifs : asseoir le positionnement « industries culturelles et créatives » du TRAKK et contribuer à renforcer la communauté. Un premier talk a été organisé le 20 juin 2019 lors de la journée portes ouvertes et un second en octobre dans le cadre du FIFF.

- TRAKK Talks #1 - Focus on DIY : 51 participants
- TRAKK Talks #2 - Podcast et cinéma : une (r)évolution : 9 participants

▪ **TRAKK Mornings**

Il s'agit d'une présentation d'information générale d'une heure, donnée par un partenaire du TRAKK sur une thématique en lien avec l'innovation créative et agile. Trois éditions des TRAKK Mornings ont été organisées cette année, la première sur le thème de la propriété intellectuelle en collaboration avec l'entreprise Gevers (15 participants), la seconde sur le thème du « business development » en collaboration avec l'entreprise Velocitas et la troisième sur le thème du prototypage avec l'entreprise Make It (16 participants). Cette action vise à animer et enrichir la communauté en lui permettant de découvrir de nouveaux outils/méthodes et de rencontrer des acteurs de l'écosystème susceptibles de répondre à ses besoins.

▪ **TRAKK to go**

Pour un workshop d'une durée plus ou moins longue (selon les besoins), le TRAKK sort de ses murs et va à la rencontre des entrepreneurs sur l'ensemble du territoire de la Province de Namur. L'objectif est triple : accroître la notoriété du hub au-delà de sa zone d'ancrage, disséminer plus largement ses méthodologies et faire du lien avec d'autres partenaires de l'écosystème. Trois workshops ont ainsi été organisés en délocalisé :

- A l'espace coworking de Beauraing (2 workshops) :
 - 20 septembre 2019 - 10 conseils pour des réunions plus productives (9 participants) ;
 - 25 octobre 2019 - présenter son projet en mode CQFD (11 participants).
- A l'espace coworking de Mariembourg (1 workshop) le 21 novembre 2019 (10 participants).

▪ **TRAKK Webinars**

Il s'agit de conférences « en ligne » disponibles en live ou en replay. Chaque webinar dure environ 1 heure et porte sur une thématique en lien avec l'économie créative. Il s'agit d'une initiative du Hub de Charleroi à laquelle le BEP s'est associé. Deux séries de webinars ont été organisées : une première sur le thème de l'intelligence collective et une seconde sur la créativité au service de l'entreprise.

- 1^{ère} série - Intelligence collective - #1, # 2, # 3 = 49 participants
- 2^{ème} série - Ma créativité au service de l'entreprise # 1, #2 = 44 participants

▪ **Cycle « Do It Yourself »**

Il s'agit d'un cycle d'ateliers destinés à transmettre aux entrepreneurs des outils et méthodologies en lien avec les besoins et opportunités spécifiques de l'économie créative et du numérique. La particularité de ces cycles est qu'ils sont construits sur la base d'une logique d'apprentissage par le « faire ». Deux éditions ont été organisées : une première sur le thème « Implémenter son propre CRM » et une seconde sur le thème « Créer un site web qui plaira à vos clients » (13 participants).

- **Cycle « FoodLab Sessions »**

Organisé en collaboration avec le Smart Gastronomy Lab, ce programme s'adresse spécifiquement aux porteurs de projet des secteurs de l'agro-alimentaire et du culinaire. Il vise la construction du projet et la validation du couple produit-marché (5 projets accompagnés et 29 participants à la clôture du programme).

- **NEC 2.0**

Le contenu TRAKK (value proposition canvas, lean canvas, profil d'entrepreneur, entretien empathique, outils créa...) du programme d'accompagnement NEC a été entièrement digitalisé en 2019 de manière à offrir plus de flexibilité à nos futurs entrepreneurs. Ils pourront désormais développer leur projet à leur rythme (logique de 'just-in-time learning') et selon leurs disponibilités (accessibilité 24/7 toute l'année). Ce nouveau parcours digital sera officiellement lancé en février 2020.

Accompagnement individuel

En 2019, le TRAKK a accompagné individuellement **7 entreprises** selon ses différentes offres de services thématiques.

La répartition par type d'accompagnement s'entend comme suit :

- **Crea Tool'kit**

Le BEP anime des séances de génération d'idées, pouvant rassembler différents publics (employés/clients/utilisateurs/fournisseurs/producteurs/experts) selon l'objectif poursuivi, dans l'optique de co-construire un projet d'innovation (ex: nouveau produit/service, une communication plus percutante, un nouveau modèle de management...)

Entreprise accompagnée : Toussaint Industry (Walcourt)

- **Focus group**

Afin d'accompagner les entreprises dans leurs démarches d'innovation centrées utilisateurs et dans la confrontation rapide de leurs hypothèses avec le marché, le BEP a développé une méthodologie d'animation de groupes de discussion rassemblant différentes personnes représentatives de la cible visée. Ces groupes sont organisés dans l'optique de récolter les motivations et attentes des consommateurs et valider un besoin marché, un produit/service ou une solution marketing.

Entreprises accompagnées : Bake Free (Namur), Etats d'ânes (Viroinval)

- **Client Tool'kit**

Le BEP réalise des ateliers pour appréhender et apprendre à utiliser des techniques et outils pratico-pratiques pour optimiser l'expérience client : mieux cerner ses besoins/attentes/problèmes/difficultés/habitudes d'achats en vue de lui proposer un produit/service et une communication plus adaptée.

Entreprises accompagnées : D'Ici (Namur), Belch' une fois, E-mobi (Assesse), La ferme des belles gourmandes (Dinant)

Focus sur l'entreprise « D'ici » : un « super » marché des producteurs locaux

L'entreprise a fait appel au BEP car elle souhaitait travailler l'expérience qu'elle propose à ses clients. L'accompagnement s'est déroulé en trois temps : un premier workshop pour introduire au concept d'expérience client et se mettre en empathie, un second workshop pour identifier des points d'insatisfaction dans le parcours client actuel et générer des pistes d'amélioration et, enfin, un troisième workshop pour partager les résultats entre les différents groupes de travail et s'engager sur la poursuite de la démarche.

A l'issue des workshops, 3 chantiers ont été identifiés : la procédure d'accueil et de formation des étudiants, une réflexion sur le positionnement du magasin en matière d'approvisionnement de produits, d'image et de compréhension de l'enseigne et, enfin, l'optimisation du passage en caisse (disposition, partage des rôles et responsabilités, outils informatiques...).

Participation à des salons et événements / organisation événement :

- Le 27 février 2019 : présence du TRAKK avec un stand au TEDx Namur ;
- Le 20 juin 2019 : organisation d'une journée « portes ouvertes » (200 participants) ;
- Le 17 octobre 2019 : l'accueil de l'évènement de réseautage Square by NEW sur le chantier du TRAKK (140 participants) ;
- Le 24 octobre 2019 : animation d'un workshop sur le thème « Epatez-vous ! Des moments d'intelligence collective au TOP » dans le cadre de l'évènement la Fabrique du Changement (13 participants) ;
- Du 31 octobre au 3 novembre 2019 : présence du TRAKK avec un stand sur le KIKK Market et participation au B2B du KIKK Festival.

c) Le programme ExtraKktion

Le projet Extrakkktion s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des écosystèmes wallons qui a été arrêtée par le Gouvernement wallon et approuvée ensuite par la Sowalfin.

Extrakkktion vise à repérer, accompagner, accélérer et financer les projets numériques et innovants en Province de Namur.

Grâce à un partenariat entre le BEP, le TRAKK et Namur Invest, Extrakkktion soutient les projets numériques dans leur intégration au sein de l'écosystème, leur développement et leurs premières levées de fonds.

Les premiers mois du programme ont été consacrés aux actions suivantes :

- La prospection en vue de repérer les porteurs de projet / start-up innovantes dans le secteur numérique en Province de Namur ;
- L'accompagnement de projets dans différents secteurs (fintech, software, intelligence artificielle et industries culturelles et créatives).

Les réalisations 2019 sont :

- La participation au salon « Digital First » avec 1 start-up accompagnée ;
- La présentation de projets pour financement avec Namur Invest.

Au total, 34 porteurs de projet ont été rencontrés et 10 projets ont fait l'objet d'une convention d'accompagnement.

9) Les circuits courts et l'économie circulaire

Le BEP aide les entreprises namuroises à développer leurs activités en intégrant de nouveaux modèles économiques.

Dans le cadre d'un développement durable, les circuits courts et l'économie circulaire sont des enjeux primordiaux pour les entreprises. Le BEP s'investit de plus en plus dans ces thématiques à travers différents projets.

a) Economie circulaire

L'économie circulaire en territoire namurois s'articule autour de plusieurs types d'actions qui ont pour but d'aider et d'accompagner les entreprises dans la mise en place :

- De dispositifs entre entreprises tels que mutualisation d'actifs (outils, halls...), synergies d'achats et de ventes pour des matières autres que des matières premières, synergies de récupération de déchets (revalorisation, énergie, ...);
- De dispositifs innovants au sein d'une entreprise pour produire autrement et revaloriser des déchets.

Différents projets sont développés dans ce cadre :

- Dans le cadre du **Dispositif Bas Carbone de la Sowalfin**, le BEP a été désigné par la Wallonie comme référent en Province de Namur pour détecter le potentiel Bas Carbone au sein des entreprises.

En 2019, les services du BEP, qui ont démarré en septembre ont :

- sensibilisé **176 entreprises** à la thématique de l'économie circulaire ;
- réalisé un diagnostic d'évaluation du potentiel en économie circulaire au sein de **5 entreprises** ;
- donné des conseils ponctuels relatifs à l'économie circulaire à **16 entreprises** ;
- accompagné **1 entreprise** dans sa démarche en économie circulaire.

- **Interreg Re C² pour REutilisation (REcyclage, REemploi) en circuit court**

Ce projet a pour objectif de rechercher des complémentarités d'entreprises pour réduire la production de déchets, stimuler la réutilisation de matériaux et favoriser l'émergence de méthodes innovantes de réutilisation de matières à l'échelle des territoires transfrontaliers.

Des groupes de travail sont organisés dans les parcs d'activité économique du BEP afin de détecter des synergies et mutualisations potentielles entre les entreprises en matière de gestion des déchets. Le BEP a rassemblé 8 entreprises du parc d'activité de Baillonville et 11 entreprises du parc d'activité de Chastrès (Walcourt) pour travailler sur cette thématique entre entreprises des parcs d'activité, de nombreuses synergies potentielles ressortent de ces échanges.

Le suivi de ces ateliers respectifs se poursuivra en 2020 ainsi que des groupes de travail sur d'autres parcs d'activité.

Au niveau individuel, dans le cadre du projet Re C², des entreprises sont rencontrées pour aborder la question de leurs déchets. Le coût d'évacuation est une préoccupation majeure. Une dizaine d'entreprises ont été sensibilisées et ont entamé une démarche d'optimisation de la gestion de leurs déchets.

b) Circuits courts

• **Dans le domaine alimentaire :**

Une quinzaine de projets de producteurs et/ou transformateurs de produits agroalimentaires ont bénéficié d'un accompagnement répondant à divers besoins : identification du potentiel marché, positionnement marketing, plan de communication et montage financier.

Trois producteurs ont été accompagnés dans le cadre du projet « **Interreg AD-T - alimentation saine et durable** ». La Province de Namur, partenaire du projet a en effet confié au BEP la réalisation de l'accompagnement des producteurs s'inscrivant dans cette démarche transfrontalière.

Par ailleurs, BEP a accompagné la mise en œuvre de 3 projets collectifs sélectionnés dans le cadre du dernier appel à projets « hall-relais agricole » :

- La « Petite Légumerie » : transformation des légumes bruts,
- La « Bocalerie » : mise en conserves et filière de collecte-lavage de bocaux,
- Le « Petit Abattoir Coopératif » : abattoir de volailles.

Ces 3 projets collectifs seront hébergés au sein de la Fabrique Circuits Courts, pôle d'activités agro-alimentaires artisanales qui sera inauguré en 2020 et localisé dans le parc d'activité de Namur-Nord (Rhisnes).

Enfin, le BEP prépare un projet en matière de circuits courts. Celui-ci vise à mettre en relation les producteurs et artisans locaux et les collectivités locales afin d'apporter une aide concrète pour permettre aux écoles, crèches, CPAS, ... de s'inscrire dans une alimentation durable.

• **Dans le domaine de l'écoconstruction :**

L'objectif du projet Interreg Bâti C² est d'enrichir les filières d'éco-matériaux sur la zone transfrontalière et de favoriser les circuits courts en s'appuyant sur le réseau de partenaires du projet. Le BEP est responsable de la coordination générale du projet (7 opérateurs).

Outre les formations et les journées de visites organisées en collaboration avec les partenaires du projet, le BEP a mis sur pied la Journée du Bâtiment public durable qui s'est tenue le 23 mai 2019 et qui a réuni 64 participants. L'objectif de cette journée était de faire se rencontrer les professionnels et les mandataires publics afin de favoriser les éco-matériaux dans les bâtiments et dans les marchés publics. Suite à cet événement de rencontres, à la demande des participants du secteur public le BEP a organisé toujours dans le cadre du projet Bâti C², un atelier sur la manière d'inclure les éco-matériaux dans les marchés publics. 15 participants ont bénéficié de cette formation.

Quelques chiffres en 2019 :

- **5 entreprises** du secteur de l'écoconstruction ont fait l'objet d'un accompagnement individuel portant notamment sur le marketing et la

communication, la stratégie commerciale, les aspects financiers et le passage de la frontière française ;

- **16 entreprises** ont été sensibilisées à l'utilisation des matériaux de construction écologiques et aux services du BEP en matière d'accompagnement individuel ;
- Le BEP a également coordonné la mise en place d'une séance d'information sur les financements disponibles pour les entreprises de ce secteur afin de les aiguiller vers les solutions les plus adéquates.

2 L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

1) Les résultats chiffrés

	Objectifs	Résultats 2019
Nombre de Communes accompagnées	38	36
Nombre de projets en cours d'accompagnement	100	155
Nombre de projets en stratégie territoriale en cours		4
Nombre de projets bâtiments publics		14
Nombre de projets énergie	2	7
Nombre de projets logement/espaces publics en cours		15
Nombre de projets touristiques	20	12
Nombre de projets Smart city en cours	10	(18 Communes accompagnées)
Nombre de candidatures à des projets européens (soit en direct, soit en accompagnement)	10	5
Nombre d'actions de sensibilisation à l'Europe/animation du territoire	13	15
Taux de fidélisation des communes pour l'année en cours		96,6%

2) La stratégie territoriale

a) Le rôle du BEP en matière de stratégie territoriale

Les missions confiées au BEP portent sur des matières stratégiques multiples telles que :

- projets de territoire : transfrontalier, supra-communal, communal ou thématique (tourisme, mobilité, vallée,...) ;
- réalisation de programmes communaux de développement rural (PCDR) ;
- stratégie énergétique globale et efficacité énergétique des bâtiments ;
- développement et dynamisation des centres urbains : praticabilité et convivialité des espaces publics, renforcement urbanistique de la structure commerciale ;
- assistance dans la définition d'une identité locale (positionnement, charte graphique, logo,...).

Focus sur le Welcome PAC

Suite au renouvellement des différents Conseils communaux et provinciaux, le BEP a concocté en 2019 un programme de 18 actions (visites de bâtiments, séminaires, ateliers, ...) destinés aux nouveaux élus et mandataires qui poursuivent leur mission, appelé Welcome PAC (pour Programme d'actions pour les Communes).

Organisées de janvier à juin, elles ont été l'occasion de (re)découvrir de manière pratique et didactique les services que le BEP met à la disposition des Communes et de la Province, en matière de gestion de projets (urbanisme, environnement, construction, programmes européens, smartcity/smart ruralité, ...).

Au total plus de 300 personnes ont participé et se sont enrichis de nombreux échanges sur des projets concrets, des expériences vécues et des dynamiques de développement.

Focus sur l'élaboration du Projet de Ville de Couvin

Le BEP apporte son aide à la commune de Couvin pour élaborer un Projet de Ville qui vise la rédaction d'un document stratégique et opérationnel destiné à améliorer le cadre de vie des Couvinois.

Celui-ci s'est terminé en 2019 et se développe en 4 axes stratégiques : la valorisation des sites en mutations, l'amélioration de l'espace public comme vecteur de renouvellement urbain et commercial, le positionnement attractif et fédérateur du point de vue touristique et commercial et le développement d'une ville intelligente (Smart city).

b) Les projets en matière de stratégie territoriale

Titre	Finalité du projet	Réalisé en 2019
Développement de l'attractivité de pôles		
Couvin - Projet de Ville et plan communal de mobilité	Etude de redynamisation du centre-ville de Couvin suite au report du trafic sur le contournement, couplée à la réalisation d'un plan communal de mobilité (étude menée conjointement par le BEP et la DGO2)	Validation de la stratégie de redynamisation du centre de Couvin et description des actions à mener.
Sombreffe – Stratégie Centre	Etude stratégique visant à donner des priorités d'urbanisation aux réserves foncières existantes dans le centre de Sombreffe ainsi qu'une programmation des développements	Démarrage de la mission
Fosses-la-Ville – Développement du centre	Etude de faisabilité pour la réaffectation et le développement du centre avec : - Esquisses des plans des bâtiments et terrains - Etat sanitaire des bâtiments - Analyse urbanistique - Identification des fonctions pertinentes par bâtiment et terrain - programmation - Master plan	Avant-projet en cours de finalisation

Focus sur l'extension de l'école de l'envol à Faux-les-Tombes

La Commune de Gesves a mandaté le BEP pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des transformations à l'école de l'Envol à Faulx-les-Tombes dont l'objectif vise à retrouver la taille humaine de l'école.

Cette mission comporte deux volets : d'une part, réduire le nombre de classes sur l'emplacement actuel, et d'autre part, trouver un nouveau site pour la création de nouvelles classes afin de répondre aux nouvelles demandes d'inscriptions, en constante augmentation.

La première étape de la mission confiée au BEP est l'analyse des différents sites possibles pour la localisation de cette extension. Le BEP met en place une étude cartographique, démographique et urbanistique afin d'identifier les potentialités des différents sites.

Focus sur la nouvelle administration communale de Somme-Leuze

La Commune de Somme-Leuze a confié au BEP une mission d'accompagnement visant la transformation-rénovation de la Ferme Labouille de Baillonville en Administration communale.

Cette mission prévoit de réaliser l'étude programmatique, l'estimation des travaux, la préparation et le lancement des cahiers des charges, l'analyse des offres, l'accompagnement dans le cadre du permis d'urbanisme et le suivi administratif et financier du chantier.

Pour ce dossier emblématique et stratégique pour la Commune, le BEP s'appuiera sur son expérience de la nouvelle Administration communale de Fosses-la-Ville.

Focus sur la rénovation des vestiaires du hall sportif de Natoye

Après la construction d'une deuxième salle des sports en 2016, le BEP accompagne à nouveau la Régie Communale des sports de Hamois pour la rénovation des vestiaires de son ancien hall sportif. Le chantier a débuté en 2019 et comprendra la rénovation des sanitaires et des vestiaires joueurs et arbitres. Comme dans le dossier de construction d'un nouveau hall sportif, le BEP a accompagné la commune et la Régie Communale des sports dans ses démarches relatives à la définition du projet, les contacts avec les pouvoirs subsidiaires, le lancement et le suivi des marchés publics et le suivi du chantier.

La réorganisation du Centre Wallon de Recherches Agronomiques

Le Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRAW) souhaite revoir et rénover l'ensemble de ses bâtiments situés à Gembloux et en particulier, dans le but de constituer un pôle unique de laboratoires.

En 2019 dans le cadre de cette mission, le BEP a accompagné le CRAW pour définir une vision optimale de développement et d'aménagement de ses services et infrastructures, établir un programme précis des travaux à envisager, réaliser une estimation financière des

investissements et un business plan et accompagner au changement le CRAW et son personnel.

b) Les projets de bâtiments accompagnés

Titre	Finalité du projet	Réalisé en 2019
Bâtiments administratifs – bureaux		
Fosses-la-Ville - Château Winson	Rénovation et extension du château Winson en vue d'y accueillir la nouvelle Administration communale et le CPAS	Réception provisoire
Hastière – CPAS - Transformation d'un bâtiment	Transformation d'une banque afin d'y installer les bureaux du CPAS d'Hastière	Lancement d'un premier marché Relance du marché et analyse des offres
Hastière - Aménagement de l'Administration communale	Transformation du rez-de-chaussée de l'Administration communale	Marché de travaux attribué
Province - Maison administrative provinciale	Construction d'un nouveau complexe intégrant la quasi-totalité des agents provinciaux des services namurois, soit 480 agents, intégrant le principe du NWOW (Nouveau monde du travail)	Suivi administratif du chantier
La Bruyère - Maison communale	Construction d'un complexe administratif	Attribution du marché de conception-réalisation
Sambreville – Salle Ledoux	Modernisation et mise aux normes de la salle Ledoux pour en faire un réfectoire polyvalent	Relevé de mesures effectué et esquisses envoyées pour approbation à la Commune
Somme-Leuze – Rénovation de la Ferme de Laboulle	Rénovation-transformation de la Ferme Laboulle reprise en site à réaménager en une maison communale	Identification des besoins et préprogrammation
Cluster Eco Construction – Bâtiment paille	Construction « paille » d'un bâtiment administratif	Attribution du marché et suivi de dépôt de la demande de permis d'urbanisme
Dinant – Réorganisation des services administratifs	Acquisition de biens immobiliers par la Commune de Dinant à proximité de l'hôtel de Ville en vue de maintenir voire développer l'activité de la Ville dans le cœur de Dinant et d'améliorer l'organisation des services administratifs communaux et l'accueil des citoyens. Accompagnement du BEP pour l'identification des fonctions appropriées aux différents sites et dans la concrétisation des projets de réaménagement	Mise en place du comité de pilotage et de la méthodologie d'accompagnement
Gembloux – Construction d'un hall des services travaux	Construction d'un hall des services travaux en conception et réalisation	Réunion de démarrage et visite des halls existants
CRA-W – Réorganisation des laboratoires	Accompagnement dans le regroupement des activités, en particulier par la création d'un pôle unique de laboratoires	Finalisation de l'étude de faisabilité
Bâtiments de services d'intervention		
Dinant - Nouvel Hôtel de Police	Construction d'un nouveau commissariat de police	Analyse des candidatures et des offres, aide à l'élaboration du dossier d'urbanisme
Andenne – Zone de Police des Arches – Construction d'un hôtel de Police	Construction d'un nouvel hôtel de Police	Visite des bâtiments en vue de caractériser les besoins
Sambreville – Zone de Police SAMSOM	Construction d'un nouvel hôtel de Police	Réalisation de la programmation complète du bâtiment, de l'analyse des impétrants et du relevé géomètre
Bâtiments d'accueil – crèche, maison de repos, résidences services		
Bièvre – Suivi de chantier MRS	Construction d'une maison de repos permettant de répondre aux nouvelles exigences énergétiques et augmenter la capacité actuelle de lits	Suivi hebdomadaire du chantier Pré-réception des premières ailes.
Bâtiments sportifs, culturels et maison associative		

Gembloux - Centre culturel	Rénovation et extension du centre culturel de Gembloux	Fin du chantier et réception provisoire
Hamois - Hall sportif de Natoye	Transformation de l'ancienne partie du hall sportif et aménagement du parking	Suivi du chantier
Havelange - Salle polyvalente	Rénovation d'un hall industriel en vue d'y aménager une maison rurale polyvalente	Lancement du cahier spécial des charges et analyse
La Bruyère - Cadastre des églises	Réalisation d'un cadastre de 7 églises sur le territoire de la Commune	Finalisation de l'étude
La Bruyère - Hall sportif d'Emines	Réalisation d'un hall sportif sur le territoire de la commune de La Bruyère	Lancement du cahier spécial des charges et analyse
Namur - Espace Rogier	1. Construction d'une nouvelle salle de spectacle d'une grande qualité acoustique, marché de conception et réalisation, étude de programmation préalable 2. Construction de la Cité des Métiers de Namur, de logements publics, de logements privés, d'un parc public et d'un parking souterrain – étude de programmation, ensuite lancement d'un marché de conception et réalisation	1. Travaux en cours 2. Marché de conception et réalisation publié
Province – Maison de la Culture de Namur	Rénovation et extension de la Maison de la Culture	Suivi administratif du chantier et clôture de la mission
Viroinval - Centre culturel	Mission d'auteur de projet pour l'extension du centre culturel régional	Réception provisoire
Viroinval – Gare d'Olloy	Travaux de rénovation et d'équipement de l'intérieur	Réception provisoire
Gembloux – Centre aquatique	Rénovation et étude complète sur les besoins du territoire	Réunion de démarrage et demande d'information
La Bruyère – Extension de l'école d'Emines	Extension de 7 classes primaires et transformation d'une classe existante en sanitaire	Publication du cahier des charges en conception réalisation
Gesves – Extension de l'Ecole de Faux-les-tombes	Réduction du nombre de classes sur le site actuel et recherche d'un nouveau site pour la création de nouvelles classes	Finalisation de la programmation et de l'estimation provisoire des travaux. Validation de la nouvelle implantation scolaire sur le site de Mozet.
Sambreville - Aménagement de la gare d'Auvelais pour le CRAC'S	Aménagement de la gare d'Auvelais en vue du déménagement du Crac's	Réunion de démarrage Complément de relevé de mesures Estimatif des travaux. Présentation de l'estimatif avec l'avant-projet

4) La création de logements et l'aménagement d'espaces publics

Le BEP, auteur de projet agréé en urbanisme, conseille et accompagne les projets communaux de logements et d'aménagement d'espaces publics.

Les Communes sollicitent le BEP pour :

- Le montage de projet en partenariat public/privé ;
- La valorisation foncière des terrains ;
- L'assistance en réhabilitation de sites, rénovation urbaine et revitalisation urbaine ;
- L'assistance dans l'aménagement d'espaces publics et paysagers (parcs, places, ...) ;
- L'assistance au développement de terrains communaux par la mise en œuvre d'un permis d'urbanisation. Le BEP a également été auteur de projet pour développer une infrastructure

Focus sur l'adoption du périmètre de remembrement urbain (PRU) du quartier de la gare à Gembloux

Le Périmètre de Remembrement Urbain (PRU) du Quartier de la Gare à Gembloux a pour but de développer un nouveau quartier d'une surface de 15 hectares à côté de la gare de Gembloux.

Envisagé pour se développer sur une quinzaine d'années, ce quartier abritera à terme un millier de nouveaux logements mais également des équipements communautaires dont une école, une crèche et des espaces pour la collectivité, un parking pour les navetteurs, des commerces et services de proximité ainsi que des bureaux. Durant l'élaboration du projet, une attention toute particulière a été portée à la conception des espaces publics, notamment aux espaces verts avec la valorisation d'un parc privé comme espace vert public d'1,5 hectare au cœur du projet.

La démarche d'élaboration de ce document d'urbanisme s'est voulue innovante et exemplaire en associant, dès sa conception, tous les acteurs concernés par le projet, tant publics que privés, et notamment la SNCB, la Direction des routes, le TEC et les acteurs locaux présents au sein du quartier. Le document de référence qui a servi de ligne de conduite dans l'élaboration de ce PRU est le référentiel Quartier Nouveau élaboré par le Ministre Di Antonio. Celui-ci est conçu comme un outil d'aide à la conception de nouveaux quartiers dans une démarche « innovante, exemplative, globale et intégrée de développement durable ». En concertation avec le Collège Communal et les opérateurs privés, une réflexion approfondie a été menée en matière de charge d'urbanisme afin que la Ville puisse se doter des infrastructures et des équipements publics nécessaires à l'accueil de cette nouvelle population.

Focus sur le réaménagement de l'ancien bras de Sambre à Moignelée

La Commune de Sambreville a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage au BEP en vue de réaménager un site dont les travaux seraient financés par une subvention provinciale. Le site de l'ancien bras de Sambre a été choisi. En 2018, le BEP a aidé la Commune à désigner un auteur de projet via marchés publics. Cet auteur de projet a élaboré un projet de réaménagement qui a reçu l'avis de la Commune, de l'IDEF, du DNF et de la Province de Namur. Le cahier des charges des travaux rédigé par le BEP et l'auteur de projet a été validé par le Conseil communal fin 2019.

b) Les projets de logements et d'espaces publics accompagnés

Titre	Finalité du projet	Réalisé en 2019
Logements		
Ciney - Rue du Condroz	Rénovation de bâtiments existants afin d'y réaliser 5 logements publics, mission d'auteur de projet	Réception provisoire en février 2019
Assesse - Développement de la ZACC (zone d'aménagement communal concerté) de la gendarmerie	Urbanisation de la Zone d'aménagement communal concerté (ZACC) de la gendarmerie située derrière la maison communale	Analyse de la situation existante et prise en compte des projets communaux à intégrer dans le développement
Sambreville - Ville + Sambre + Ville	Développement d'un quartier d'habitat, pour partie sur site public et privé, intégrant la problématique d'assainissement des sols	Identification de la stratégie de développement, du programme et des principes d'urbanisation en tenant compte des résultats des analyses de sols
Gembloux - Périmètre de remembrement urbain du quartier de la Gare (PRU)	Développement d'un « Quartier Nouveau » avec une mixité de fonction (+/- 1000 logements) à côté de la gare de Gembloux	Adoption du PRU par le Conseil communal Enquête publique Charte d'aménagement des espaces publics et note d'orientation sur les charges d'urbanisme en cours
Havelange - Logement de transit à Flostoy	Transformation d'une ancienne salle de classe en logement de transit, mission d'auteur de projet	Réception provisoire en septembre 2019
La Bruyère - Logements publics (CPAS)	Rénovation d'un bâtiment pour la création de logements publics	Réception du permis d'urbanisme
La Bruyère - Création de logements	Création de 4 logements et d'une salle polyvalente dans un bâtiment situé sur le même site que la nouvelle maison communale de La Bruyère et, en face, 5 logements publics	Dépôt du permis d'urbanisme en juin 2019
La Bruyère - Permis d'urbanisation	Réalisation d'un permis d'urbanisation pour lotir un terrain public à Meux	Réalisation de cinq esquisses d'aménagement Choix opéré par la Commune
Gembloux - Communication sur le PRU	Accompagnement de la Ville de Gembloux dans la communication autour du projet du PRU du quartier de la Gare	Présentation lors de l'enquête publique Organisation d'une balade urbaine
Ciney - Stade Lambert - Permis d'urbanisation	Réaménagement du stade Lambert en lien avec le parc Saint-Roch	Lancement de la participation citoyenne en vue de définir les aménagements publics du Stade Lambert en lien avec le parc St-Roch
Espaces publics		
Profondeville - Centre-Ville	Accompagnement de la Commune dans une vision stratégique du centre de Profondeville	Réalisation de la charte et démarrage du master plan
Fernelmont - Aménagement d'un verger	Aménagement d'un jardin-verger sur une parcelle communale à Noville-les-Bois	Inauguration
Namur - Parc Espena	Réaménagement complet du site abritant l'école Espena en vue d'y aménager un parc urbain	Réalisation de la programmation d'aménagement du parc en tenant compte des contraintes techniques et des souhaits émis par le panel citoyen
Fosses- Rénovation urbaine	Réalisation d'un parking de délestage, d'une plaine de jeux, d'un aménagement d'espaces verts et d'une promenade urbaine piétonne	Elaboration du cahier des charges

5) Les équipements touristiques

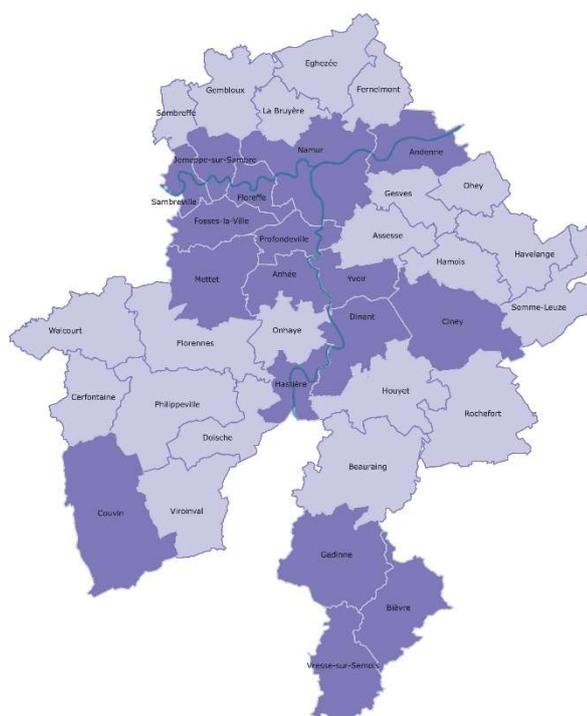
Le tourisme constitue un secteur d'activité économique important de la Province.

Le BEP soutient et accompagne les porteurs de projets dans des missions d'ingénierie touristique, depuis la conception jusqu'à la réalisation des projets.

Cet accompagnement porte sur les éléments suivants :

- Etudes stratégiques qui visent à planifier le développement touristique des territoires ;
- Développement de projets d'équipements et infrastructures touristiques ;
- Développement de projets immobiliers dans le secteur du tourisme ;
- Etudes de signalétique touristique ;
- Accompagnement dans une perspective smart city de projets touristiques et de services intelligents et innovants via des techniques créatives d'animation et de collaboration pour faire émerger des projets ;
- Recherche de subsides, notamment via les programmes européens (FEADER, FEDER, INTERREG)

a) Répartition géographique des projets touristiques accompagnés



Focus sur la stratégie de l'Abbaye de Maredsous et de la vallée de la Molignée

Cumulant 500.000 visiteurs par an, l'Abbaye de Maredsous est l'un des sites touristiques les plus fréquentés de Wallonie et un moteur touristique majeur pour la Vallée de la Molignée. Afin d'améliorer et structurer les services proposés, une étude de développement touristique pour l'Abbaye de Maredsous est actuellement encadrée par le BEP.

Le BEP a réalisé un diagnostic du site de l'Abbaye de Maredsous. Il met en avant les contraintes et atouts de l'Abbaye, à savoir l'environnement touristique, les publics-cibles, leurs attentes et comportements, l'accessibilité, le fonctionnement des activités de l'abbaye, son histoire et son patrimoine. Ces éléments ont été analysés afin d'identifier les conditions d'un repositionnement touristique axé sur la culture et la nature, deux atouts majeurs de Maredsous.

Afin de conforter les résultats de ce diagnostic et d'affiner la stratégie touristique à développer, une journée d'ateliers de concertation avec une quarantaine d'acteurs touristiques de la Vallée de la Molignée a été organisée.

Les résultats de ces ateliers ont été intégrés à l'étude afin de définir une vision à long terme et un plan d'action permettant l'optimisation des activités de l'Abbaye, mais aussi d'ancrer le site dans la Vallée de la Molignée pour structurer et développer l'offre touristique du territoire.

Focus sur « Namur, une Province au fil de l'eau »

En 2015, la Province de Namur a mandaté le BEP pour élaborer un programme d'actions visant à mettre en valeur les bords de Meuse et de Sambre dans la Province de Namur. Objectif : identifier des sites en bordure de ces deux cours d'eau pour y créer des espaces de convivialité et de loisirs. 14 sites ont été identifiés.

Le BEP se charge de la concrétisation des aménagements par le biais de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets situés à Sambreville (Tamines et Auvelais), Jemeppe-sur Sambre, Floreffe, Namur (Quai des Joghiers), Profondeville, Yvoir (Godinne), Andenne.

La Direction des routes (SPW -DGO1) et la Direction des voies hydrauliques (SPW -DGO2) assureront la bonne réalisation des travaux pour les projets situés à Hastière (Lavaux et Waulsort), Yvoir, Dinant, Namur (Grognon), Andenne.

En 2019, un auteur de projet a été désigné pour une mission globale de conception pour les projets des 10 Communes concernées par le projet Namur au fil de l'eau.

Les premiers aménagements devraient être prêts fin 2020. L'ensemble du projet devrait être terminé en 2022.

b) Les projets touristiques accompagnés

Titre	Finalité du projet	Etat d'avancement
<i>Attraction et espaces publics</i>		
Bièvre - Equipement touristique dans le bois de Graide	Projet d'un parcours "aventure collective et aérienne à la découverte des peuples de la forêt" sur le site du bois de Graide	Rédaction et approbation du cahier spécial des charges en conception et réalisation
Couvin - Massifs forestiers pays de Chimay	Construction d'une maison de la forêt et élaboration d'un parcours didactique	Aide au montage du projet et approfondissement de l'étude de faisabilité
Fosses - Lac de Bambois	Etude financée par le CITW + pour repenser la stratégie touristique des Jardins du Lac de Bambois afin de redynamiser le site en augmentant sa fréquentation sur l'année et en redéfinissant son positionnement touristique cohérent sur la région	Validation du diagnostic touristique et territorial du site et de sa région et de la nouvelle stratégie
Gedinne - Redynamisation du village de vacances de Vencimont	Etude financée par le CITW+ consistant en la modernisation des logements et des équipements touristiques du village de vacances - l'objectif étant la restructuration de l'ensemble du domaine afin de relancer l'activité touristique du village de vacances	Etude réalisée

Maredsous - Etude touristique pour l'Abbaye de Maredsous	Etude financée par le CITW+ pour repositionner l'Abbaye de Maredsous dans la vallée de la Mollignée en tant qu'attraction touristique.	Présentation et validation du plan d'actions
Mettet - Dynamisation touristique de Mettet et de sa région	Etude financée par le CITW+ visant à faire du circuit de Mettet une véritable attraction touristique sur le thème des sports-moteur dans la région	Etude finalisée
Namur, Province au fil de l'eau	Programme d'actions visant à redynamiser les bords de Meuse et de Sambre	Réception des subsides Attribution du marché Première réunion du comité de pilotage
Brasserie de Brogne - Accompagnement urbanistique	Accompagnement dans le projet de recentralisation à Saint-Gérard des activités de la Brasserie	Aide au montage du projet et attribution du marché
Mettet – Abbaye de Brogne – étude CITW +	Etude CITW+ visant à développer une stratégie de développement à long terme pour l'Abbaye de Brogne	Aide au montage du projet et attribution du marché
Vresse-sur-Semois – Point de vue du Jambon	Aménagement d'un point de vue	Réalisation d'une campagne de sondage dans la roche afin de déterminer la capacité portante du futur ouvrage touristique
Vresse-sur-Semois - Camping en zone inondable	Etude visant à apporter une solution pour les campings de la Province se trouvant sur les zones inondables identifiées par les nouvelles cartes	Note juridique rédigée
Andenne - Proximus MyAnalytics Fêtes de Wallonie	Réalisation d'une analyse Proximus pour connaître la fréquentation touristique dans le centre d'Andenne lors des fêtes de Wallonie 2019	Paramétrage de l'étude, collecte des données et analyse de celles-ci pour une appropriation et bonne compréhension des données
Namur - Musée NAM-IP	Etude BEP et CITW+ pour relocaliser le musée et développer un projet muséal cohérent et de valorisation des collections en coordination avec l'Université de Namur, le KIKK, la Province de Namur et la Ville de Namur	Aide au montage du projet et attribution du marché
Pays des Vallées - Schéma Provincial de signalétique touristique	Maintenance des panneaux de signalétique	Suivi et intervention ponctuelle

6) Du plan à l'action climat

Suite à l'adhésion de l'ensemble des Communes namuroises à la Convention des Maires, le BEP a accompagné en 2017 et 2018 ses Communes dans l'élaboration des plans action énergie durable et climat (PAEDC). En 2019, le BEP les accompagne afin d'opérationnaliser ceux-ci.

Les services aux Communes portent sur :

- L'accompagnement à la mise en place du plan d'action Energie durable et climat ;
- La mise à disposition d'une plateforme numérique de gestion de projets et de communication vers le citoyen ;
- L'accompagnement de projets spécifiques : réflexion et mise en projet d'installation photovoltaïque, de réseau de chaleur ou encore de chauffage biomasse.

Focus sur la plateforme FutureProofed

Le BEP a proposé une plateforme numérique aux 38 communes afin de rendre leur PAEDC (Plans d'action énergie durable climat) dynamiques et d'en mesurer les résultats. Elle permet une transversalité au niveau de l'administration où l'ensemble des agents sont acteurs de cette transition.

Le BEP en adoptant une stratégie à l'échelle de son territoire a été pionnier en Wallonie, Namur devenant ainsi la première Province à rejoindre la communauté FutureProofed.

La plateforme permet d'encoder chaque projet, de les visualiser sous l'angle financier mais aussi au regard de l'impact Carbone. Cet outil, avec une bibliothèque de mesures pré-encodées, permet aux Communes d'être inspirées mais aussi de gagner du temps dans l'encodage. Elle s'inscrit dans les technologies actuelles, permet un usage multi-utilisateurs, garantit un suivi de la progression des projets ou peut être intégrée aux sites web des communes.

Titre	Finalité du projet	Etat d'avancement
ENERGIE		
Plan action Energie durable et climat (PAEDC)	Réalisation de projets « top-down » ou réactifs	Opérationnalisation des PAEDC
Plateforme Futur Proofed	Aider les Communes à mettre en place une vraie stratégie climat en veillant à la communication vers le citoyen et la transversalité des réflexions	Prise en charge de la plateforme par le BEP pour ses 38 communes et pour 2 ans formation des Communes à son utilisation
Quickscans des bâtiments communaux	Etablissement d'un quickscan énergétique du patrimoine immobilier communal sur base d'une liste de bâtiments identifiés par les Communes	19 communes accompagnées 196 bâtiments retenus Quickscans réalisés sur ¼ des bâtiments
Montages de contrats de performance énergétique (CPE)	Sur base des Quickscans, mise en place de contrats de performance énergétique	Montage du dossier juridique et financier orienté rénovation électrique
Mobilité covoiturage	Accompagnement des Communes dans la faisabilité d'un parking de covoiturage.	Rencontre de la DG01, en attente d'un budget spécifique pour le covoiturage dans le plan infrastructure
Thermographie aérienne	Coordination de thermographies aériennes (contrat-cadre)	Sondage auprès des Communes Elaboration d'un cahier spécial des charges et réception des offres

7) Le développement de la Smart city

A travers son programme d'actions « Smartcity by BEP », le BEP propose des moyens de rendre notre territoire plus ingénieux, plus collaboratif, plus impliquant, plus attractif en permettant à l'ensemble du territoire namurois et à l'ensemble de ses acteurs de tirer profit de la mutation numérique actuelle.

Les services aux Communes portent sur :

- L'accompagnement de projets d'espaces publics et de services intelligents ;
- L'identification et l'accompagnement de projets locaux par des techniques créatives d'animation et de collaboration ;
- L'accompagnement de projets numériques liés à la valorisation du territoire ;
- L'identification et l'accompagnement à la mise en place d'outils numériques répondant à des problématiques identifiées sur le territoire en termes de mobilité, gouvernance, gestion énergétique, ... ;
- L'accompagnement de projets numériques qui visent à favoriser l'engagement, l'implication et la participation des citoyens dans et au bénéfice de leur territoire.

Focus sur le numérique et ses usages au sein des Communes namuroises

En profitant du contexte des nouvelles législatures communales, le BEP a souhaité donner un nouvel élan et de nouvelles perspectives à son action « SmartCity by BEP » en y associant particulièrement et singulièrement chacune des Communes.

Pour ce faire, le BEP a lancé en 2019 une importante étude qui vise deux grands objectifs :

Au niveau de chaque Commune, mener une réflexion stratégique et pragmatique quant à l'utilisation du numérique et ses perspectives dans le cadre des compétences des pouvoirs locaux ;

Au niveau du territoire namurois, permettre d'identifier des actions à mener, des outils à créer, des projets à mutualiser à l'échelle supra-communale et provinciale.

Concrètement, pour permettre de relever cet important défi de la transition numérique au sein de notre territoire et des Communes, le BEP a confié à la société Ocalia une mission d'accompagnement à la mise en œuvre de cette étude stratégique.

Elle s'établit en 3 temps :

Pour tous :

Une phase d'enquête dans l'ensemble des Communes du territoire.

Pour les Communes qui l'ont souhaité :

Un travail de diagnostic local individualisé par Commune ;

Une phase de consolidation des diagnostics locaux, d'ateliers d'idéation, d'identification de projets, d'analyse et de prospective à l'échelon local, supra-local et provincial.

Les conclusions de cette étude et la mise en œuvre d'actions de suivi en lien avec celles-ci seront effectuées en 2020.

c) Les projets accompagnés

Titre	Finalité du projet	Etat d'avancement
Crowdfunding by BEP - Sessions de formation pour les porteurs de projet	Accompagnement des porteurs de projet : formation et accompagnement dans la communication	Une dizaine de formations organisées 10 projets finalisés avec succès
G1idée	Développement de 2 plateformes collaboratives pour le compte de collectivités locales	Refonte de la plateforme en 2019 Adjudication à un nouveau prestataire
Namur - Accompagnement Smartcity	Mission générale d'appui à la Ville pour opérationnaliser la dimension « smart city » dans la mise en œuvre des projets FEDER (le NID)	En cours
Proximus MyAnalytics	Réalisation d'une analyse Proximus pour connaître la fréquentation touristique dans le centre d'Andenne lors des fêtes de Wallonie 2019	Paramétrage de l'étude, collecte des données et analyse de celles-ci pour une appropriation et bonne compréhension des données
Communes - Etude connectivité Proximus	Rencontre des Communes en vue d'identifier les problèmes de connectivité (réseau Proximus).	24 Communes demandeuses. 13 réalisées en 2019
Communes - Smart city - Quicksan	Réalisation d'une feuille de route numérique pour toutes les Communes ayant souhaité adhérer à la démarche Définition d'un plan d'action numérique destiné à soutenir les initiatives locales en matière de numérique	18 Communes accompagnées
CiLo - Partenariat Province	Mentorat de la Province	2 projets financés
CiLo - Partenariat Gembloux	Sponsoring de Gembloux.	3 projets encouragés

3 NAMUR EXPO

1) Les résultats chiffrés

Taux d'occupation et de fréquentation

Occupation générale des halls	
Superficie utilisée	1 613 950 m ² mis à disposition
Nombre de jours d'occupation	197 jours d'occupation
Total des manifestations	37
Nombre de visiteurs	199 673 visiteurs

Les manifestations organisées à Namur Expo en 2019

	Mois
	Mois
Batireno	janvier
Saveurs et Métiers	Janvier
Salon SIEP Etudes & Professions	février
Babydays Namur	février
Soins et Santé	février
Super Brocante Namur	mars
Salon du chat	mars
Bois et Habitat	mars
Outlet	mars
Marché du tissu	avril
Outlet Hunkemoller	avril
Congrès CDH	avril
Erotic Show	avril
SETT	avril
Pensoc	mai
Zen-Topia	mai
Réunion d'information SNCB	mai
Ict Infrastructure Forum	mai
Best of Wallonia	mai
20 ans des Maisons de Justice	juin
Valériane	septembre
Hunkemoller	septembre
Made in Asia	septembre
Congrès MR	Septembre
Creativa	octobre
Outlet ZEB	octobre
Energie et Habitat	octobre
Batireno	octobre
Congrès MR	octobre
Namineral	novembre

Super Brocante	novembre
Antica	novembre
Shake	décembre
Marché du Tissu	décembre
Salon du vin et de la gastronomie	décembre
Salon du livre et du vieux papier	décembre
Salon du mariage	décembre

2) La gestion de Namur Expo

Le contrat de concession a été renouvelé en 2012, l'exploitation étant confiée à la société Artexis, devenue Easyfairs, pour une durée de 20 ans. Easyfairs assure la gestion commerciale des palais et prend en charge également une série de charges d'entretien.

Parallèlement, le BEP a continué à réfléchir à un projet de développement du palais, pour remédier aux inconvénients suivants :

- la localisation en centre-ville, qui rend l'accès malaisé pour la plupart des usagers, en particulier aux heures de pointe ;
- la capacité de parcage insuffisante lors de grosses manifestations ;
- la superficie totale un peu juste pour certains évènements (Namur Expo dispose d'une capacité de 11.700m² alors qu'une infrastructure moderne comme le WEX a une capacité de 25.000 m² et dispose de 3.000 places de parcage en site propre) ;
- les salles actuelles ne sont pas équipées en gradins rétractables, ce qui réduit leur polyvalence.

Dans ce contexte, le BEP a déposé, dans le cadre du programme FEDER 2014-2020, un projet de nouveau Palais des expositions implanté sur le site des casernes de Belgrade. Ce projet n'a cependant pas été retenu par le Gouvernement wallon. Le BEP a alors décidé de remettre à l'étude le projet d'une extension du Palais à Salzinnes (extension de +/- 5.000 m² avec création de 450 places de parking en site propre).

Fin 2015, la SOGEPA notifiait au BEP sa décision de réserver une enveloppe de 7,4 millions d'euros pour le projet d'extension. Le dossier a fait l'objet d'une étude approfondie en 2016, en vue d'en déterminer la faisabilité juridique et économique et de tracer un business plan pour l'exploitation. L'étude a conclu à la non-viabilité économique du projet, notamment au motif que l'intervention de la SOGEPA doit se faire aux conditions du marché financier, pour éviter de tomber sous le coup du régime des aides d'Etat.

En conséquence, le Conseil d'administration du BEP a acté, début 2017, le renoncement à la mise en œuvre du projet d'extension, au profit d'une réflexion sur la création de parkings supplémentaires sur le terrain de football adjacent, dans un concept global d'amélioration de la mobilité et de l'accessibilité. La mise en œuvre de ce projet est dépendante de la libération du terrain par son occupant actuel, l'UR NAMUR. Le BEP a étudié en 2019 la faisabilité et les conditions de l'utilisation de l'intervention de la SOGEPA dans le cadre de la mise en œuvre de ce nouveau parking et d'investissement à effectuer au sein du Palais existant.

Par ailleurs, le BEP a introduit en 2017 une demande de permis d'exploiter de classe 2, portant sur l'activité « évènements », avec une limite de capacité à maximum 2000 personnes. Le permis a été délivré en recours au mois de juillet 2018.

4 LA GESTION D'IDEFIN

L'Intercommunale de financement IDEFIN a pour but de gérer les participations financières des 39 Communes qui sont affiliées à l'Intercommunale (36 namuroises et 3 hennuyères) dans les réseaux de distribution d'énergie. Le BEP en assure la gestion journalière.

• La gestion de la participation détenue en ORES ASSETS pour le compte des Communes affiliées :

Suite à l'adoption par la CWAPE d'une nouvelle méthodologie tarifaire pour la période 2019-2023, ORES ASSETS a arrêté une nouvelle vision financière. Dans ce cadre, ORES ASSETS a revu ses prévisions de dividendes en faveur de ses associés et donc d'IDEFIN. Ce dividende sera le fruit d'une politique de distribution équivalente à 70% du résultat global. En parallèle, 30% du bénéfice sera mis en réserve. Sur cette base, plus aucune recapitalisation ne sera réclamée à IDEFIN. Le dividende perçu sera donc un revenu net. En outre, la conversion des parts R en parts A, concrétisée en janvier 2019, permet de maintenir les fonds propres investis en ORES ASSETS. La mise en œuvre de la nouvelle vision financière d'ORES ASSETS pour la période 2019-2023, devrait conduire à la perception d'un revenu net stable.

Toutefois, les résultats futurs d'ORES ASSETS seront influencés par l'évolution du taux moyen de la charge de sa dette. Le suivi de l'évolution de ce paramètre est un élément important de la politique de rémunération qui sera mise en œuvre par le Conseil d'administration d'ORES ASSETS.

Dans ce cadre, le Conseil d'administration a examiné et suivi l'évolution du business plan d'IDEFIN sur la période 2019-2023. Sur cette base, une politique de dividende envers les associés a été arrêtée et fera l'objet d'un suivi régulier.

• La gestion des participations détenues par le secteur participations :

Le suivi des participations détenues dans le secteur du transport d'énergie, ainsi que dans le secteur éolien, a été réalisé par le Conseil d'administration en s'appuyant sur le travail réalisé au sein du GIE des Intercommunales publiques de financement.

IDEFIN a décidé de participer à l'opération de réorganisation du secteur du transport de l'énergie en Wallonie en apportant les parts détenues en PUBLIGAZ et PUBLI-T à SOCOFE, en échange d'une émission de nouvelles parts de SOCOFE. Cette opération s'est concrétisée le 19 décembre 2019 à l'issue d'une Assemblée générale tenue en SOCOFE. Cette réorganisation du secteur du transport de l'énergie a permis de consolider l'actionnariat wallon de PUBLI-T et PUBLIGAZ en SOCOFE et d'accroître par la même occasion la diversification des investissements. La gouvernance au sein de SOCOFE a également été remaniée afin de garantir l'équilibre entre les associés.

Le suivi des cotations boursières d'Engie et de Suez Environnement ont fait l'objet d'un suivi régulier. Le Conseil d'administration s'appuie dans ce cadre sur des analyses internes et externes.

En ce qui concerne le dossier lié au retrait de Couvin d'ORES ASSETS, le processus d'expertise a suivi son cours en 2019 sans aboutir à ce stade à un accord entre les parties.

5 LES SERVICES D'APPUI

1) Les ressources humaines

a) Digitalisation des processus RH

La simplification et l'automatisation des processus RH sont des enjeux importants. L'objectif est de pouvoir centrer les actions de l'équipe vers des dimensions à haute valeur ajoutée. Le recours à un secrétariat social est envisagé et un cahier des charges balisant la collaboration a été rédigé. De même, un outil de recrutement digital a été identifié et visera à réduire la charge administrative liée au recrutement, tout en optimisant la communication vers les candidats.

Des supports digitaux (vidéos, quizz, présentations) ont été développés pour les futurs collaborateurs de façon à maintenir le lien entre le moment de la signature du contrat de travail et l'entrée en service effective.

b) Politique bien-être

Une analyse des risques psychosociaux a été réalisée en 2018 et mise en œuvre en 2019. Le suivi a été assuré dans le cadre de réunions de concertation en collaboration avec les délégations syndicales. Le BEP a travaillé sur les modalités du planning de congés, les problématiques de lourdeurs administratives, l'identification de sous-traitants dans le cadre de sensibilisation aux bonnes pratiques de travail et la sensibilisation aux bonnes pratiques des entretiens de développement.

Les modalités de collaboration avec un service social ont été identifiées pour les collaborateurs du BEP et de BEP Environnement pour une opérationnalisation en 2020.

c) Plans de formation

Cette année, le focus a été mis sur deux thématiques clés au sein du BEP :

- **les marchés publics** : des sessions spécifiques, adaptées aux besoins des collaborateurs, ont été organisées en interne par la juriste spécialisée. Un test de validation de compétences a été soumis à tous les participants.
- **la facilitation groupale** : en collaboration avec ID Campus, une formation pratique en génération d'idées, facilitation de la dynamique de groupe, techniques créatives a été organisée pour une dizaine de collaborateurs clés. Ces nouvelles compétences pourront être mises au service des clients internes et externes.

d) Nouvelle période de certification ISO

Dans un souci d'amélioration constante, trois nouveaux outils ont été implémentés cette année :

- Un nouvel outil de suivi de projets, appuyant la stratégie du BEP dans une logique dynamique et de transparence ;
- Un outil de suivi de dossiers pour les réunions de département ;
- Un nouvel outil de suivi des actions d'amélioration dans le cadre de l'ISO.

Tout cela a été présenté à l'auditeur de SGS, nouvel organisme certificateur du BEP qui, à l'issue de son audit de 3 jours, a reconduit l'agrément du BEP pour une durée de 3 ans.

Une cellule certification, rassemblant les experts internes ISO 9001, ISO 14001 et EMAS a été créée afin de partager les bonnes pratiques et d'uniformiser, le cas échéant, les process qui peuvent l'être et ce, de façon à renforcer la cohérence de nos actions.

e) Culture d'entreprise

Les midis du BEP ont été organisés mensuellement autour de thématiques sociétales importantes comme l'accueil des personnes handicapées dans le monde du travail, le parrainage de personnes issues de l'immigration, la psychologie positive, le tri des déchets, ... Ces rendez-vous sont aussi l'occasion d'interroger le Directeur général sur la stratégie ou les projets du BEP.

Des teambuilings pour les collaborateurs du BEP et de BEP environnement, ainsi que les fêtes de Saint-Nicolas ont également été organisés.

f) Analyses organisationnelles pour nos clients communaux

En 2019, la construction d'un plan d'optimisation de l'organisation a été construit pour l'Administration communale de Ohey. Le travail a pris fin en octobre.

Deux autres analyses ont démarré en 2019 et prendront fin en 2020 : une pour l'Administration Communale de Houyet et une autre pour la Ville de Dinant, dans le cadre d'une réflexion plus large concernant la rénovation de l'hôtel de Ville.

g) L'accueil de stagiaires

Le BEP met un point d'honneur à accueillir des stagiaires dans le cadre d'un projet clairement identifié. En 2019, ce sont 11 stagiaires qui ont rejoint nos services : 3 au service RH ; 2 à l'accueil ; 2 au Département Développement Economique ; 1 au Développement Territorial, 2 au Département Environnement et 1 au service Communication.

2) Les services financiers et comptables

a) Informatiser les flux financiers

L'application comptable ADFINITY et le service web utilisé dans le cadre de l'établissement et de l'approbation des pièces comptables (bons de commandes, factures, ...), ont été mis en production courant 2019.

Les développements et paramétrages du module de gestion des facturations vers les clients et de la facturation électronique ont également été menés en partenariat avec le fournisseur du logiciel comptable. Les demandes de facturation vers les clients sont maintenant totalement automatisées. Le flux d'approbation électronique a également été mis en place. L'Intercommunale est maintenant techniquement prête pour passer à l'envoi électronique des factures aux clients.

En vue de permettre une acceptation rapide des nouveaux outils par les collaborateurs, différentes formations ont été organisées.

Le processus de numérisation des pièces comptables est ainsi totalement opérationnel. L'intégralité des pièces comptables transitent désormais par cet outil numérique.

b) Manager une stratégie financière en s'adaptant à l'évolution des activités et des impératifs de marché

Le Conseil d'administration de chaque Intercommunale a arrêté la stratégie financière. La mise en œuvre de celle-ci porte sur la gestion de la trésorerie, les placements à court terme, la gestion de portefeuille, les participations et la gestion de la dette.

Les balises fixées par le Conseil d'administration sont appliquées dans les relations avec les organismes financiers. Une attention particulière est actuellement portée sur la diversification des émetteurs.

Lors de l'établissement des budgets, une situation de trésorerie et de la dette sera établie en vue d'être présentée au Conseil d'administration.

Il résulte de la conjoncture économique et financière, une faiblesse des taux d'intérêt qui a atteint un niveau tel que les taux deviennent négatifs sur les excédents de liquidités restant en compte. Les démarches menées ont principalement visé à éviter l'érosion des moyens financiers des Intercommunales en vue de préserver pleinement leur capacité d'investissement. Dans ce cadre, le BEP continue à entretenir des contacts réguliers avec les partenaires financiers afin d'être informé des éventuelles opportunités.

c) Développer un service d'assistance en matière d'assurances au profit des Communes affiliées

Fort de son expérience en matière de gestion technique, financière, juridique et administrative de portefeuilles d'assurances, le BEP a continué à accompagner des Communes dans ce cadre. Outre la simplification de la gestion administrative, l'objectif de ces missions doit permettre aux Communes qui bénéficient de cette assistance de disposer d'un portefeuille d'assurances à jour, selon les couvertures de marché en cours actuellement, tout en visant l'obtention d'un prix de marché concurrentiel pour des produits et services de qualité.

Deux Communes ont également décidé de recourir à une assistance en matière de marché public d'assurances. L'analyse a débuté en 2019 et les marchés seront lancés en 2020.

d) Faire évoluer le portefeuille d'assurance du BEP

Le portefeuille d'assurances est régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution des activités du BEP. Des analyses ont été menées au niveau des assurances de responsabilité civile et des adaptations sont en cours. La gestion active des sinistres conduit également à aller rechercher des indemnités contractuelles ou relevant d'expertise en adéquation avec les dommages subis.

e) Renforcer le contrôle de gestion financière interne

Depuis de nombreuses années, le BEP veille à une utilisation rationnelle des moyens financiers disponibles par une gestion active et contrôlée des dépenses. Les services financiers poursuivent en étroite collaboration avec les départements opérationnels et la Direction générale le développement des outils de reporting et d'analyse des prix de revient. Les tableaux de bord prospectifs sont régulièrement mis à jour et permettent de cerner au mieux l'évolution attendue des activités et des finances des Intercommunales. C'est ainsi que des décisions peuvent être prises par les instances en vue d'ajuster les prix de manière

anticipative. Une analyse a par exemple été menée au niveau du coût de revient des activités de collecte des déchets ménagers. L'ensemble du patrimoine immobilier est quant à lui examiné également sous l'angle de la rentabilité.

Le programme de contrôle interne qui est appliqué au sein du BEP, impliquant les différentes directions et le commissaire réviseur, a quant à lui été examiné par le Comité d'audit de l'Intercommunale.

3) La gestion administrative du BEP et des intercommunales

a) La formation continuée des Administrateurs

Conformément aux obligations du Code de la Démocratie et de la Décentralisation, le BEP a organisé en 2019 une formation présentant les différentes activités et métiers de nos Intercommunales à l'attention des administrateurs nouvellement installés en juin, en suite des élections communales et provinciales d'octobre 2018. Elles se sont déroulées :

- Pour le BEP : le 27 août 2019 ;
- Pour BEP Expansion Economique : le 23 septembre 2019 ;
- Pour BEP Environnement : le 25 septembre 2019 ;
- Pour IDEFIN : le 18 juillet 2019 et
- Pour BEP Crématorium : le 19 juillet 2019.

b) Les Comités d'audit

Le Parlement wallon a adopté un nouveau Décret en date du 28 mars 2018 qui modifie de manière significative le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation. Cette nouvelle législation nous a imposé des modifications importantes de nos statuts mais également de nos règlements d'ordre intérieur et de nos délégations de compétences. L'ensemble des nouvelles mesures nous a imposé une rigueur encore plus accrue dans la gestion de nos différentes instances mais également un suivi plus important devant les autorités de tutelle.

Il a également fallu créer un nouvel organe dénommé « Comité d'audit » qui se réunit au moins une fois par an. Au sein de nos structures, trois réunions par an sont effectivement organisées.

Deux de ces réunions sont consacrées au contrôle de la stratégie financière, du processus comptable, et des procédures financières centralisées. Une attention particulière a été consacrée à la relation entre le Comité d'audit et le commissaire réviseur en charge du contrôle externe.

La troisième réunion veille au contrôle des différents systèmes de certification EMAS, ISO 9001 et ISO 14001.

Pour chacune des réunions, une liste des documents à présenter a été dressée tant pour le volet financier que pour le volet certification, de façon à permettre au Comité d'audit de réaliser la mission qui lui est confiée par le Conseil d'administration. Les documents liés aux certifications ont été uniformisés entre les différents systèmes.

L'objectif de ce nouvel organe est de dresser un constat sur la gestion financière et qualitative de nos différentes structures et de soumettre des propositions d'amélioration au Conseil d'Administration.

Les Comités d'audit de chacune des Intercommunales se sont effectivement réunis 3 fois sur 2019. En suite des réunions organisées le 30 mars pour BEP Expansion Economique, le 31 mars pour le BEP, le 1^{er} mars pour BEP Environnement, le 2 mars pour IDEFIN et le 3 mars pour BEP Crématorium, les Comités d'audit ont conformément au prescrit du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, fait rapport à leur Conseil d'administration respectif dans le cadre de l'établissement et l'approbation des comptes annuels.

4) Les services juridiques

a) Les marchés publics :

Pour les agents

Entrait en vigueur au 30 juin 2017 la nouvelle législation en matière de marchés publics. Cette nouvelle législation prévoyait une dématérialisation progressive des marchés publics et plus particulièrement l'obligation de dépôts d'offre électronique pour les marchés dépassant le seuil européen au 1^{er} octobre 2018 et au 1^{er} janvier 2020 pour les marchés soumis à la publicité nationale. L'année 2019 a été l'occasion d'anticiper cette dernière obligation légale en imposant le dépôt des offres électroniques pour les marchés nationaux dès 2019. Entrait par ailleurs en vigueur au 1^{er} avril 2019, l'obligation faite aux pouvoirs adjudicateurs d'accepter les factures électroniques. Les adaptations nécessaires ont été faites au niveau comptable et nos cahiers des charges ont été modifiés en conséquence.

Pour les Communes associées

En suite de l'adoption du Décret du 4 octobre 2018 modifiant le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, les marchés attribués dans le cadre de l'exception in house sont, depuis le 1^{er} février 2019, soumis à la tutelle générale d'annulation. Dans ce cadre, les conventions par lesquelles les Communes associées du BEP confient à celui-ci des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage constituent des marchés attribués en vertu de l'exception in house et doivent donc dorénavant, être transmises à la tutelle. En conséquence, de manière à permettre la mise en place d'une collaboration utile dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage qui serait souhaitée par nos Communes associées, le BEP a établi des modèles de délibération, ainsi qu'un modèle de convention, qui explicitent clairement le recours au in house et le respect des conditions imposées par la réglementation, et qui respectent le prescrit du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation en termes de répartition des compétences. Ces modèles ont préalablement été validés par l'autorité de Tutelle.

5) L'informatique et les télécommunications

a) Mise en place d'un plan d'évolution digitale

Sur base d'une plateforme digitale qui constitue l'architecture socle sur laquelle pourra s'appuyer l'évolution du portefeuille applicatif du BEP, une gouvernance de gestion de projets a été spécifiée et une organisation IT basée sur un PMO (Program Management Office) et un comité d'architecture a été définie.

Un plan d'évolution digitale a également été défini, basé sur les fondements de la stratégie IT qui sont :

- L'Interopérabilité comme modèle d'intégration entre les différents composants du portefeuille applicatif ;
- La minimalisation des développements spécifiques au profit d'outils du marché ;

- Le cloud avec une approche SaaS (Software as a Service) privilégié chaque fois que possible.

Des clauses techniques décrivant en termes d'architecture ces fondements de la stratégie IT ont été rédigées pour être annexées à tous les cahiers des charges des projets futurs intégrant une partie logicielle.

Une méthodologie standard de gestion des projets a été mise au point et intégrée dans un outil de suivi qui sera mis à disposition des futurs chefs de projet qui mettront en œuvre ces projets d'évolution du portefeuille applicatif.

La plateforme digitale elle-même a évolué pour intégrer nativement l'Internet des Objets et pour pouvoir s'étendre vers le cloud (plateforme hybride).

b) Une mission de DPO clairement définie

Dans le cadre du maintien de la conformité au RGPD du BEP et de ses filiales, le rôle du DPO (Data Protection Officer) a été défini et opérationnalisé.

Il intervient dans la mise en œuvre d'un plan opérationnel de maintien de la conformité, avec reporting aux différents Comités d'audit, et, dans chaque département, pour réaliser des analyses d'impact pour les nouveaux projets, à chaque fois que des données à caractère personnel sont potentiellement manipulées.

c) La gestion Intelligente de bâtiments

Sur base du bâtiment emblématique du TRAKK, une solution de gestion à distance des bâtiments a été mise au point.

Elle permet notamment :

- de piloter les techniques spéciales (contrôle d'accès, alarme, ...);
- de gérer les occupants selon leur profil (locataires, coworkers, visiteurs, ...);
- d'automatiser la gestion de l'utilisation des services (réservation de salles, impressions, réseau WiFi, accès internet, ...), y compris la facturation de ces services.

Cette solution modulaire pourra ensuite être répliquée, selon les besoins, dans d'autres bâtiments du BEP.

d) La gestion des recyparcs

Une nouvelle application mobile de gestion des visites et des apports dans les recyparcs a été développée, adaptée à du nouveau matériel et mise en production dans l'ensemble des recyparcs dépendants de BEP Environnement.

e) L'évolution du portefeuille applicatif

Comme chaque année, 2019 a vu son lot d'applications nouvelles mises à disposition des différents métiers. On peut citer notamment :

- Un outil de pilotage des projets stratégiques permettant le suivi de la mise en œuvre du plan stratégique ;
- Un outil de gestion des demandes d'amélioration liées au processus ISO ;
- Un outil de suivi des points d'attention à destination du management ;
- Un logiciel d'inventaire et de gestion de stocks ;
- Une migration du logiciel comptable.

f) La valorisation des données

Le BEP dispose de nombreuses données en lien avec ses activités.

Ces données ont une valeur, leur qualité doit être maintenue, leur protection doit être assurée. Elles sont potentiellement sources d'exploitation plus large pour, par exemple, l'aide à la décision, pour la création de nouveaux services, ou pour la mise à disposition de tiers en Open Data.

Dans ce cadre, la plateforme d'agrégation de données s'est enrichie de quelques jeux de données supplémentaires, mis à disposition en Open Data, dans des formats compréhensibles et exploitables par tous.

En interne, les possibilités d'exploitation de l'outil de BI (Business Intelligence) ont été étoffées par la mise à disposition des utilisateurs de quelques rapports d'analyse de données supplémentaires.

L'accent a notamment été mis sur les données liées aux domaines comptables et financiers, dans le but d'affiner les reportings en vue d'une future publication de ces données sous une forme attrayante et pédagogique.

g) L'équipement Télécom des parcs d'activité économique

Dans le domaine des télécommunications, le rôle de médiation entre les entreprises et les opérateurs de télécommunication a été renforcé afin, d'une part, d'informer au mieux les entreprises des parcs d'activité économique sur les offres de connections et de services proposés par les différents opérateurs, et d'autre part, pour encourager les opérateurs à investir sur ces parcs et à proposer des solutions innovantes au bénéfice des entreprises.

6) La communication

a) Le plan de communication à l'intention des nouveaux mandataires

Dans le cadre du renouvellement des Conseils et Collèges communaux (fin 2018), le BEP a mis en place dès l'entame de l'année 2019, un programme d'actions et de communication à l'intention des nouveaux élus du territoire. Outre la **rencontre personnalisée de chaque Collège** nouvellement installé par les équipes de direction, le BEP a proposé à l'ensemble des élus un « **Welcome PAC** » (pour « **Programme d'Actions pour les Communes** »), reprenant une série de 18 événements (visite de réalisations, séminaires, ateliers,...) afin de leur donner l'occasion de (re)découvrir de manière pratique et didactique les services du BEP en matière de gestion de projets (urbanisme, environnement, constructions, programmes européens, smart territoire, énergie,...). Concrètement, un visuel et un folder ont été réalisés, pour appuyer une vaste campagne de communication à l'égard des élus et des agents communaux. Une actualité sous forme de capsule vidéo, relayée sur les réseaux sociaux a systématiquement été réalisée lors de chaque action. Au final, l'opération a rencontré un succès important puisque 300 personnes y ont participé.

A la suite de la mise en place des nouveaux Conseils et Collèges communaux et provinciaux, les instances du BEP ont également été renouvelées. A cette occasion, une **présentation des outils web de communication du BEP** a été faite aux Administrateurs des 5 intercommunales (Conseils d'administration d'octobre 2019), afin de les familiariser avec ces outils mais aussi qu'ils puissent se faire le relais de l'information et des outils mis à disposition du BEP auprès de leurs réseaux de contacts.

Dans la même optique, **une newsletter destinée aux mandataires** a été élaborée en 2019 et sera lancée en 2020. Envoyée de manière mensuelle, celle-ci a pour but de mettre en lumière les actions du BEP qui peuvent les intéresser, qu'il s'agisse de projets d'accompagnement transposables, d'informations d'ordre administratif ou juridique ou de bonnes pratiques en matière de gouvernance.

Enfin, **3 livrets** ont été réalisés pour présenter sous un angle humain et ludique les 3 métiers opérationnels du BEP. Pratiquement, c'est sous la forme d'un livre de recettes qu'est présenté le Développement Economique, d'un carnet de voyage pour le Développement Territorial et d'un guide de jardinage pour l'Environnement.

b) La dynamisation des nouvelles plateformes (collaborative, de crowdfunding et opendata)

En 2019, le BEP a veillé à assurer le développement et la notoriété des 3 plateformes web qu'il a lancé dernièrement.

Pour **G1idée**, plateforme collaborative, l'année 2019 a permis d'identifier un outil qui puisse davantage correspondre aux besoins du BEP en termes d'ergonomie, de facilité d'utilisation et de maintenance et s'inscrivant dans l'optique de simplification des outils web. C'est la plateforme standard développée par Fluicity qui a été choisie. Elle sera mise en production en 2020, à la fois pour servir les projets du BEP en matière de participation citoyenne mais également pour l'utilisation en direct par les Communes qui souhaiteraient s'approprier ce genre d'outil collaboratif.

Pour la **plateforme de crowdfunding CiLo**, 2019 s'inscrit dans la continuité du lancement de l'outil en juin 2018 avec, comme ambition, de la faire connaître et d'amener des porteurs de projets à y solliciter le financement participatif. La dynamique porte ses fruits avec, en 2019, 10 levées de fonds lancées et réussies. Un taux de succès de 100% qui s'explique par l'accompagnement mis en place (formations, accompagnement dans la communication, conseils stratégiques) par le BEP et la sélection des projets en amont, grâce notamment au concours de la Fondation Roi Baudouin et de son expertise en la matière.

Enfin, la **plateforme Opendata** a continué d'être enrichie de données avec, en ligne de mire, la volonté du BEP de mettre en lumière les données financières de l'institution, dans un souci de transparence et de bonne gouvernance. Ce sont donc une quinzaine de datas qui ont été identifiés et sur lesquels le BEP communiquera en 2020 avec la volonté de mettre à jour celles-ci et de les enrichir d'autres données d'année en année.

c) La promotion du nouveau TRAKK

L'année 2019 fut une année de chantier pour l'ancien hall sportif de l'UNamur à Salzinnes. En parallèle et pour préparer le déménagement du « petit » vers le « grand » TRAKK, le BEP a, avec le soutien des fonds européens FEDER, mis en place un plan de communication s'appuyant sur :

- **De nouveaux outils de communication :**

Au départ de la définition de l'identité du TRAKK (avec les 3 partenaires : BEP, UNamur et KIKK), de ses valeurs et de ses cibles, un nouveau logo et une charte graphique ont été mis au point. Le BEP a identifié les messages porteurs à faire passer, en termes de notoriété mais également en vue de trouver des occupants au lieu. Dans ce cadre et avec l'aide d'une agence de communication, des visuels et messages ont été développés. Ceux-ci ont permis de lancer une campagne de recrutement, principalement menée sur les réseaux sociaux. De nouveaux supports de communication tels que flyers, bache

monumentale, encarts publicitaires, goodies, ... ont été développés au départ des visuels et messages créés.

- **Un nouveau site internet :**

Toujours dans l'optique de faire connaître le TRAKK et ses services et dans la perspective du déménagement, un nouveau site internet a été développé, sur base de la nouvelle ligne graphique imaginée et des services proposés par le hub créatif dans sa nouvelle implantation.

- **Un événement inaugural :**

Enfin, une soirée d'inauguration a été concoctée. Celle-ci se déroulera le 31 janvier 2020 et se déroulera en 2 temps : une partie académique et une partie festive. L'événement fera la part belle à la convivialité, en permettant aux participants de découvrir les lieux, de jouer (babyfoot, jeux d'arcade, flipper, air hockey, circuit de voitures) et de terminer la soirée dans une ambiance musicale et festive. 400 personnes sont attendues à cet événement.

d) La conception d'un nouveau plan stratégique 2020-2022

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, les Intercommunales doivent, en début de législature, se doter d'un plan stratégique à 3 ans. Dans ce cadre, une réflexion a été menée en amont de sa conception dans une démarche la plus participative possible, intégrant les attentes des actionnaires communaux et les idées des collaborateurs, dans un cadre fixé par l'équipe managériale. Au final, le BEP a édité **une brochure** au design soigné, reprenant, pour chacune des 5 intercommunales, le contexte dans lequel elle évolue, les enjeux stratégiques, la vision et la mission qu'elle se fixe de même que les objectifs stratégiques qu'elle vise. Des domaines d'actions ont également été identifiés et traduits en projets concrets, répertoriés dans un outil informatique, afin d'être monitorés et suivis par les équipes opérationnelles.

Outre une brochure, **une vidéo** retrace les 10 défis majeurs du BEP pour les 3 années à venir. Celle-ci a été présentée aux Associés communaux, aux Conseils d'administration et à l'Assemblée générale. Elle est également disponible en ligne sur les sites et réseaux du BEP.

e) La communication au BEP en chiffres, c'est...

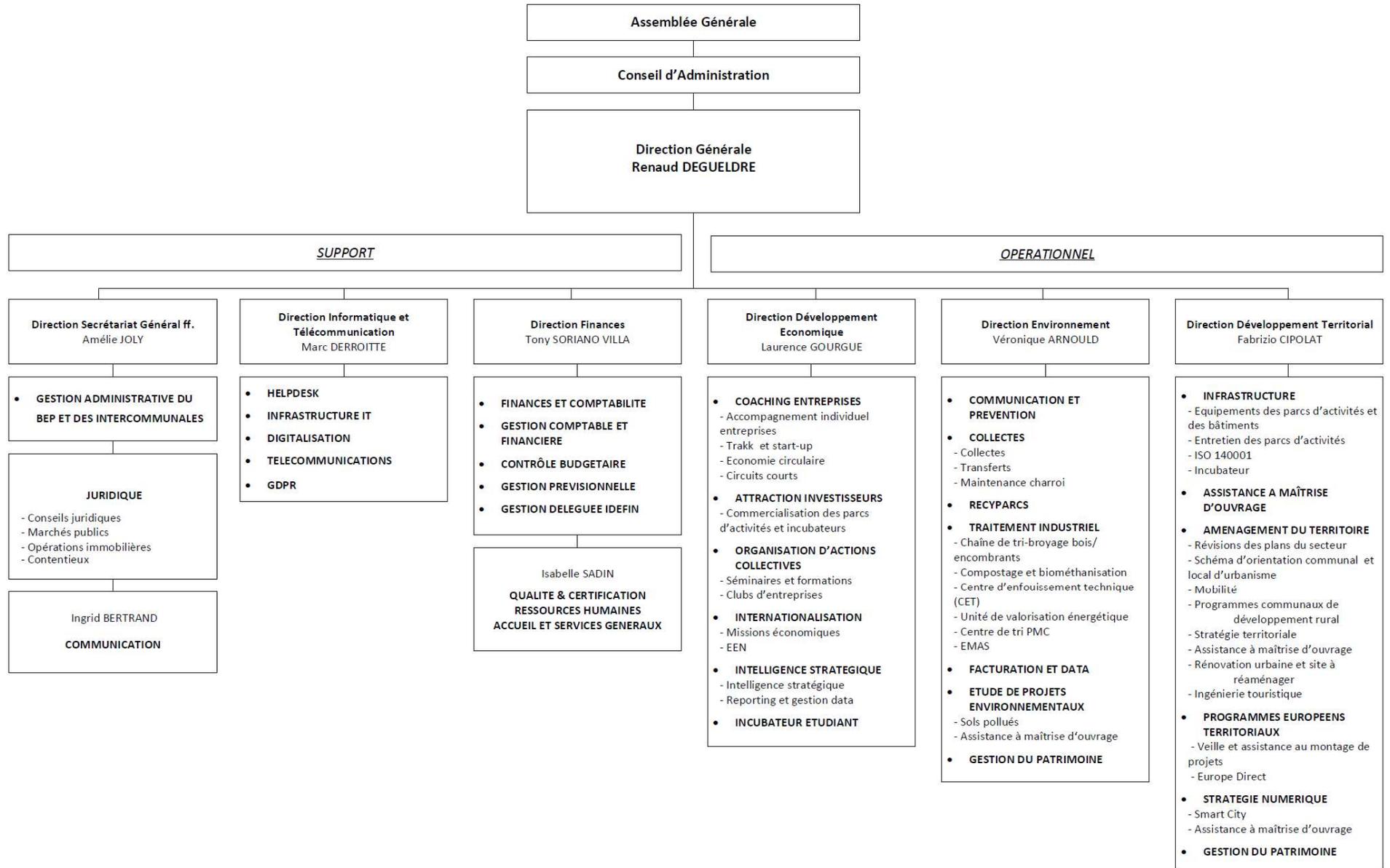
- 21 actions presse
- 682 articles/reportages sur le BEP
- 281.195 visiteurs sur nos sites internet
- 11.252 abonnés sur les pages Facebook, LinkedIn et Instagram du BEP

6 LES COLLABORATEURS DU BEP EN QUELQUES CHIFFRES

- Direction générale et services d'appui	38
- Environnement	39
- Développement Economique	27
- Développement territorial	25
TOTAL	129

Moyenne d'âge	44 ans
Nouveaux collègues	12
Nombre d'intérimaires	9
Nombre d'étudiants	7,5
Nombre de stagiaires	11

L'organigramme général du BEP



III. BEP EXPANSION ECONOMIQUE

1 LES RÉSULTATS CHIFFRÉS

	Objectifs	Résultats
Nombre de nouvelles entreprises implantées dans les parcs d'activité économique	35	91
Nombre de projets d'implantations à l'instruction	30	105
Nombre d'emplois à l'ha vendu	16	20,8
Nombre de m ² à disposition des entreprises dans les incubateurs	0	676
Nombre de projets d'implantation à l'instruction	30	105
Nombre d'ha à l'étude	350	362
Nombre d'ha en cours d'équipement		18,5
Nombre d'entreprises extérieures à la Province attirées dans nos parcs d'activité	10	22

2 L'ACCUEIL DES ENTREPRISES

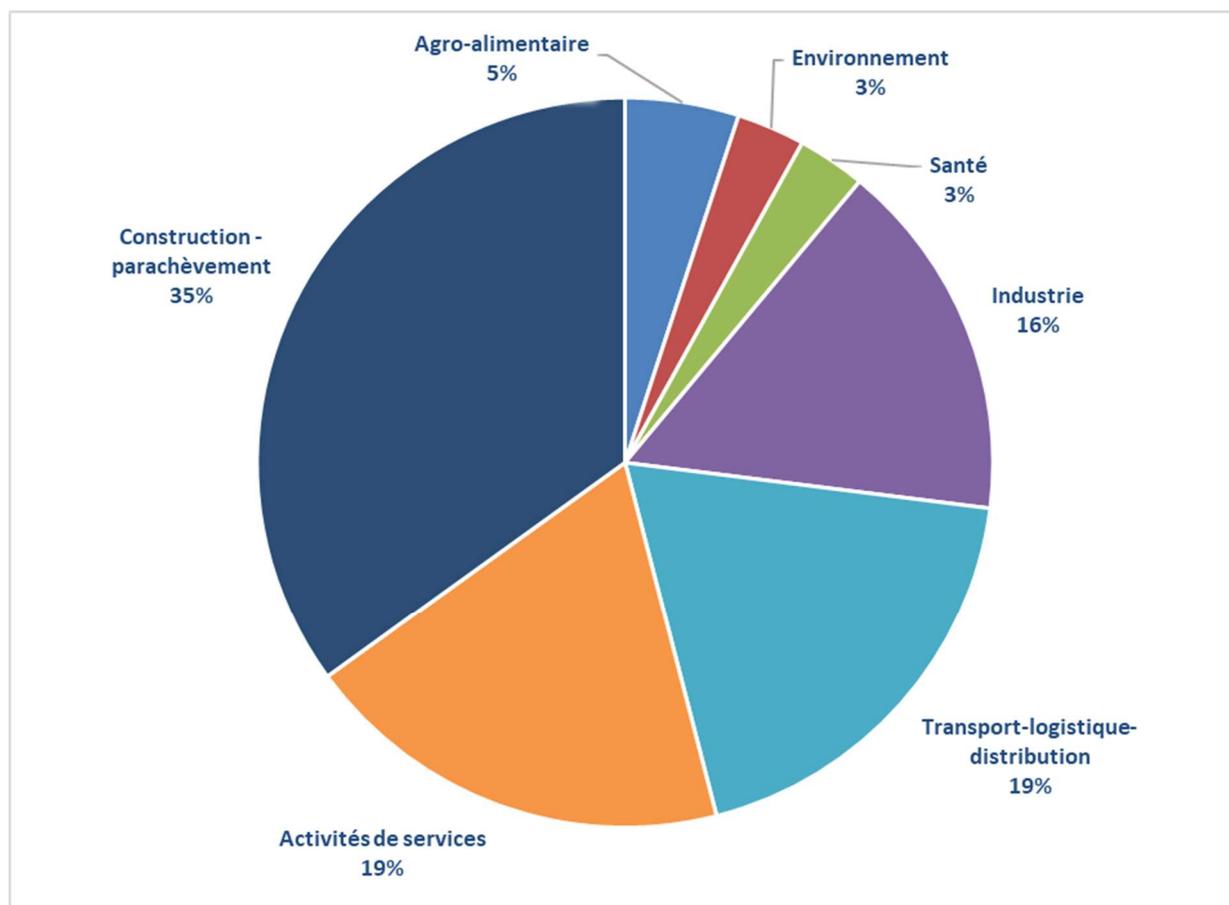
1) La vente de terrains

- Parcs d'activité économique en Province de Namur : situation au 31 décembre 2019

Parc d'activité	Taux d'occupation (%)	Nombre d'entreprises (unités)	Nombre d'emplois (unités)
DINANT			
Achêne	100%	60	573
Baillonville Nord (Somme-Leuze)	90%	29	208
Baillonville Sud (Somme-Leuze)	100%	10	202
Beauraing	11%	7	75
Ciney	96%	89	853
Gedinne	100%	5	33
Hamois	100%	20	71

	Havelange	33%	3	15
	Rochefort	87%	88	545
	Sorinnes (Dinant)	83%	35	169
NAMUR				
	Anton (Andenne)	100%	26	131
	Assesse	100%	65	524
	Auvelais (Sambreville)	78%	5	41
	Crealy® (Gembloux)	69%	119	1.707
	Ecolys® (Namur)	42%	14	438
	Eghezée	100%	3	54
	Fernelmont	95%	127	1.612
	Floreffe 10	100%	19	184
	Floreffe 17	100%	1	490
	Gembloux-Sauvenière	100%	118	1.268
	Mecalys® (Andenne-Fernelmont)	65%	15	257
	La Houssaie (Andenne)	70%	7	138
	Mettet	100%	42	389
	Mornimont (Jemeppe-sur-Sambre)	97%	47	421
	Namur-Nord-Rhisnes	100%	45	1.408
	Namur-Ouest-Floreffe	100%	30	648
	Namur-Sud-Naninne	100%	136	2.217
	Sainte-Eugénie (Sambreville)	9%	7	18
	Seilles (Andenne)	100%	12	623
	Sombreffe	100%	35	592
	Tamines (Sambreville)	64%	9	68
PHILIPPEVILLE				
	Chastrès (Walcourt)	100%	68	238
	Frasnes (Couvin)	100%	5	20
	Mariembourg (Couvin)	100%	45	500
TOTAL		90%	1.346	16.730

Répartition par secteurs d'activité

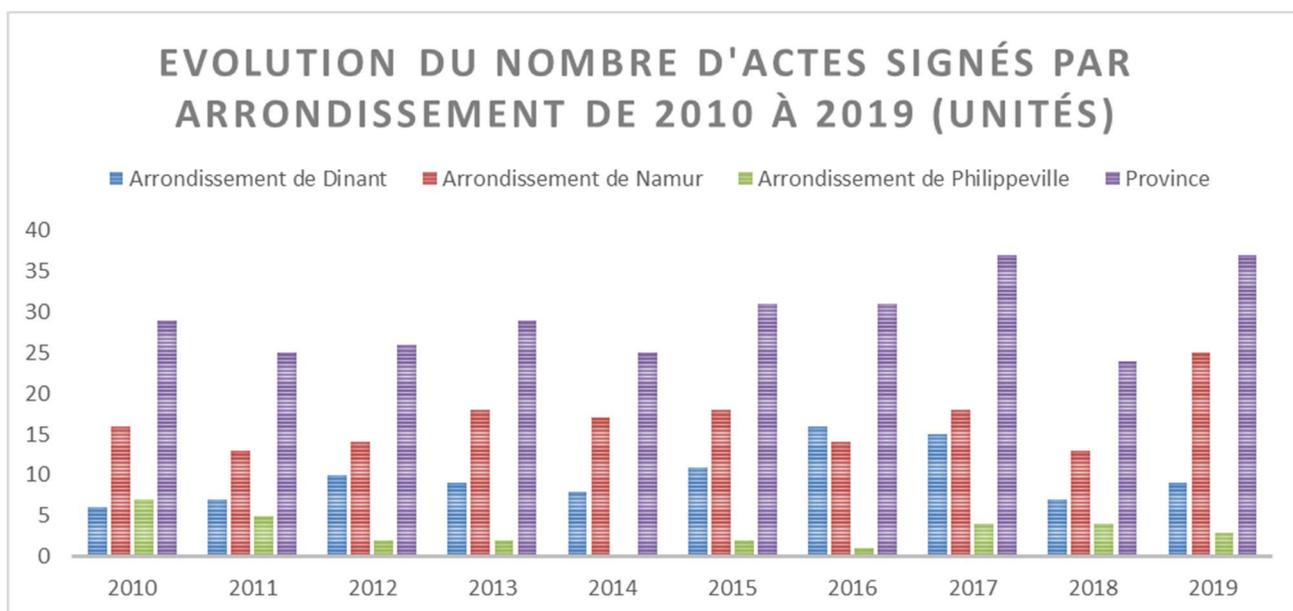


- **Focus sur...**

1. **Evocells** : société active dans la production, l'achat, la vente et la pose de panneaux photovoltaïques, Evocells est un fabricant reconnu de panneaux de qualité, intégrant uniquement des composants européens. L'entreprise connaît une belle croissance depuis son installation en 2014 dans le parc d'activité économique de **Baillonville Nord**.
2. **BPost** : centre de préparation et distribution de courrier et de colis, son installation dans le parc d'activité économique de **La Houssaie** permettra d'assurer une distribution performante sur les Communes d'Eghezée, de Fernelmont, d'Andenne, d'Ohey, de Gesves, de Hamois, d'Assesse et de Havelange. Ce nouveau centre à ériger prévoit d'occuper 112 personnes.
3. **Iséo** : société spécialisée dans l'isolation de l'enveloppe intérieure du bâtiment, elle utilise la technologie par projection en polyuréthane à cellules ouvertes, technologie qui permet d'obtenir un isolant sain, durable et à haute performance (sans présence de solvant, respirant, étanche à l'air, etc...). Elle a trouvé place dans le parc d'activité économique de **Gembloux-Sauvenière**.
4. **Tilman** : acteur majeur dans le secteur de la phytothérapie en Belgique notamment, implantée depuis le milieu des années 90, dans le parc d'activité économique de **Baillonville Sud**, l'entreprise s'agrandit et installe une nouvelle zone R&D et des laboratoires sur le site de **Baillonville Nord** en réaffectant un ancien hall-relais.

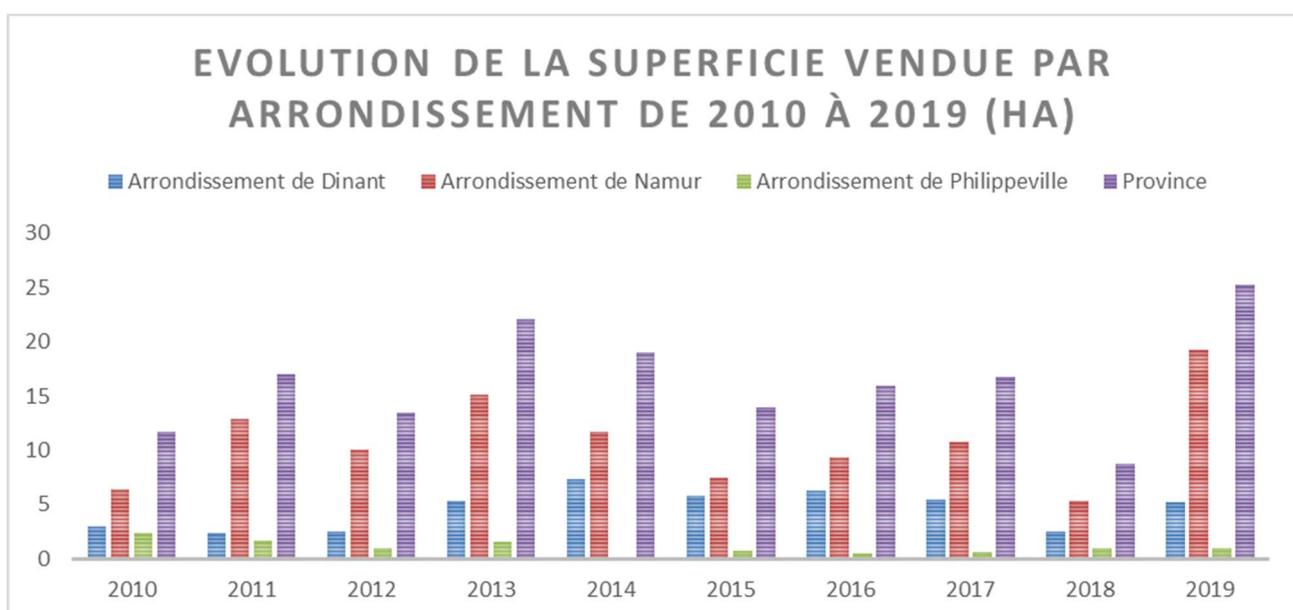
5. **Transports Penning** : société de transport de personnes, l'entreprise dispose d'une flotte de véhicules qui permettra d'assurer des lignes régulières pour le compte du TEC dans la région de Beauraing. Le dépôt, comprenant une station-service et une station de lavage, se situe dans le parc d'activité économique de **Beauraing**.
6. **La Tradition du Feu** : en phase d'installation dans le parc d'activité économique de **Havelange** et active dans la vente et l'installation de poêles, tous combustibles mais aussi l'entretien, le dépannage, le ramonage, le tubage et la réfection de cheminées, cette société répond à une demande dans une région qui compte encore peu de poêleries.

- **Statistiques 2010-2019**

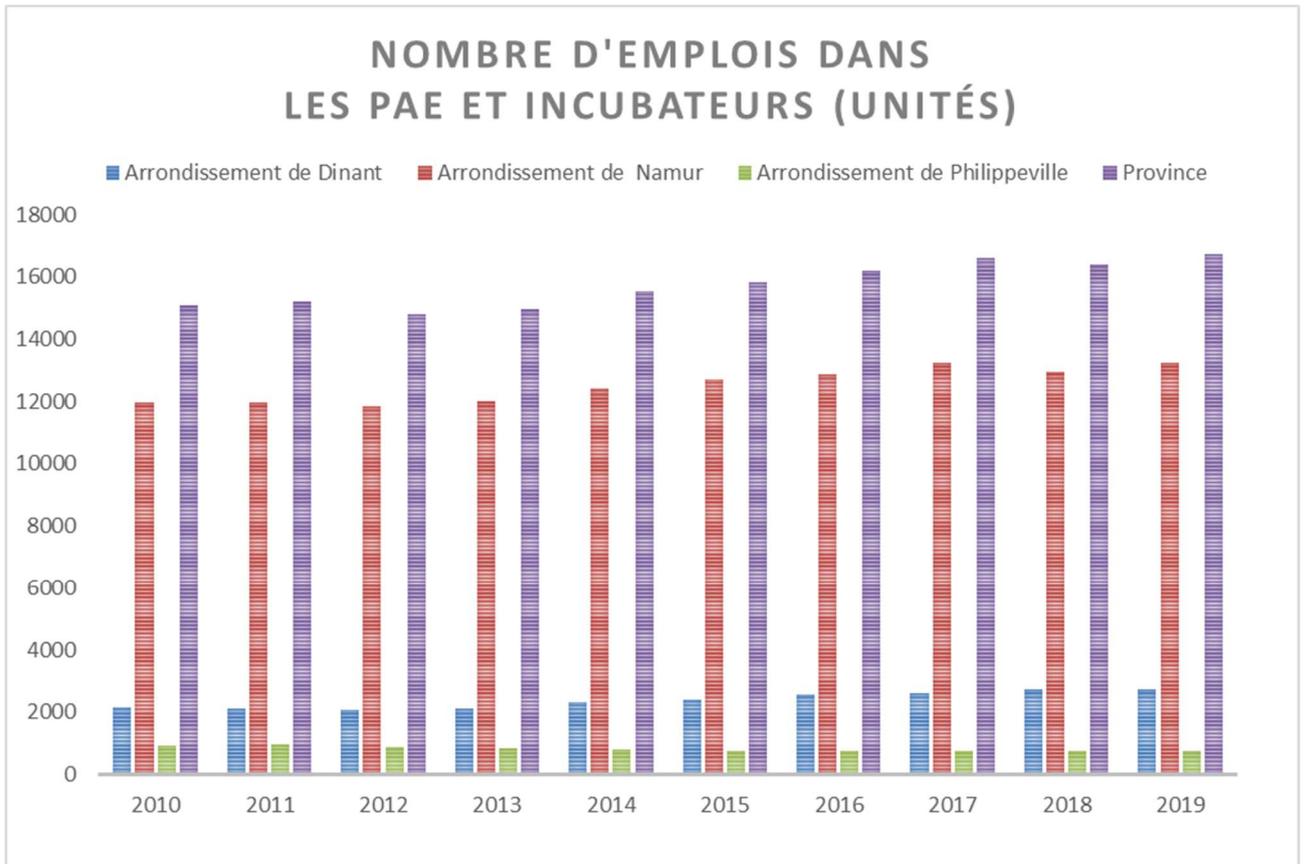


Au-delà des ventes de terrains, chaque année des entreprises s'installent dans les parcs d'activité économique en rachetant des bâtiments existants ou en louant. En 2019, on dénombre 44 nouvelles implantations.

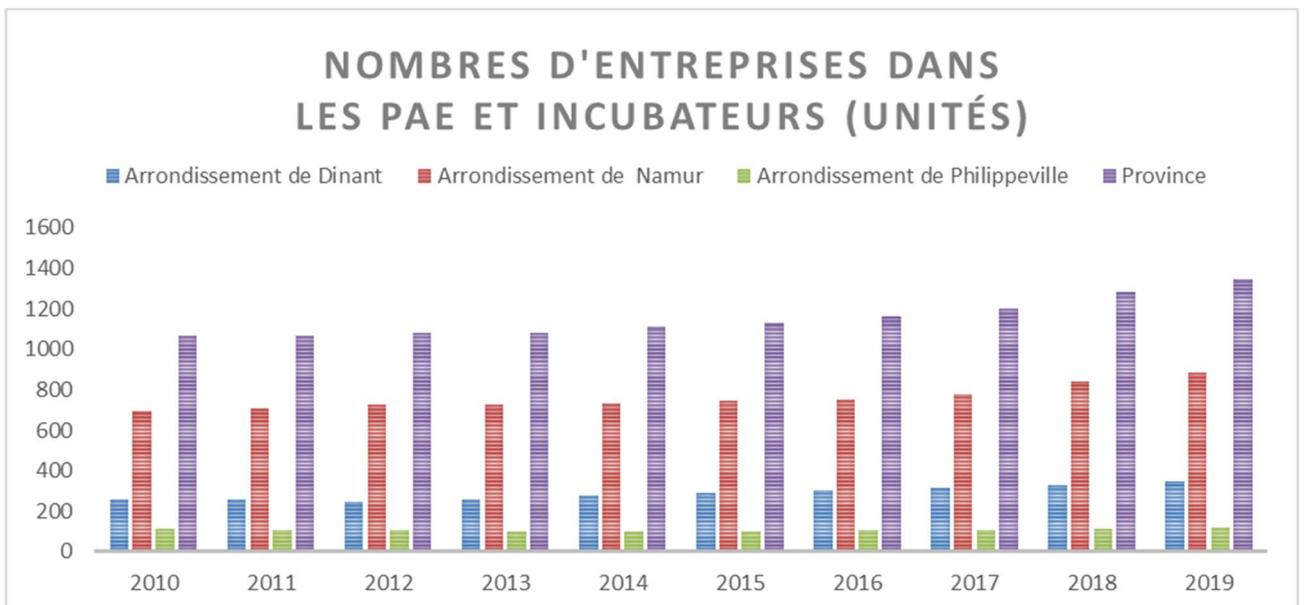
En 2019 : 37 actes signés



En 2019 : 25,3 ha vendus



En 2019 : 16.730 emplois dans les parcs



En 2019 : 1.346 entreprises dans les parcs et incubateurs

2) La construction et la location d'incubateurs

a) La philosophie

Ces infrastructures sont destinées aux jeunes entreprises en phase de démarrage. Les halls-relais présentent bien des avantages pour nos PME naissantes :

- Ils sont idéalement implantés, au sein d'un tissu d'entreprises dynamiques ;
- Ils se situent à proximité des grands axes (auto)routiers ;
- Ils se déclinent en espaces de bureaux ou combinent bureau(x) et atelier ;
- Leur taille varie selon les besoins des entreprises :
 - De 13 à 200 m² pour les bureaux ;
 - Des surfaces de 200 à 390 m² pour les infrastructures combinant bureau(x) et atelier ;
- Leur prix est attractif, tenant ainsi compte des besoins spécifiques des entreprises « débutantes ».

BEP Expansion Economique dispose de 19 halls-relais répartis sur tout le territoire et comprenant 110 modules et/ou bureaux pour une surface totale d'environ 12.600 m².

Elle compte, également, 9 centres d'entreprises dont l'@trium à Crealys®, pour une surface totale d'environ 3000 m².

En 2019, on y dénombre 82 entreprises et 389 emplois. Le taux d'occupation des halls-relais est de 98% et celui des centres d'entreprises est de 65%.

Focus sur...

Clarembeau est une jeune entreprise familiale, qui a vu le jour en 2017. Elle développe une gamme de snacking avec une vingtaine de produits frais, innovants, artisanaux et produits localement. Clarembeau se situe actuellement dans un hall-relais du bâtiment Regain, à Crealys®.

Les Boudines, société installée dans le bâtiment de Food is Life II à **Sainte Eugénie (Sambreville)**, développe une gamme de biscuits proposant une alternative artisanale, biologique, majoritairement sans allergène et qualitative aux collations industrielles pour enfants. Les Boudines, c'est l'unique gamme de biscuits pour enfants certifiée bio, artisanale, belge, zéro déchet et pour tous, du « made in Belgium », respectueux de la nature.

OPlusR est installée dans un module du hall-relais d'**Assesse** en attendant la construction de son bâtiment dans le parc scientifique Crealys®. Cette entreprise conçoit et fabrique des salles blanches ou grises (stériles) et le système de dépoussiérage (aspiration et filtration de particules visibles ou parfois chimiques).

b) La location des incubateurs

On dénombre **22 nouveaux locataires** dans les incubateurs en 2019.

Entreprise	Hall-relais ou centre d'entreprises	Activité	Nombre d'emplois
Stratenet	Centre d'entreprises Atrium - Crealys®	Activités liées au marketing et à internet	4
Pôle Mecatech	Centre d'entreprises Cassiopée - Crealys®	Pôle de compétitivité wallon en génie mécanique	10
Medidee	Centre d'entreprises Cassiopée - Crealys®	Conseils dans le domaine pharmaceutique, médical et de la santé	3
Sertius	Centre d'entreprises Cassiopée - Crealys®	Bureau de consultance juridique, sol, environnement et sécurité externe	6
IS Informatic	Centre d'entreprises Eridan - Crealys®	Domaine des TIC	5
Digiwall	Centre d'entreprises Regain - Crealys®	Analyse et développement de services informatiques	6
Fidelo	Centre d'entreprises Regain - Crealys®	Développement Web – Stratégie marketing	4
Salta Energy	Centre d'entreprises Regain - Crealys®	Bureau d'études dans le domaine des énergies et du gaz	4
Clarembau	Centre d'entreprises Regain - Crealys®	Confiserie, biscuiterie, chocolaterie et snacking en fabrication artisanale	3
HappyFlow	TRAKK	Création de papeteries innovantes et inspirantes, gestion administrative, relation clients, communication/marketing	2
Extense Nutrition	Centre d'entreprises Sainte-Eugénie (Sambreville)	Production de produits finis (snacks protéinés : biscuits et chips)	4
Les Boudines	Centre d'entreprises Sainte-Eugénie (Sambreville)	Production et commercialisation de biscuits et produits chocolatisés biologiques	3
Benoît Boxus PP	Centre d'entreprises Sainte-Eugénie (Sambreville)	Courtier en assurances	2
Intérieur Leblicq	Hall-relais - Fernelmont	Menuiserie	4
Trust Components	Hall-relais - Fernelmont	R&D et production par usinage de moyeux de roue de vélo	2

OPlusR	Hall-relais - Assesse	Conception et construction de salles blanches ou grises et dépoussiérage	16
Sigoji	Hall-relais - Rochefort	Fabrication de pralines et chocolats	6
Oui Bien Sûr	Hall-relais - Samart	Zone logistique de stockage de bière, de colisage, de conditionnement de colis cadeaux	4
Waveinall	Hall-relais - Samart	Agence de communication	4
Buro 3VD	Hall-relais - Beauraing	Fabrication et distribution d'objets d'aménagement pour l'Horeca	4
Bartholomeus	Hall-relais - Walcourt	Vente en ligne de linge de lit	2
Renovagri	Hall-relais - Achêne	Construction, vente, mise en peinture de remarques agricoles	2

c) Les nouveaux espaces de travail

- Espaces de coworking

L'appel à projet wallon visant à soutenir le développement de nouveaux espaces de coworking en zone rurale en Wallonie, a permis à la Province de Namur de se doter de 4 nouveaux espaces qui ont pu se mettre en place et croître en 2019. Il s'agit de :

- 1) Coworking Fernelmont à Fernelmont ;
- 2) Jem'Connecte à Jemeppe-sur-Sambre ;
- 3) Beauraing Coworking à Beauraing ;
- 4) Co'Din à Sorinnes ;
- 5) Coworking E420.

Un partenariat a été établi avec ces 5 espaces. Il se traduit tantôt par la co-organisation d'évènements, la tenue d'ateliers au sein de leur salle de réunion, tantôt par de la promotion des espaces.

Un projet européen de mise en réseau des espaces de coworking du sud de l'Entre Sambre et Meuse et de la Région Grand Est a été porté par le BEP, via Essaimage et le Coworking E420. Il porte le nom de **Hactiv'Ardenne** et vise à encourager la mobilité des coworkers, de part et d'autre de la frontière, afin d'élargir leurs opportunités de développement. Le projet a été retenu dans le cadre du 4^{ème} appel à projet Interreg V. Le BEP en est chef de file et les 4 espaces de coworking seront accompagnés dans leur mission de formation par l'ASBL Forsud (spécialiste de la formation entre pairs dans le domaine du numérique). « Hactiv'Ardenne » est également soutenu par Coworking Digital Wallonia.

- Coworking Namur

Le Coworking Namur maintient ses activités rue Marie Henriette, en proposant un programme d'activité étoffé à destination de sa communauté de coworkers et des entrepreneurs namurois.

- Le TRAKK

Dans son installation première, le hub créatif namurois, baptisé TRAKK comptait 8 bureaux, tous loués à des start-ups du secteur du numérique et des industries culturelles et créatives. Outre l'offre d'hébergement, le TRAKK dispose d'un fablab et de salles de créativité. Le hub déploie une politique d'innovation et un programme d'activités visant à faire émerger de nouvelles start-ups dans les secteurs visés.

Les bureaux ont été occupés en 2019 par :

- **Happy flow** : entreprise active dans la réalisation et l'impression d'agendas de développement personnel ;
- **Superbe**: entreprise active dans les technologies et le design, créant des expériences et installations interactives ;
- **Level Studio** : bureau d'architectes ayant également développé des compétences en modélisation 3D ;
- **KingSize** : agence de communication print/digital ;
- **Amplo** : bureau social pour artistes ;
- **GeoSquare** : activités bureautiques et informatiques ;
- **Spade** : bureau dans le design digital.

Les travaux du nouveau TRAKK se terminant fin 2019, les 3000 m² seront mis à disposition des intéressés début 2020.

3 L'ATTRACTION D'INVESTISSEURS

a) Les actions 2019 en matière d'attraction d'investisseurs

- Les outils de communication

Le site internet www.invest-in-namur.be est régulièrement mis à jour, avec des actualités relatives aux entreprises investissant dans la province, des success stories d'investisseurs ou des vidéos présentant leur évolution. Par exemple, Fytofend en 2019 qui a emménagé dans son nouvel outil de R&D et production à Crealys® ou encore le témoignage de l'équipe internationale de Volition qui grandit sur le parc scientifique.

Les solutions d'e-marketing sont planifiées en 2020 au départ d'outils déjà disponibles sur le système de gestion du site web. En 2019, ce sont essentiellement des publicités payantes qui ont été testées sur Facebook pour la promotion des bâtiments mis en location par BEP Expansion économique.

Une brochure à destination du marché national et international, assortie de fiches des biens immobiliers, a été finalisée et sera complétée par de nouvelles fiches d'autres sites à vendre ou à louer. La communication se complète par des bâches publicitaires placées sur les

bâtiments de BEP Expansion économique dans les parcs, des publicités locales et le recours à Immoweb pour la promotion des biens immobiliers.

- L'organisation de rencontres thématiques

Le BEP s'appuie sur des ambassadeurs de territoire, le réseau de l'AWEX, l'UNamur et Gembloux AgroBioTech, afin de promouvoir le territoire namurois, de mettre en évidence des entreprises qui se développent et innovent.

- Les salons et missions

Le BEP a participé à la mission technologique à College Station (Texas -USA) de l'AWEX et OWIN dans le cadre de la collaboration mise sur pied avec l'Université de TEXAS A&M dans une optique de prospection d'investisseurs et d'identification d'opportunités pour les entreprises wallonnes (voir la rubrique « Accompagnement d'entreprises / 4. Missions internationales »).

b) Les résultats 2019

Le BEP a comptabilisé 22 acquisitions ou locations dans les parcs d'activité économique de la part d'entreprises extérieures à la Province ou à capital étranger (y compris le rachat de propriétés et les locations). Le BEP joue à la fois le rôle de facilitateur pour proposer des solutions adéquates, convaincre l'entreprise de choisir Namur mais aussi d'y rester lorsque d'autres propositions lui sont faites.

Ces quelques dossiers en témoignent :

Pays d'origine	Entreprise	Secteur d'activité	Description (implantation, partenariat, ...)
Italie	Meat&Doria	Distribution de pièces automobiles (conçues ou fabriquées par le groupe en Italie)	Achat d'un bâtiment existant à Assesse Accompagnement de l'entreprise et suivi de son développement
Belgique-Brabant Wallon	Solar Concept	Bureau d'études et installateur actifs dans le domaine des énergies renouvelables, de systèmes de chauffage central, de plomberie/sanitaire, d'équipements de ventilation et dans l'électricité générale	Achat d'un terrain à Ecolys® – 10 emplois
Belgique-Liège	Evolve Performance	Développement moteurs mécaniques et électroniques de voitures et d'autres véhicules	Achat d'un terrain à Baillonville Nord – 4 emplois
Belgique-Flandre-Bruxelles	B-Close	Vente, location et entretien d'élévateurs pour levage et entreposage (secteur aéroportuaire et logistique)	Achat d'un terrain à Rhisnes - 15 emplois
Belgique-Flandre	Les Cafés Rombouts	Distribution de café	Achat d'un terrain à Mecalys® – 9 personnes

Belgique – Anvers	Signaroute	Entreprises d'études, préparations, réalisations, locations et entretiens de signalisations (temporaires) routières et balisages de chantiers, de vente de mobiliers urbains	Achat d'un terrain à Mecalys® - 28 emplois
-------------------	------------	--	--

En 2019, 12 offres ont été transmises à des sociétés étrangères pour les convaincre de s'implanter à Namur, sur les 33 demandes transmises par l'AWEX Invest.

Très souvent à nouveau, ces profils ne correspondent pas à nos capacités immobilières ou à notre stratégie d'accueil d'entreprises, ce qui nous empêche de leur faire offre (très grands terrains, bâtiments industriels existants de grand gabarit, dossier mentionnant déjà une zone géographique définie, activité polluante, ...). Ce phénomène s'accroît d'année en année.

Parmi les dossiers proposés par l'AWEX, plusieurs ont mené à des visites de parcs ou de bâtiments, avec un réel potentiel d'implantation, c'est le cas d'une société turque active dans la nanotechnologie appliquée aux implants, d'une entreprise allemande participant à un appel d'offres en Belgique qui a sollicité une option temporaire à Ecolys® ou encore des sociétés actives dans l'aéronautique qui pourraient rejoindre l'Aérodrome de Temploux.

Des contacts sont toujours en cours pour d'autres clients, comme :

- Un studio français dans les métiers de la voix, la communication et l'identité sonore ;
- Une société chinoise active dans les jeux-vidéos ;
- Une entreprise américaine (identifiée lors d'une mission économique) que le BEP accompagne depuis plusieurs mois pour monter son projet en Europe, avec la possible création d'un bureau à Namur ;
- Un investisseur portugais intéressé par Namur.

Focus sur...

Crealy®, le parc scientifique namurois où se concentrent des entreprises de haute technologie.

La société **Volition** a signé un gros accord de coopération avec l'Université Texas AM pour sa filiale américaine afin de développer des tests précoces de cancers à destination des animaux. Ce qui augure d'une forte croissance de l'entreprise.

SGS Belgium, a acheté une parcelle supplémentaire afin d'y installer un petit centre de regroupement intermédiaire de déchets pour SGS EWACS (SGS Emergency, Waste and Chemical Services), sans traitement sur place, afin d'offrir un service optimal face à des situations d'urgence impliquant des produits chimiques.

Par ailleurs, 10 entreprises déjà implantées élaborent actuellement des projets d'extension ou d'implantation. En 2019 ce sont surtout des locations supplémentaires que l'on comptabilise à Crealy®, soit 9 nouvelles entreprises dans les centres d'entreprises et d'innovation.

Ecolys® privilégie principalement les secteurs innovants de l'écoconstruction et de la construction durable, de l'environnement ou des projets qui adoptent des pratiques environnementales respectueuses.

Cafés Delahaut : la société est active dans la torréfaction de cafés, la logistique, l'entreposage de marchandises alimentaires (notamment des gammes de thés), l'entreposage de machines à café espresso, la dégustation de café et l'exploitation d'un petit

point de démonstration du matériel commercialisé.

CBlue : cette entreprise de consultance est active dans le secteur informatique et dans la conception, la production et la réalisation de plateformes e-learning, de serious games, ainsi que dans l'installation et la maintenance d'infrastructures de produits web. La société est principalement active dans les domaines de l'administration systèmes et réseaux, de l'hébergement de haute qualité, du déploiement et développement de portails e-learning.

Carbor-Carliier : entreprise familiale qui existe depuis 1933 et déjà présente sur Ecolys® y relocalisera ses ateliers de menuiserie et de mécanisation, actuellement situés à l'entrée de la Ville de Namur.

La concrétisation de la **salle de ventes Rops** mais aussi la poursuite des autres projets entrepris sur le même site par Actibel, à savoir le business center, les salles de conférences et d'évènements, le restaurant le Félicien et les premières chambres d'hôtel (2020).

En outre, une dizaine de prospects sont en cours de négociation pour s'implanter dans les mois à venir.

Par ailleurs, le BEP a entamé et finalise la construction d'un hall-relais à l'entrée du parc à proximité du projet de bâtiment en paille du Cluster Eco-construction.

Mecalys®, nouveau parc implanté à cheval sur les territoires d'Andenne et de Fernelmont, accueille ses premiers occupants.

Dwelling : il s'agit d'une entreprise de construction de biens résidentiels à structure en bois massif (Maisons ou villas basse énergie, modernes, contemporaines).

Neve : il s'agit d'un centre de formations de travailleurs susceptibles de par leur activité professionnelle, de travailler en hauteur.

Alpitec : cette entreprise est active dans la distribution, la livraison de matériel lié au sport en hauteur ainsi que des équipements de sécurité au travail.

OTW/TEC : l'opérateur de transport public wallon a acquis une parcelle dans le but de relocaliser les services techniques et d'entretien de la flotte des véhicules desservant les provinces de Namur-Luxembourg.

Care-Ys®, le parc en projet à Bouge (13 ha), dédié à la santé et au vieillissement de la population.

Mise en œuvre :

Au sujet de la procédure urbanistique, le projet d'aménagement de Care-Ys® a été adopté provisoirement par le Conseil communal en 2018. En 2019, les Arrêtés de plan communal d'aménagement et de reconnaissance économique ont été adoptés. La mise à disposition des terrains est prévue pour 2022-2023 à la fin des travaux.

Projet de thématisation :

Pour faire face au challenge du vieillissement, il est essentiel de faire évoluer les biens et services impactés par cette mutation. Le BEP souhaite donc promouvoir les savoir-faire des entreprises namuroises et en inciter d'autres à se diversifier. Mais également attirer des entreprises et start up actives dans des applications en lien avec la silver économie.

Afin de booster les opportunités de développement que présente la silver économie pour les entreprises namuroises, un programme d'actions spécifiques a été mis en place en 2019 (voir le point « actions collectives »). Un des objectifs est de positionner Namur, Capitale de la Wallonie, sur la thématique de la silver économie. L'idée s'appuie sur la présence d'acteurs majeurs du secteur (hôpitaux, mutualités, universités et centres de recherche, entreprises de pointe, ...).

Care-Ys® s'inscrit dans cette approche. Le parc se veut un lieu de concentration d'acteurs, cœur d'un réseau plus large sur la Province de Namur et la Wallonie.

4 LE DÉVELOPPEMENT, L'AMÉNAGEMENT ET L'ÉQUIPEMENT DES PARCS

D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

1) Les parcs à l'étude

Anticiper les besoins en espaces pour les entreprises qui participent au bon positionnement du territoire provincial Namurois. Cela permettra de renforcer l'attractivité du territoire et favoriser l'accueil des entreprises. Au total, 362 ha de nouvelles zones sont à l'étude.



❖ Présentation des parcs en phase d'étude

PARCS DU PLAN PRIORITAIRE ET DE L'INTERCOMMUNALE

- Crealys®

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension de 50 ha du parc industriel de Crealys® à Gembloux (les Isnes).

En 2019, les recommandations du rapport sur les incidences environnementales ont été intégrées au plan communal d'aménagement en vue de son adoption provisoire courant 2020.

- Ciney-Hamois

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension de 51 ha du parc d'activité économique de Ciney-Biron situé sur les communes de Ciney et Hamois, au croisement des axes N4 et N97.

En 2019, l'Arrêté ministériel validant le plan communal d'aménagement et révisant le plan de secteur a été adopté par le Gouvernement. Ce dernier a également validé la demande de reconnaissance économique permettant la mise en œuvre du parc d'activité et les acquisitions nécessaires à la création du parc.

- Care-Ys® (Namur-Bouge)

Le BEP est auteur de projet du plan communal d'aménagement de Bouge qui vise à aménager un parc d'activité économique de 15 ha et un parking-relais à Bouge et correspondre ainsi au périmètre d'agglomération du schéma de structure communal de Namur.

En 2019, l'arrêté ministériel validant le plan communal d'aménagement et révisant le plan de secteur a été adopté par le Gouvernement. Ce dernier a également validé la demande de reconnaissance économique permettant la mise en œuvre du parc d'activité et les acquisitions nécessaires à la création du parc.

- Rochefort

Le projet vise l'extension du parc industriel et artisanal de Rochefort par la création de 24,15 ha de nouvelles zones d'activité économique mixtes réparties au nord et au sud du parc d'activité existant.

Toutefois, courant 2019, la réflexion portant sur la redynamisation économique du parc a été poursuivie. L'extension est intégrée à cette réflexion globale.

- Walcourt

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Chastrès sur une superficie de 6,6 ha en zone d'activité économique mixte et 6,3 ha en zone d'activité économique industrielle.

Des compléments d'études techniques ont été initiés afin de préciser le projet d'épandage externe au parc pour en limiter l'impact sur le voisinage.

Une alternative de localisation est également à l'étude.

- Couvin - Mariembourg

Le projet vise l'extension du parc industriel de Mariembourg sur 25,6 ha en zone industrielle et 13,9 ha en zone d'activité économique mixte.

L'étude d'incidences a été finalisée durant l'année 2019.

- Onhaye

Le projet vise la création d'une nouvelle zone d'activité économique mixte d'une surface de 8 ha à Anthée.

Un Arrêté ministériel approuvant les modifications du plan de secteur a été obtenu en 2019 et la demande de reconnaissance économique a été réalisée.

- Assesse

Le projet vise l'extension du parc industriel de La Fagne à Assesse. Elle porte sur 15 à 25 ha de zone d'activité économique mixte en lieu et place d'une zone agricole à l'est de la zone d'activité existante.

Une étude technique et financière a été menée courant 2019 pour vérifier la faisabilité de l'extension du parc.

- Dinant

Le projet vise à étendre le parc d'activité économique existant de Sorinnes, sur 15 hectares. L'affectation envisagée porte sur une zone destinée à l'activité économique mixte et d'artisanat.

Compte tenu de l'entrée en vigueur du CoDT (Code du développement territorial), le projet a été réorienté vers une révision du plan de secteur. Le dossier de demande de révision économique a été initié en 2019.

- Philippeville - Les Baraques

Le projet vise la création d'un nouveau parc d'activité économique d'environ 27 ha à proximité de Philippeville.

En 2019, les recommandations du rapport sur les incidences environnementales ont été intégrées au plan communal d'aménagement en vue de son adoption provisoire courant 2020.

- Mecalys®

Le BEP et la SPI initient une demande de révision de plan de secteur en vue d'étendre le parc d'activité économique de Mecalys® sur près de 50 hectares sur les territoires d'Andenne, Fernelmont et Héron.

Le projet de dossier de base a été envoyé pour relecture aux Communes et à la SPI fin 2019.

- Mettet

Le projet de plan communal d'aménagement vise l'extension du parc industriel de Mettet. L'extension envisagée porte sur 15 ha de zone d'activité économique mixte en lieu et place d'une zone agricole et dont la moitié est propriété communale.

En 2019, les recommandations du rapport sur les incidences environnementales ont été intégrées au plan communal d'aménagement en vue de son adoption provisoire courant 2020.

- Somme-Leuze

Le BEP en collaboration avec la Commune de Somme-Leuze étudie une demande de révision de plan de secteur en vue d'étendre le parc d'activité économique de Baillonville Nord sur 15 hectares. Un dossier de base est en cours d'élaboration.

Ce projet a fait l'objet de plusieurs concertations courant 2019 avec la DGO4, avec le DNF et le ministère de la Défense (pour la gestion de la compensation).

PARCS LOCAUX

- Bièvre

La mission vise la révision partielle du plan communal d'aménagement n°1 dit « Les Fontaines » à Bièvre. Cette révision doit permettre l'inscription d'une zone d'activité économique en extension du zoning actuel sur 15 hectares.

L'Arrêté ministériel validant la révision du plan de secteur a été obtenu en décembre 2019.

- Houyet

Le plan communal d'aménagement transcrit le projet de reconversion du site de la Briqueterie à Wanlin sur 9 hectares.

L'adoption provisoire a eu lieu en juillet 2019 par le Conseil communal.

- Fosses-la-Ville

Le projet initial visait la création à Bois-de-Villers d'un nouveau parc d'activité de 6 ha en application du Plan prioritaire bis.

Le projet a été réorienté vers la création d'une nouvelle zone d'activité économique mixte de 10 ha à Fosses-la-Ville. Le dossier a été soumis au Collège communal pour valider sa localisation.

- Somme-leuze

L'entreprise phytopharmaceutique Tilman S.A. a sollicité le BEP pour l'élaboration d'une demande de révision de plan de secteur en vue d'étendre ses activités au nord du parc d'activité de Baillonville Sud sur 3,3 hectares. Les terrains leur appartenant, l'entreprise en est l'initiateur de la demande. Un dossier de base est en cours d'élaboration.

Ce projet a fait l'objet de plusieurs concertations courant 2019 avec la DGO4, avec le DNF et le ministère de la Défense (pour la gestion de la compensation).

- Doische

Le projet vise à accompagner la Commune dans sa démarche de création d'un parc d'activité local eu égard aux besoins du territoire communal. Le projet porte sur 12 ha situés au nord du village. Il s'inscrit dans le cadre du PCDR de Doische et vise à maintenir les entreprises locales sur le territoire.

En 2019, le BEP a accompagné la Commune en vue de l'élaboration du dossier de demande de révision du plan de secteur.

2) L'équipement des parcs

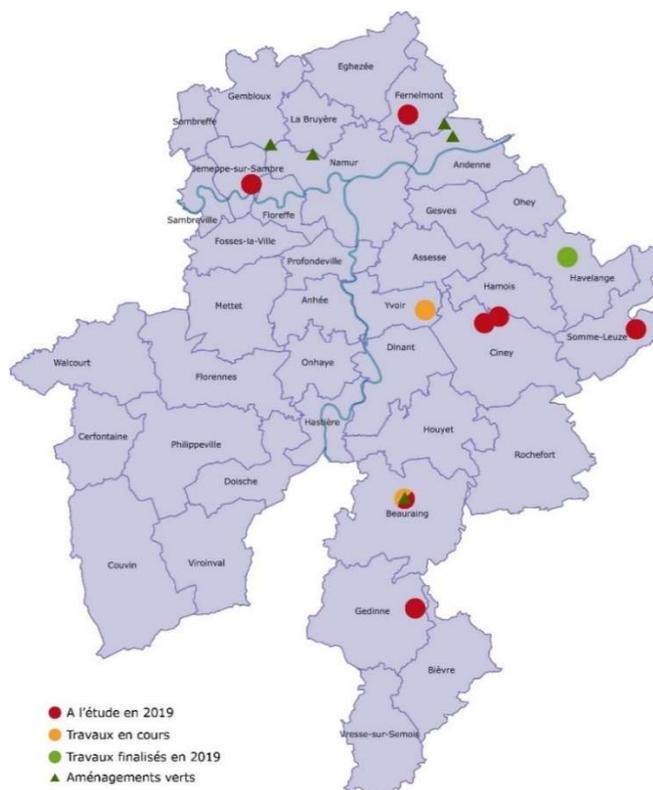
Trois études d'équipement/rénovation de parcs ont été lancées en 2019 sur les zones de **Beauraing** (3^{ème} phase de voirie - +/- 7,4 ha), **Ciney** (extension phase 1 - +/- 24,5 ha) et **Mornimont** (rénovation de voiries existantes).

En 2019, plusieurs études techniques d'équipements finalisées en 2018 en vue de valoriser des espaces dans les parcs de **Ciney-Lienne** (voirie secondaire - +/- 1,5 ha), **Fernelmont** (voirie secondaire - +/- 4,5 ha), **Bailionville** (égouttage) et **Gedinne-Station** (extension de voirie - +/- 5,0 ha), ont servi de base au lancement de la procédure de marché public visant l'attribution de la phase des travaux. L'ensemble de ces chantiers doivent débuter au cours de l'année 2020.

Les travaux d'équipements de parcs en voirie, adduction d'eau, équipements électriques ont débuté lors de l'année 2019 à **Spontin** et **Beauraing** (seconde phase de voirie - 1,5 ha) et se sont finalisés à **Havelange**. Ce qui permet d'ouvrir une surface de 7,5 hectares supplémentaires à disposition des entreprises.

Enfin, cinq chantiers d'aménagements verts et de création de cheminement pour favoriser la mobilité douce ont débuté en 2019 sur les parcs d'activité économique de **Crealys®**, **Ecolys®**, **Mecalys®**, **La Houssaie** et **Beauraing**. Ceux-ci se finaliseront au printemps 2020.

La carte ci-dessous illustre cette situation (chantiers de voirie).



Focus sur...

L'extension du parc de Ciney-Biron

Le projet concerne une extension de l'ordre de 50 ha qui sera phasée en deux épisodes de travaux, la première étant prévue pour 2021.

Pour intégrer ce parc d'activité dans son environnement, plusieurs aménagements paysagers seront réalisés dans et autour de la zone. Le projet a fait l'objet d'une étude urbanistique et d'une demande de reconnaissance avec expropriation réalisée par le BEP en collaboration avec les Communes et le SPW (Service Public de Wallonie).

Une fois l'étude finalisée (dernier trimestre 2020), la demande de permis sera lancée dans la foulée de manière à pouvoir lancer la procédure de marché public à la fin du premier trimestre 2021 et envisager le démarrage des travaux (voiries, égouttage, distributions d'eau, télécoms, ...) fin 2021.

Une nouvelle zone d'activité à Spontin

Un nouveau parc d'activité ouvrira ses portes à Spontin d'ici 2020. Il accueillera, à quelques pas du village et d'un accès à l'autoroute E411, une douzaine de TPE et de PME non polluantes et actives dans le secteur artisanal.

Un marché de travaux a été attribué pour la réalisation d'un accès depuis la route nationale et la mise en œuvre d'une nouvelle voirie interne au parc. Les travaux ont débuté en octobre 2019.

La particularité du parc est de ne pas recourir à un réseau d'assainissement collectif. En effet, les eaux pluviales de la voirie seront infiltrées dans des noues et les eaux des entreprises seront traitées sur leurs propres parcelles. Objectif : éviter de créer une station d'épuration pour un parc de petite taille et dont les coûts seraient supportés par la collectivité. En outre, cela permet également de pousser les entreprises qui s'installeront dans ce nouveau parc d'activité économique à diminuer leur impact environnemental.

Des aménagements verts dans 5 parcs d'activité économique existants

Afin d'améliorer le cadre de vie au sein des parcs d'activité, autant pour les occupants, que les visiteurs et les habitants à proximité des parcs, mais aussi pour assurer une meilleure intégration de la biodiversité, des travaux d'aménagements verts sont en cours sur les parcs d'activité économique de Beauraing, Crealys®, Ecolys®, Mecalys® et La Houssaie à Andenne.

A Beauraing, des plantations, une zone de pique-nique avec table et bancs, un cheminement piéton, des perchoirs pour rapaces et une plateforme d'observation de la faune ont été aménagés.

A Crealys®, des trottoirs en pavés, des espaces verts le long des nouvelles voiries et Rue Jean Sonnet et des plantations d'arbres hautes tiges et de plants de haies feuillues ont été réalisés.

A Ecolys®, un cheminement piéton rythmé par la plantation d'arbres hautes tiges et des accotements et ilots centraux dans l'avenue d'Ecolys® et dans la nouvelle zone Vesta sont aménagés. Les ronds-points dans la zone d'Ecolys® sont reprofilés et plantés avec des haies et arbres hautes tiges. Les merlons de la zone du bassin d'orage sont aménagés en prairies fleuries avec plantations d'arbres hautes tiges. Il est également prévu l'aménagement de quatre zones vergers de variétés de pommes et poires en buissons palissés qui seront en gestion par la coopérative Paysans Artisans.

A Mecalys®, des zones vertes intérieures au parc seront plantées d'arbres hautes tiges, de plants forestiers, de plants de haies feuillues, d'arbustes, de graminées et plantes vivaces.

Les zones vertes en bordures d'habitation sont plantées de haies fruitières, composées d'essences arbustives fruitières et d'arbres hautes tiges fruitiers permettant un écran mais aussi un lien entre l'habitat et la zone d'activité. La pose de perchoirs pour rapaces est également prévue sur le parc.

A La Houssaie, les ilots centraux et les limites du parc sont plantés d'arbres hautes tiges et de plants de haies feuillues. Des perchoirs pour rapaces seront placés.

Le merlon, en bordure des habitations est également planté de haies vives composées d'essences arbustives, fruitières et de lisières. Une zone verger sera plantée de pommiers de hautes tiges de variétés régionales.

3) La signalétique des parcs d'activité existants et des nouveaux parcs

En 2019, ce sont vingt-quatre aires de lectures qui ont été réalisées sur l'ensemble des parcs d'activité économique. Ces aires ont pour but de permettre l'arrêt d'un véhicule pour la lecture du totem plan présentant les noms d'entreprises présentes dans les parcs.

En 2020, un marché sera exécuté pour placer les panneaux existants au droit de ces aires de lecture et également pour équiper la signalisation des nouveaux parcs d'activité économique, dont Sainte-Eugénie, Beauraing, Mecalys®, La Houssaie et Havelange.

4) Une démarche environnementale au sein des parcs

Le BEP se fixe pour objectif de veiller au développement économique durable du territoire namurois en mettant en exergue ses atouts en matière d'innovation et de créativité. Afin de rencontrer cet objectif, plusieurs actions sont menées en matière environnementale.

a) Certification ISO 14001

Depuis 2009, le BEP est certifié ISO14001 et en 2019 il a été certifié conformément à la nouvelle version 2015 de la norme ISO 14001.

Toujours dans un souci d'amélioration continue, la certification du périmètre, qui va de la conception, construction des parcs d'activité économique jusqu'à leur gestion, est régie par une série de procédures écrites, d'indicateurs de performance, d'audits internes. Un lien est également créé avec le système qualité ISO 9001 du BEP mis en place depuis 2010.

Avec comme objectifs, une remise en question en permanence afin d'identifier des pistes d'amélioration dans chacun de ses métiers/activités.

En 2019, le résultat de l'audit externe a confirmé le maintien de la certification.

b) Projet IMAGINE : Interreg VB Europe du Nord-Ouest

Le projet consiste à mettre en valeur les terrains non utilisables pour l'activité économique dans les parcs d'activité, soit les zones tampons, les zones résiduelles autour de certains aménagements infrastructurels, ... en permettant à des entrepreneurs de la nouvelle agriculture d'y avoir accès. Cet accès sera néanmoins conditionné à un engagement de la part de ces entrepreneurs : qu'ils s'engagent dans une dynamique de circuits courts et de mobilisation de jeunes sans emploi qui pourront ainsi gagner une expérience professionnelle dans ce secteur émergent.

Le projet a été accepté par le programme Interreg Europe du Nord-Ouest le 11 janvier 2019. Ensuite, la première phase consistait à développer la méthodologie qui va être appliquée dans chaque pays (France, Angleterre, Luxembourg, Pays-Bas et Belgique). Toutes les

parties prenantes ont donc été formées à la méthodologie de co-production. Chaque site pilote a également défini son modèle d'incubation (sa manière de fonctionner).

L'événement de lancement du projet a eu lieu les 5 et 6 novembre à Paris et Moussy-le-Neuf. En 2020, les jeunes commenceront leur formation sur le terrain.

5 DE NOUVEAUX INCUBATEURS

a) La répartition géographique des nouveaux incubateurs



- Les nouveaux incubateurs

- **TRAKK à Namur**

- Le BEP porte le projet de rénovation et d'extension de l'ancien centre sportif de l'Université de Namur qui a été acquis en 2016, en vue d'y héberger un hub créatif (1800 m²), appelé TRAKK, également retenu dans le cadre de l'appel à projets FEDER.

- Le BEP a suivi les travaux qui se sont terminés fin 2019.

- **Nouveau Saint-Servais**

- À la demande de l'ASBL Nouveau Saint-Servais qui gère le site, le BEP a conçu et estimé un projet de réaménagement de l'ancienne citerne d'eau du site, en vue de la reconverter en espace à louer et plus particulièrement en vue d'y développer une champignonnière. La conception et les cahiers des charges ont été réalisés en 2019.

- **Ecolys®**

- Un nouveau bâtiment d'accueil temporaire de type industriel divisé en 3 modules indépendants de 250m² chacun sera proposé en location pour les entreprises mi-2020.

Chaque module comprend un grand atelier, un bloc sanitaire et un bureau. Tous les modules seront raccordés de manière individuelle aux réseaux d'énergie et de télécommunication. De plus, chaque module sera équipé d'une installation de panneaux photovoltaïques.

Le dossier d'exécution a été réalisé et le permis d'urbanisme délivré fin 2018. En parallèle, le marché de travaux a été lancé et attribué. Les travaux ont débuté en juin 2019 et se termineront en avril 2020.

- **Mecalys®**

Ce nouveau bâtiment d'accueil temporaire est un bâtiment de type industriel comprenant un grand module de 380 m² qui sera proposé en location pour les entreprises début 2020. Ce module comprend un grand atelier divisible en deux si besoin, un bloc sanitaire et un bureau. Il est raccordé de manière individuelle aux réseaux d'énergie et de télécommunication. Ce bâtiment sera construit juste à côté du premier hall-relais afin de profiter des infrastructures extérieures de ce dernier.

Le dossier d'exécution a été réalisé. Le permis d'urbanisme a été délivré fin 2018. En parallèle, le marché de travaux a été lancé et attribué.

Les travaux vont débuter en avril 2020.

Focus sur ... le TRAKK

Profitant de la nouvelle période de programmation européenne (FEDER 2014-2020), BEP Expansion Economique a fait le choix d'acquérir l'ancien hall sportif de l'UNamur, pour y développer, à plus grande échelle, le hub namurois. L'ambition est de taille puisqu'il s'agit, grâce au financement européen (40%) et wallon (50%) d'aménager un espace de près de 3000 m² pour y accueillir :

Un fab lab : 315 m² (soit 3x la superficie du fab lab du « petit » TRAKK) d'espace lumineux, et super équipé, sont accessibles selon différentes formules. Différentes machines sont disponibles : découpeuse laser, CNC, fraiseuse numérique, thermoformeuse, découpeuse numérique, fraiseuse 5 axes, ultimaker (imprimante 3D), ...

Des bureaux : le TRAKK propose des bureaux full équipés de 4 à 10 personnes comprenant une connexion internet haut débit. Les lieux permettent de louer un bureau à une ou plusieurs entreprises.

Deux espaces de coworking : réparti sur 2 niveaux, l'espace accueille 80 postes de travail, avec différentes formules pour s'adapter au mieux aux besoins des coworkers.

Des salles de réunion : 6 salles de réunion (in)formelles et full équipées, pouvant accueillir de 4 à 30 personnes, à louer à l'heure, la demi-journée, ou pour plus longtemps encore.

Des espaces de convivialité : la cafet' est le cadre idéal pour rencontrer les autres habitants du TRAKK, les 3 terrasses permettent de profiter de l'air frais et de la vue sur Namur, les petits salons répartis aux différents étages et aménagés avec la récup' made in La Ressourcerie Namuroise mais aussi des vestiaires et douches pour les plus sportifs de la communauté.

Sans oublier **une arène** d'une centaine de places pour accueillir des conférences, ateliers et événements.

A l'extérieur, le site accueille un parking de 16 places (dont une PMR), une station « Li Bia Vélo » de 15 vélos. Situés à proximité immédiate de l'Université et du centre-ville, les occupants bénéficient ainsi d'un accès simple et rapide à une série de services.

IV. BEP ENVIRONNEMENT

1 LES RÉSULTATS CHIFFRÉS

	Objectifs	Résultats
Production globale de déchets	Max 530 kg/an/hab	530 kg/an/habitant
Taux de recyclage	Min 55 %	57,20 %
Taux de compostage/biométhanisation	Min 17 %	17,65 %
Valorisation énergétique	Max 26 %	24,95 %
Mise en centre d'enfouissement technique	Max 2 %	0,20 %
Nombre de personnes sensibilisées (hors campagnes mass media)	Min 50.000	81.456

1) L'évolution de la production de déchets en Province de Namur

En 2019, 264.813 tonnes de déchets ménagers (530 kg/an/habitant) ont été récoltées au travers des différents outils et services de collecte proposés par BEP Environnement aux 499.700 habitants qu'elle dessert (habitants des 38 communes de la province de Namur et Héron, province de Liège), soit **une hausse de 7 kg/an/habitant** par rapport à la production de déchets en 2018.

Cette hausse de l'ordre de 4.336 tonnes (par rapport à 2018) s'explique par l'augmentation des fractions les plus pondérales reprises dans les recyparcs, à savoir :

- les déchets verts pour lesquels les conditions climatiques variables d'une année à l'autre entraînent de fortes fluctuations de production (hausse de plus de 4%) ;
- les déchets de bois (hausse de 6,5%) ;
- les encombrants (hausse de 6%) et encombrants non incinérables (hausse de 10%) ;
- les déchets inertes/de construction (hausse de 1%).

Cela reste toutefois bien en-dessous des 572 kg/an/habitant, la production de déchets la plus élevée atteinte en 1999. Depuis, une baisse sensible de la production de déchets a été observée.

2) L'évolution des modes de traitement

- **Déchets recyclés/compostés ou valorisés**

198.181 tonnes = 397 kg/an/habitant de déchets (384 kg/an/habitant en 2018) :

- récoltés dans les recyparcs (déchets de construction, déchets verts, bois, métaux, déchets d'équipements électriques et électroniques, ...) ;
- collectés sélectivement en porte-à-porte (papiers-cartons, PMC, déchets organiques) ;
- récupérés dans les bulles à verre ;
- issus des encombrants.

- **Déchets incinérés avec valorisation énergétique**

66.079 tonnes = 132 kg/an/habitant (même quantité par habitant qu'en 2018) de déchets ménagers et encombrants résiduels issus de la chaîne de tri-broyage de Floreffe, incinérés dans l'unité de valorisation énergétique (UVE) d'Intradel à

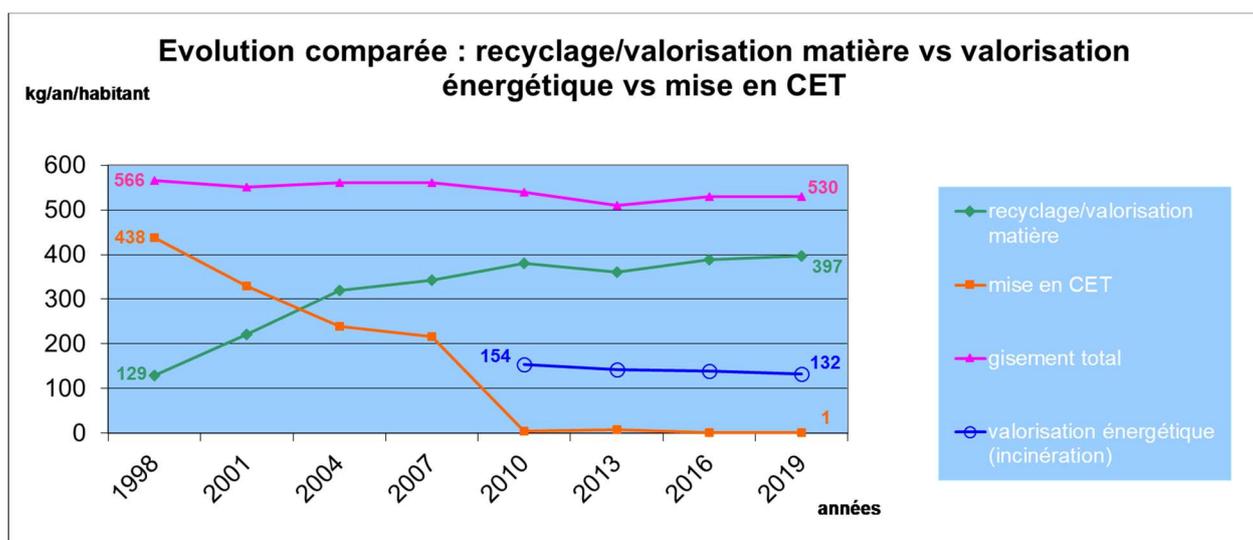
Herstal (Uvelia), et dans celle de Bruxelles Energie (lors de la période d'arrêt pour maintenance d'Uvelia).

- **Déchets mis en centre d'enfouissement technique (CET)**

553 tonnes * = 1 kg/an/habitant (6 kg/an/habitant en 2018) de déchets spécifiques qui ne trouvent pas d'autres exutoires que la mise en CET (déchets d'amiante-ciment).

En 2019, il n'y a pas eu de grosse période d'arrêt de l'unité de valorisation énergétique Uvelia pour entretien/maintenance. Aucune tonne de déchets ménagers et encombrants n'a dès lors dû être mise en CET.

** Il s'agit de mise en CET directe, les refus de centres de recyclage/valorisation éventuellement mis en CET ne sont pas comptabilisés.*



3) Autres chiffres clés

- **1.276.840** visites enregistrées dans les recyparcs ;
- **2.193.067** km parcourus par les camions de BEP Environnement ;
- **44.041** tonnes de déchets transférées par la voie d'eau entre la station de transfert de Floreffe et l'unité de valorisation énergétique Uvelia d'Herstal ;
- **104 kg/an** de déchets ménagers en Province de Namur (en diminution de 8% par rapport à 2018, - 9 kg/an/habitant) ;
- **29 kg/an** de déchets organiques collectés sélectivement en Province de Namur (en hausse de 16 % par rapport à 2018, + 4 kg/an/habitant) ;
- **9.435** élèves sensibilisés à la prévention, au tri des déchets ou à la propreté publique dans les écoles namuroises ;
- **23.448** citoyens ayant participé à des actions de nettoyage dans le cadre de la campagne de grand nettoyage de printemps de Be Wapp ;
- **194** stands, prêts/mises à disposition d'outils de sensibilisation, animations de prévention/tri/sensibilisation du BEP, lors de manifestations locales, soit un contact direct avec **16.091** personnes.

2 FOCUS SUR LE DÉMARRAGE DES COLLECTES P+MC...

Au 1^{er} octobre 2019, les innovations en matière de recyclage permettant le tri de nouveaux emballages, le nouveau sac bleu élargi à presque tous les emballages plastiques a été mis en place partout en Province de Namur et à Héron. Désormais, en plus des bouteilles et flacons en plastique, les barquettes et ravers, sacs et sachets, films plastiques, pots et tubes peuvent être jetés dans le sac PMC.

Cette évolution est importante pour l'environnement (moins de déchets incinérés) mais également pour le portefeuille des citoyens. Plus de déchets acceptés dans le sac PMC signifie une réduction du poids/volume du conteneur à puce/sac payant pour les déchets résiduels et donc, une économie financière.

En tant que première Intercommunale wallonne à généraliser ce nouveau tri à l'ensemble de son territoire, le changement a été annoncé via une vaste campagne de sensibilisation :

- 15 jours avant le lancement, tous les ménages namurois ont reçu une plaquette d'information dans leur boîte aux lettres. Ce support détaillé a été complété d'une news sur le site internet du BEP et des Communes, d'un article dans les bulletins communaux et de publications Facebook pour informer le grand public que « le nouveau sac bleu arrive à grand pas ! ». L'accent a été mis sur l'introduction progressive du nouveau sac bleu partout en Wallonie.
- La semaine suivante, la communication se déclinait via les médias sociaux autour des « 10 choses à savoir sur le nouveau sac bleu ». Des informations complémentaires ont été apportées pour expliquer les types d'emballages autorisés et l'importance de respecter les règles de tri (ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres, séparer le film plastique de la barquette...).
- Au 1^{er} octobre, « Le nouveau sac bleu est là : allez-y, triez ! C'est désormais à chacun de jouer ! ».
- Dans la 4^{ème} phase de la campagne, mi-octobre, une nouvelle news a apporté réponses aux questions des citoyens au sujet des déchets qui posaient encore problème. Un guide de tri a également été mis en ligne.
- Dans la continuité, une vidéo reprenant le bon tri des déchets du nouveau sac bleu a été réalisée et diffusée sur les réseaux sociaux et les télévisions locales.
- Fin octobre, un quizz pour tester ses connaissances a été mis en ligne.

Enfin, en novembre, les citoyens ont été informés via le web, les bulletins communaux et des panneaux sur sites, de la fin de la collecte des films plastique et pots de fleurs, au 31 décembre 2019, dans les recyparcs.

Les Communes ont également reçu un kit composé d'affiches et de leaflets afin de faciliter ce changement et les écoles, des affiches et autocollants adaptés au public scolaire.

Pour les actions de proximité telles que les stands et animations/formations de sensibilisation, de nouvelles roues du tri adaptées reprennent plus en détails les consignes de tri pour le Nouveau sac bleu, les papiers-cartons, les organiques, le verre et les déchets résiduels.

... ET L'ÉVOLUTION FUTURE DES COLLECTES

Cette avancée du « nouveau sac bleu » permettra de collecter et de recycler encore plus d'emballages en plastique. A terme, cela signifie une baisse escomptée des déchets résiduels de 6 à 8 kg dû au transfert de déchets d'une poubelle à l'autre, moins de nouvelles matières premières nécessaires, moins d'énergie dépensée et moins de rejets de CO₂.

L'augmentation de la fraction P+MC sera progressive. D'une moyenne annuelle de PMC de 18,4 kg/an/hab. jusqu'en septembre 2019, les 3 premiers mois de la nouvelle collecte du P+MC conduite à une moyenne annuelle de 21,7 kg/an/habitant, soit une progression de 17,7 %.

Sur la même période, la diminution du poids de la poubelle résiduelle est d'un peu moins de 5%.

Après 3 mois de fonctionnement, on constate beaucoup moins de refus (main rouge) de sacs bleus, mais tous les citoyens n'ont pas encore intégré les nouvelles modalités de collecte. Il y a donc encore une marge de progression importante attendue.

En plus de l'augmentation de la captation du gisement du P+MC et du succès croissant de la collecte des déchets organiques, il y a de plus en plus de Communes qui s'inscrivent dans la voie du zéro déchet. Tout cela concourt à la réduction du poids d'ordures ménagères résiduelles.

A moyen terme donc, il faudra donc que BEP Environnement adapte sa façon de collecter les déchets ainsi que son offre de service, en fonction des réalités de terrain. Pour ce faire, en 2019, le BEP a confié une étude au bureau de consultance COMASE afin de se projeter dans le futur pour :

- Adapter éventuellement les fréquences de collectes ;
- Identifier des alternatives pour diminuer les collectes en porte-à-porte ;
- Prospector les techniques nouvelles de collectes.

Les résultats de l'étude sont attendus pour le premier trimestre 2020.

3 LE PROGRAMME INTÉGRÉ DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

La politique de gestion des déchets ménagers en Province de Namur a pour préoccupations principales la préservation de l'environnement et le respect de la hiérarchie définie au niveau européen et régional, à savoir, par ordre d'importance :

- La prévention/sensibilisation,
- La réutilisation et le réemploi,
- Le recyclage et la valorisation matière,
- Les autres formes de valorisation, dont la valorisation énergétique,
- L'élimination contrôlée des déchets ultimes.

Par ses actions et projets réalisés en 2019, BEP Environnement s'inscrit plus que jamais dans les lignes directrices définies en matière de prévention et de gestion des déchets ménagers par la Wallonie, notamment au travers de la Déclaration de Politique Régionale. BEP Environnement respecte la législation en vigueur et oriente dès à présent ses actions dans les axes directeurs du Plan Wallon des Déchets-Ressources adopté par le Parlement wallon le 23 mai 2018.

4 LA PRÉVENTION ET LA SENSIBILISATION

1) Les actions en faveur de la prévention

« En route vers le zéro déchet ! », cette thématique déclinée tout au long de l'année, reprend les grands thèmes de la prévention des déchets tels que la réduction du gaspillage alimentaire, la sensibilisation à l'utilisation des produits naturels au jardin ou à la maison, le compostage, ... Ces gestes sont promus au sein de diverses activités telles que stands, formations et animations.

- **Magdé** www.magde.be, le magazine WEB Antigaspi et anti Déchets destiné au grand public, lancé en 2018 à l'initiative de la Copidec (Conférence permanente des Intercommunales de gestion des Déchets), a proposé tout au long de l'année des actus, news et événements. Quatre newsletters ont été envoyées avec, à chaque fois, un dossier thématique. En mars, un dossier sur « Le plastique, fantastique ou catastrophique » et en juin, un numéro spécial sur le jardin zéro déchet. En septembre, ce sont les emballages et surtout les solutions pour réduire les déchets qui ont été présentés avec la mise en avant du vrac. Et en décembre, un numéro spécial fêtes de fin d'année zéro déchet.
- Au printemps, les Intercommunales ont réalisés une brochure « **Mon jardin zéro déchet** » (VISUEL). 24 pages illustrées fourmillent d'astuces pour éviter l'usage de produits dangereux au jardin. La brochure a été promue auprès des cercles horticoles.
- Tout au long de l'année, des **séquences** « En route vers le zéro déchet ! » ont été diffusées sur les ondes de **Vivacité** dans l'émission de Terry Lemmens. Au premier semestre, 3 par mois, dans l'émission Vivacité Aller-retour Namur - Brabant Wallon - Luxembourg et, pour le second semestre, 4 par mois, dans l'émission Vivre ici. Les Intercommunales IDELUX, in BW et BEP Environnement se partagent l'antenne sur des sujets liés à la prévention des déchets.
Parmi les thèmes abordés :
 - Le réemploi : « S'habiller en seconde main : un défi possible pour 2020 ? », « Une rentrée scolaire zéro déchet » ;
 - La réduction du gaspillage alimentaire : « Savez-vous ce qu'est le locavorisme ? », « Conserver ses fruits et légumes tout l'hiver » ;
 - L'éco-consommation : « Halloween zéro déchet » ou « Développez les réflexes zéro déchet avec vos enfants » ...
- Durant la SERD (**Semaine Européenne de réduction des déchets**), BEP Environnement a mis en avant par des news, différentes actions de proximité telles que :
 - Le 14 novembre, la sensibilisation des commerçants au vrac en leur proposant un autocollant conçu en partenariat avec « Zéro waste Belgium » pour signaler qu'ils acceptent les contenants réutilisables dans le but de réduire les emballages en plastique.
 - Le 16 novembre, l'animation de stand « zéro déchet » lors de la donnerie Cinacienne et la Fête du terroir à la Citadelle de Namur.
 - Le 18 novembre, les animations scolaires sur le réemploi « Les génies de la récup » lors des journées du développement durable dans les écoles d'Eghezée.
 - Le 20 novembre, la promotion de l'exposition « Objectif moins déchets, des livres pour agir » à Dinant.

- Le 21 novembre, le rappel de 7 gestes pour faire moins de déchets, sur base de la brochure « Un jour, un geste ».
 - Le 22 novembre, la distribution de 700 kits pour la Fête de l'arbre organisée dans les communes de Fernelmont, La Bruyère, Profondeville, Somme-Leuze et Yvoir. Ces kits étaient composés des deux nouvelles brochures réalisées en Copidec « Mon pote le compost », « Mon jardin zéro déchet » et d'un crayon à planter.
- Une **action « Restaurateurs »**, destinée à éviter le gaspillage des restes alimentaire en offrant une lunchbox pratique, solide et durable a été mise en place avec la Commune de Philippeville, Commune « Zéro déchet ». Six restaurants ont participé à cette action en remettant à leurs clients des leaflets de sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire, une lunchbox et en apposant un autocollant sur leur devanture.
 - Le 7 juin, une formation à **l'utilisation d'outils d'animation « moins de déchets »** a été donnée à 10 relais communaux (bibliothèques, services éco-conseils, agents constatateurs ou centres culturels). L'idée est que ces relais puissent proposer eux-mêmes des activités de sensibilisation au sein de leurs manifestations locales.
 - Pour les publics fragilisés, **un kit de produits respectueux de l'environnement** et un feuillet proposant recettes et conseils a complété les animations et ateliers de fabrication de produits d'entretien. Douze structures dont 9 CPAS en ont fait profiter leurs bénéficiaires. 231 kits ont été remis.
 - Le prêt d'outils pédagogiques dont l'exposition sur l'éco-consommation contribue à intensifier la sensibilisation via des relais locaux. En 2019, l'exposition s'est rendue dans les centres culturels de Dinant, Doische et Philippeville. Les jeux, panneaux interactifs, malles de livres ou de déchets ont été prêtés 21 fois, permettant de sensibiliser 1.258 personnes.

2) Les actions en faveur de la propreté publique

- Le 6 juin, une matinée d'échanges sur la propreté publique a rassemblé une trentaine de représentants communaux afin d'aborder diverses thématiques liées à la propreté publique. Agents constatateurs, médiatrices aux sanctions administratives communales, agents techniques, conseillers en environnement, fonctionnaire sanctionnateur, ... ont réfléchi à la mise en place de synergies sur le long terme. Notamment sur le signalement des infractions observées par les agents de nettoyage des bulles aux agents constatateurs ou sur les outils de prévention à créer pour sensibiliser les citoyens aux infractions environnementales.

A l'issue de la matinée d'échanges, différentes Communes ont manifesté le souhait d'intégrer un groupe de travail sur la création d'un **leaflet sur les incivilités**. Y sont représentées les Communes de Sambreville, Walcourt, Florennes, Andenne, Ciney, Eghezée, Fosses et Namur. La structure de la brochure a été élaborée et sa rédaction se poursuivra en 2020.

- Ce projet ainsi que l'adaptation du jeu **Outikit en jeu « Quartier + propre »** fait l'objet d'une convention entre le BEP et Be Wapp (Pour une Wallonie plus propre). Après analyse et adaptations proposées par des partenaires extérieurs (ASBL Reform et Empreintes), le jeu initial a été adapté pour aboutir à une version définitive fin 2019. Cet outil pédagogique très complet, aborde la gestion des déchets de façon transversale et ludique.
- BEP Environnement a également collaboré au test de **l'application Fix My Street** développée par Be Wapp, application dont le but est de permettre le signalement aux Communes d'incivilités et dégradations dans l'espace public. BEP Environnement est concerné par les signalements concernant les bulles à verre.

- En collaboration avec Fost Plus et les Intercommunales wallonnes, Be Wapp a lancé un second projet pilote pour les écoles en 2019. En province de Namur, 7 écoles ont été sélectionnées pour tenter d'obtenir le **Label écoles propres** décerné par Be Wapp. La première phase de présentation du projet et d'audits a été lancée au dernier trimestre 2019. Les teams sont mises en place et rassemblent une centaine de personnes actives dans le projet.
- L'Intercommunale a été sollicitée par les Communes de Couvin, Sombreffe, Mettet, Walcourt, Namur et Andenne pour intégrer le Comité de pilotage constitué autour de **l'appel à projet Plan local de propreté**.
- Pendant **le grand nettoyage de Printemps** (du 29 au 31 mars), mené à l'initiative du Ministre wallon de l'Environnement, BEP Environnement a soutenu les Communes via une communication web et le prêt d'îlots de tri. 25 conteneurs de nettoyage (pinces, bâches, vareuses...) ont été prêtés aux Communes pour soutenir les 23.448 bénévoles engagés dans l'action en Province de Namur (5.156 sacs PMC et 7.766 sacs tout-venant ramassés).

3) Les actions en faveur du tri

- Une campagne de sensibilisation au bon **tri des déchets organiques** s'est déclinée, à partir de mai, par une diffusion de messages sur le site du BEP, les réseaux sociaux et le cinéma. Ce sont les emballages non biodégradables et l'utilisation des sacs non conformes qui ont été ciblés. Dès début juin, les collecteurs ont refusé les sacs organiques non-conformes en apposant un accroche-sac permettant aux citoyens de comprendre leurs erreurs. En parallèle, des nouveaux panneaux ont été apposés sur les flancs des camions de collecte.
- Face à la problématique des dépôts clandestins autour des **bulles à verre**, BEP Environnement et Fost Plus ont lancé une campagne de sensibilisation sur le sujet en avril et décembre 2019. Parole a été donnée aux bulles au travers d'un message « Mon quartier à meilleure mine quand les bulles sont clean ». Trois vidéos ont été diffusées via les réseaux sociaux et des news ont été transmises aux communes pour leurs bulletins communaux. Elles portaient sur le bon tri, l'interdiction des dépôts au pied des bulles tant pour les caisses ou sacs servant à amener le verre aux bulles que pour les encombrants.
- En octobre au moment de l'adoption des **taxes relatives aux déchets** par les Communes, **une vidéo explicative** sur son utilité et les services qui y sont liés a été conçue pour aider les Communes à l'expliquer via les réseaux sociaux à leurs citoyens. La taxe-déchet sert à financer le fonctionnement des recyparcs, le traitement des déchets, l'organisation des collectes et les campagnes de sensibilisation à la réduction, la réutilisation et au tri des déchets.
- L'appel à projet « **Classes ambassadrices du tri et de la propreté** » lancé en septembre 2018 par le BEP a mobilisé 12 écoles primaires de la Province. Les lauréats sont, pour la meilleure amélioration du tri dans l'école, l'Athénée royal de Gembloux, la propreté dans l'école, l'Institut Saint-Joseph à Ciney et la mobilisation des autres classes, l'Ecole du Sacré-Cœur de Burnot. Elles ont été récompensées par une journée à Chevetogne.
- Une **animation scientifique sur la thématique du plastique**, son usage actuel et les dégâts considérables causés par les déchets qu'il représente a été créée par le BEP et proposée aux élèves de la 3^{ème} à la 5^{ème} secondaire dans 10 écoles de Namur (201 élèves). En collaboration avec Ose la Sciences, 16 classes (297 élèves) de 1^{ère}/2^{ème} secondaire ont également pu bénéficier d'animations scientifiques sur différents thèmes comme les plastiques, le 7^{ème} continent, les décomposeurs lombric/champignons...

Et pour les primaires (3^{ème} à 5^{ème}), BEP Environnement a choisi d'aborder la thématique « Moins de déchets, zéro jetable » avec CAP Sciences. Cette animation a permis de sensibiliser 816 élèves dans 40 écoles de 19 communes.

4) Les actions en faveur du réemploi

- Deux collectes réemploi ont été organisées en 2019 dans les 33 recyparcs du BEP :
 - La **collecte de jouets** a eu lieu le 19 octobre. 12.210 jouets ont été récupérés par 27 associations locales (homes, centres de réfugiés, Maisons Croix Rouge, institutions d'accueil, accueils milieux ouverts, structures de réinsertion professionnelle...).
 - La **collecte de vélos** du 27 avril, a permis la récolte de 644 vélos par 22 partenaires récupérateurs tels que des ateliers vélos locaux, CPAS, entreprises de formation par le travail, services communaux, ressourceries et autres associations locales.
- Dans la prolongation des actions menées en 2018, le service jeunesse des bibliothèques de la Province et le BEP se sont associés au Centre Culturel et à la bibliothèque de Dinant pour proposer une **exposition « Objectif moins de déchets, des livres pour agir ! »** du 23 novembre au 15 décembre 2019.

Les outils pédagogiques qui y ont été présentés sont les 6 bornes interactives de l'exposition sur l'éco-consommation, 8 panneaux reprenant les pièces d'une maison avec les gestes zéro déchet, les livres du kit « zéro déchet, des livres pour agir », des illustrations du livre « Ils sont fous ces Frileux » pour en conter l'histoire, des posters/jeux sur la prévention des déchets, des espaces de lecture et des ateliers furoshiki, haïku, fabrication de produits d'entretien naturels.

Prioritairement destinées aux écoles de l'entité, 31 classes sont venues visiter l'exposition soit plus de 616 personnes. L'exposition était également ouverte au grand public. Une rencontre pour les professionnels a été organisée afin de proposer à d'autres Communes les outils pédagogiques.

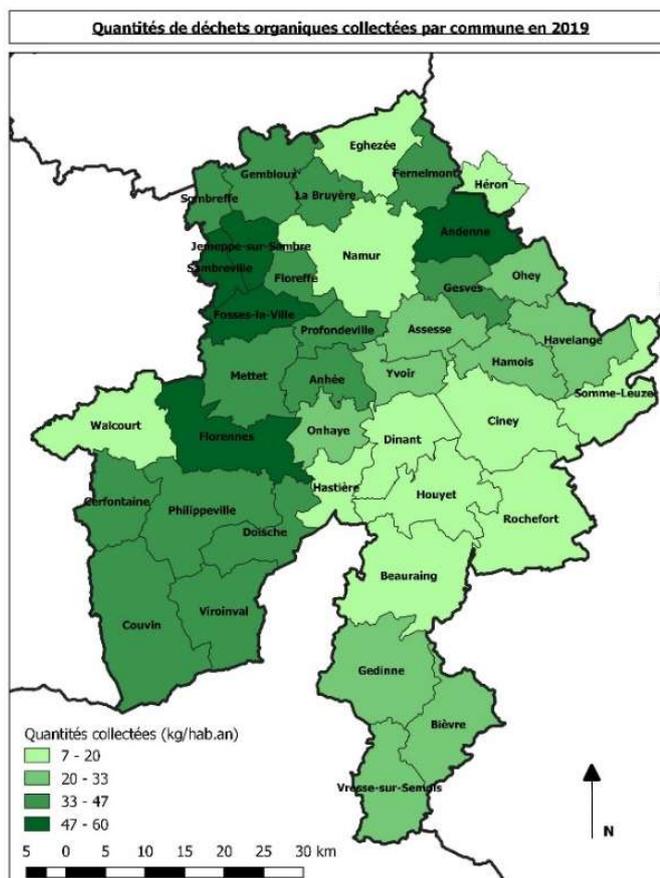
- Outils de libres échanges, encourageant le don et la réutilisation, des **give box** ont été fournies à 4 Communes (Houyet, Sombreffe, Namur, Ciney). Réalisées par la Ressourcerie Namuroise, ces armoires pouvant accueillir vaisselles, livres, jouets, petits électro, objets de loisirs et de sports, vêtements..., vont permettre de créer un lieu d'échanges et de partages au sein de ces Communes.
- Un partenariat a été mis en place avec le réseau des **repair-café**s pour les promouvoir via des panneaux informatifs apposés dans tous les recyparcs. Y sont repris les repairs-café les plus proches du recyparc. Par cette action, BEP environnement encourage les citoyens à privilégier la réparation afin de prolonger la vie des objets.
- Le **prêt de gobelets réutilisables** se centre depuis 2018 sur les petits événements avec la mise à disposition gratuite de maximum 1.000 gobelets. En 2019, 45 manifestations portées par des écoles, associations, Communes et citoyens ont emprunté en tout 34.465 gobelets.

5 LA COLLECTE DES DÉCHETS

1) La collecte des déchets organiques

Preuve de l'adhésion croissante de la population, le tonnage de déchets organiques collecté sélectivement a connu un nouveau bon en 2019, pour atteindre une moyenne de 29 kg/an/habitant, contre 25 kg/an/habitant en 2018, soit une augmentation de plus de 2.000 tonnes et de 17 % en un an.

Une nette variabilité des rendements de collecte s'observe toujours entre Communes (près de 42 kg/an/habitant en moyenne dans les Communes où les déchets résiduels sont collectés par conteneurs à puce contre seulement 12 kg/an/habitant en moyenne dans les Communes utilisant le sac payant pour les ordures ménagères résiduelles).



2) La collecte des déchets ménagers

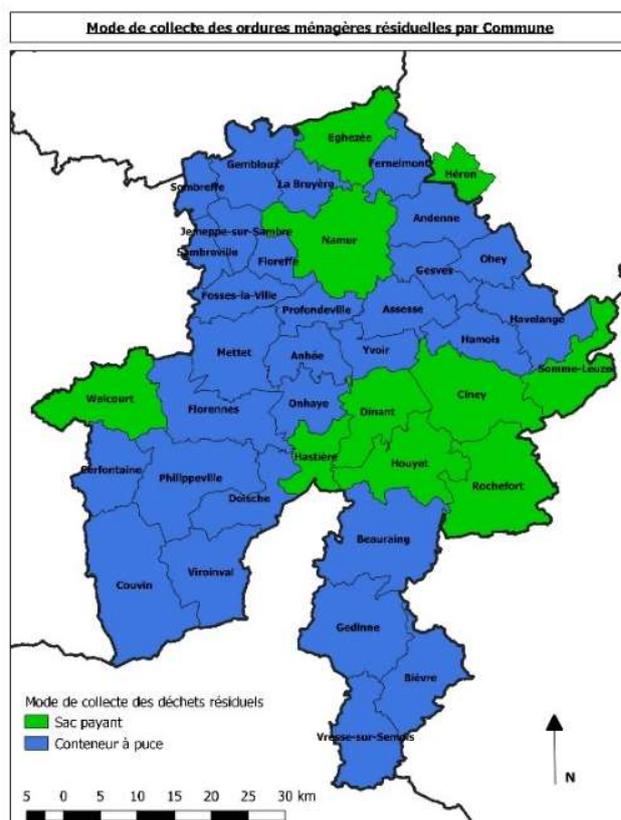
Il y a 20 ans, BEP Environnement était précurseur en proposant aux Communes le conteneur à puce, le système de collecte des déchets ménagers le plus respectueux du principe « pollueur-payeur ». Depuis, bon nombre d'entre elles y ont adhéré puisqu'en 2019, 29 Communes recourent à ce mode de collecte des déchets ménagers résiduels (58 % de la population, 289.518 habitant), 10 Communes ayant toujours recours au sac payant (42 % de la population, 210.182 habitant).

Avec en sus, la généralisation à l'ensemble des Communes de la collecte sélective des organiques depuis 10 ans et le démarrage de la collecte des nouveaux sacs bleus (élargissement concernant les emballages en plastique), le namurois est devenu sans conteste un des plus faibles producteurs de déchets ménagers résiduels de Wallonie : **104 kg/an/habitant de déchets ménagers collectés en porte-à-porte en 2019** (soit une baisse de 7,7% ou 9 kg/an/habitant par rapport à 2018), contre une moyenne régionale de 138 kg/an/habitant en 2018.

En 2019, en vue du passage au conteneur à puce au 1^{er} janvier 2020, c'est la Ville de Ciney qui a été accompagnée par les services du BEP dans les différents aspects organisationnels, logistiques et financiers liés à ce changement. Les premiers contacts avec la Ville de Namur ont également été initiés en vue du passage d'une première partie de la Commune au conteneur à puce au 1^{er} janvier 2021 (phase pilote de quelques villages périphériques).

Modes de collecte par Commune en 2019 :

2 conteneurs à puce : Gris : déchets ménagers Vert : déchets organiques	Déchets ménagers : conteneur À puce Organiques : sac biodégradable		Déchets ménagers : sac payant Organiques : sac biodégradable
Beauraing Bièvre Gedinne Vresse-sur-Semois	Andenne Assesse Fernelmont Floreffe Fosses-la-Ville Gembloux Gesves Jemeppe/Sambre La Bruyère Ohey Profondeville Sambreville Sombreffe	Anhée Hamois Havelange Onhaye Yvoir Cerfontaine Couvin Doische Florennes Mettet Philippeville Viroinval	Eghezée Héron Namur Ciney Dinant Hastière Houyet Rochefort Somme-Leuze Walcourt
En moyenne : Déchets ménagers = 86 kg/an/habitant Organiques = 42kg/an/habitant			En moyenne : Déchets ménagers = 129 kg/an/habitant Organiques = 12 kg/an/habitant



3) La collecte des emballages en partenariat avec Fost Plus

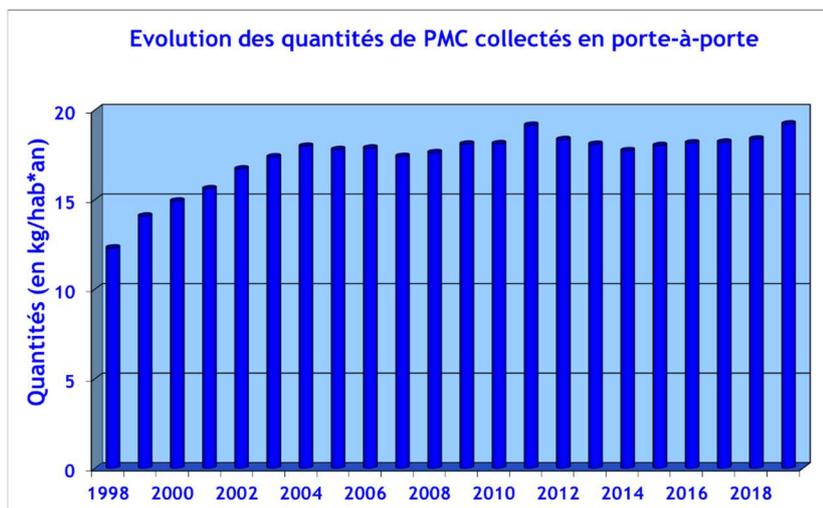
Les collectes, le tri et le recyclage des déchets d'emballages ménagers sont organisés par Fost Plus sur le territoire belge. Il s'agit des collectes de PMC, du papier-carton et du verre.

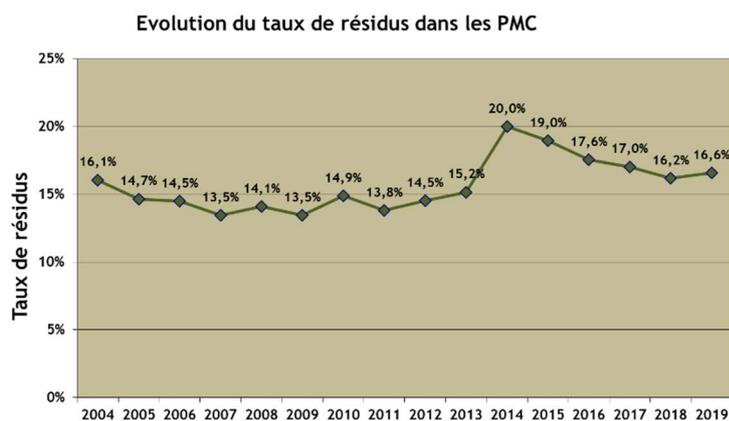
- **La collecte PMC**

En 2019, 9.604 tonnes de PMC ont été collectées sur le territoire du BEP. La collecte sélective de la fraction PMC avait atteint une stabilité en termes de quantités collectées depuis plusieurs années. Une augmentation de l'ordre de 4,5% est observée entre 2018 et 2019. Cette augmentation est due à la mise en place du « P+MC » (c'est-à-dire l'élargissement des matières acceptées dans le sac PMC à davantage de plastiques d'emballages ménagers) à partir d'octobre 2019. Sur les trois derniers mois de 2019, on relève une augmentation de 20% de la quantité de PMC collectée par rapport à la même période de 2018. Ce sont près de 480 tonnes supplémentaires qui ont été collectées, ce qui porte la moyenne 2019 à **19,2 kg/an/habitant** (contre 18,4 kg/an/habitant en 2018).

A noter qu'à la fin 2019, ce sont près de 3.300.000 belges qui ont démarré la collecte du P+MC. Le rendement moyen de collecte est de 19,27 kg/an/habitant, similaire au rendement atteint en Province de Namur, après 3 mois de démarrage.

Le taux de résidus (pourcentage d'indésirables dans le flux de PMC) est en diminution depuis la création de centre de tri Valtris en 2014. De 20 % en 2014 et 19 % en 2015, le taux moyen annuel de résidu est passé depuis à 17,55 % en 2016, 17,03 % en 2017 et se stabilise entre 16 et 17% en 2018 et 2019.

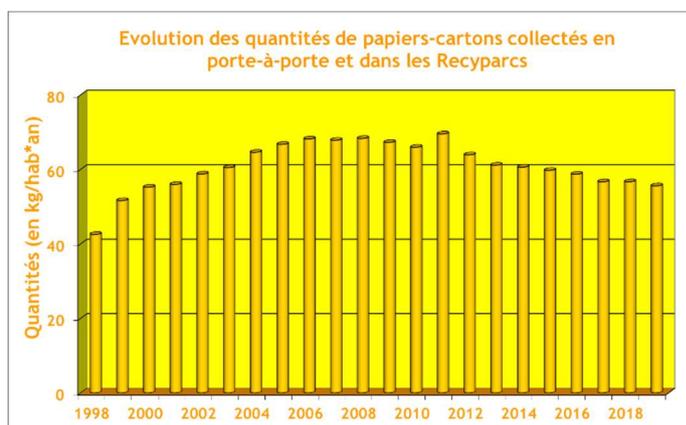




• La collecte des papiers-cartons

En 2019, 27.626 tonnes de papier-carton ont été collectées sur le territoire du BEP, soit **55 kg/an/habitant**. Une tendance à la baisse est clairement observée depuis 2011 (quantité collectée en baisse de 16,6 % entre 2011 et 2019) et s'explique vraisemblablement par l'usage croissant du numérique couplé à une moindre utilisation de magazines, journaux et revues papier, ainsi qu'aux démarches « stop pub ». Une baisse de 1,7 % est relevée entre 2018 et 2019.

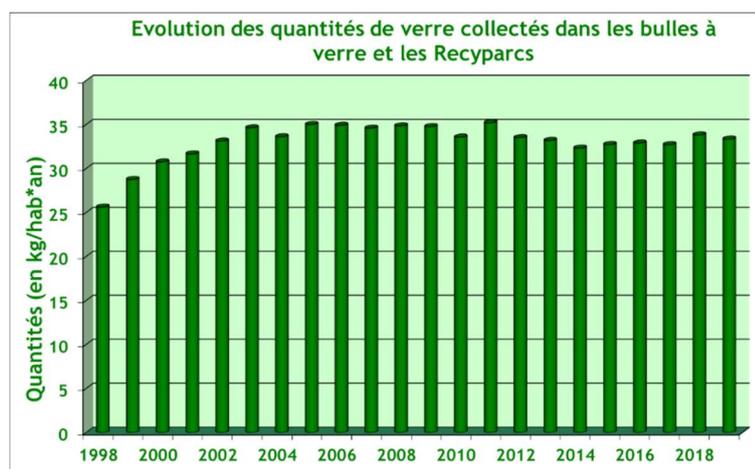
Le bon conditionnement des papiers-cartons présentés à la collecte (en boîtes en cartons résistantes ou paquets ficelés) nécessite des rappels de communication fréquents. Il n'en demeure pas moins que cette collecte est une des plus pénibles pour le personnel ouvrier, surtout par temps de pluie. Dès lors, afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et de faciliter, pour les ménages, le stockage et la présentation des papiers-cartons le jour de collecte, BEP Environnement a proposé à l'ensemble de ses Communes de mettre à disposition des habitants, des conteneurs de 240 litres dédiés aux papiers-cartons, à prix réduit. Cela est rendu possible par une nouvelle disposition de l'agrément de Fost Plus, lequel intervient à présent financièrement dans le coût d'achat des conteneurs dédiés à ce flux.



4) La collecte du verre

La collecte du verre sur le territoire représente 16.662 tonnes récoltées dans un réseau de 2.000 bulles à verre réparties sur 773 sites, soit un point de collecte pour 640 habitants.

Le réseau de bulles à verre et les rendements de collecte ne varient plus que très légèrement d'une année à l'autre avec un rendement sur le territoire namurois de **33,3 kg/an/habitant**.



Afin d'optimiser encore davantage la vidange des bulles à verre, 2019 a été consacrée à étudier et lancer différents marchés afin d'optimiser la collecte du verre. Il s'agit de mettre en place **la collecte en conteneurs bi-compartmentés**, permettant de vider à la fois les bulles vertes et blanches dans les 2 compartiments d'un même conteneur, et d'installer des capteurs mesurant le taux de remplissage sur les bulles les plus éloignées des sites de départ des véhicules de collecte, afin de ne se déplacer vers ces sites lointains que lorsqu'ils sont presque pleins. L'objectif est de limiter les kilomètres parcourus et donc de réduire le coût de cette collecte. Ces mesures seront implémentées, en pratique, sur le terrain début 2020.

Comme prévu dans son agrément 2019-2023, Fost Plus alloue des moyens financiers aux Intercommunales pour l'amélioration du réseau de bulles à verre. Soucieux de renforcer la propreté autour des sites de bulles, BEP Environnement a proposé aux Communes des actions concrètes donnant des résultats probants sur le terrain et se déclinant en 3 axes :

1. **Fourniture et pose de conteneurs enterrés** plus esthétiques qui mettent en valeur le site et réduisent fortement les dépôts sauvages ;
2. **Création d'une dalle de propreté** en béton sous les bulles à verre aériennes, afin de permettre un entretien plus aisé et améliorer l'aspect visuel des sites ;
3. **Fourniture de signalétique** visant à lutter contre les incivilités autour des sites de bulles.

Début 2019, un appel à candidatures a été adressé aux Communes pour la période 2019-2023. Concernant les conteneurs enterrés, les Communes intéressées ont rentré des candidatures pour l'enfouissement de 215 conteneurs (répartis sur plusieurs années).

Avec le budget disponible, Fost Plus et BEP Environnement peuvent financer, sur la période précitée, la fourniture et la pose de 130 conteneurs enterrés à hauteur de 50 % de l'investissement.

Le budget a été réparti entre les Communes demandeuses, afin de permettre à chacune d'avoir au minimum un site retenu, le solde du budget étant réparti au prorata de la population de chaque Commune et plafonné le cas échéant au nombre de demandes formulées par chacune.

Cela se traduit par la répartition suivante :

Commune	Nombre de conteneurs enterrés retenus	Commune	Nombre de conteneurs enterrés retenus
Andenne	14	Hamois	6
Anhée	2	Hastière	4
Beauraing	8	Mettet	4

Bièvre	4	Namur	8
Ciney	12	Ohey	4
Doische	4	Onhaye	4
Eghezée	4	Profondeville	2
Floreffe	4	Rochefort	10
Fosses-la-Ville	8	Somme-Leuze	6
Gembloux	10	Walcourt	12

Les Communes ont dû proposer des sites tenant compte des objectifs d'améliorations esthétiques et de propreté, du gisement collecté mais aussi des impératifs de réalisations comme la présence de câbles aériens et/ou d'impétrants, de la nature du sous-sol, etc.

Lors du quatrième trimestre 2019, le marché global de fourniture et de pose de conteneurs enterrés a été attribué et notifié.

Les travaux ont débuté le 30 septembre. Les premiers conteneurs enterrés (budget 2019) ont été installés aux emplacements suivants :

Lieu	Nbre de conteneurs placés	Lieu	Nbre de conteneurs placés
Graide	4	Bonsin	2
Dion	2	Heure	2
Chevetogne	2	Onhaye	4
Ychippe	2	Yves-Gomezée	2
Han-sur-Lesse	4	Doische	4
Braibant	2	Fosses-la-Ville	2
Hamois	4		

5) La collecte des encombrants confiée à la Ressourcerie Namuroise

BEP Environnement collabore avec la Ressourcerie Namuroise depuis 2009, en mettant en filière de recyclage et de valorisation tous les flux collectés et non destinés au réemploi.

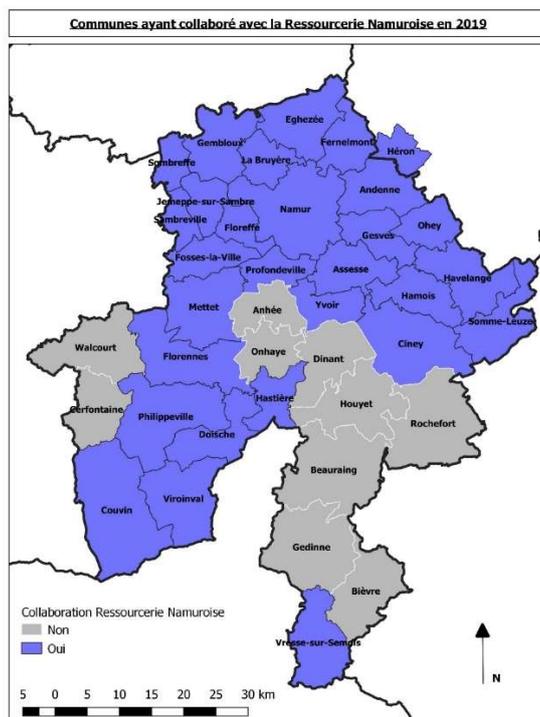
Plus largement, les deux entités concrétisent progressivement leur projet commun de développement de « la collecte préservante des encombrants » sur l'ensemble de la Province de Namur, projet s'inscrivant parfaitement dans les orientations de la Wallonie et notamment du Plan wallon des Déchets-Ressources, lequel compte :

- Privilégier la collecte préservante des objets réutilisables et des encombrants sur appel, afin d'atteindre un objectif de collecte de 8 kg/an/habitant ;
- Favoriser la collaboration entre les entreprises d'économie sociale (ressourceries) et les personnes morales de droit public.

Depuis 2017, par désistement statutaire au profit de BEP Environnement, les Communes peuvent confier à cette dernière la mission de collecte préservante des encombrants. Dans le cadre de leur relation « in house », BEP Environnement confie cette collecte à La Ressourcerie, transformée pour ce faire en une structure 100 % publique.

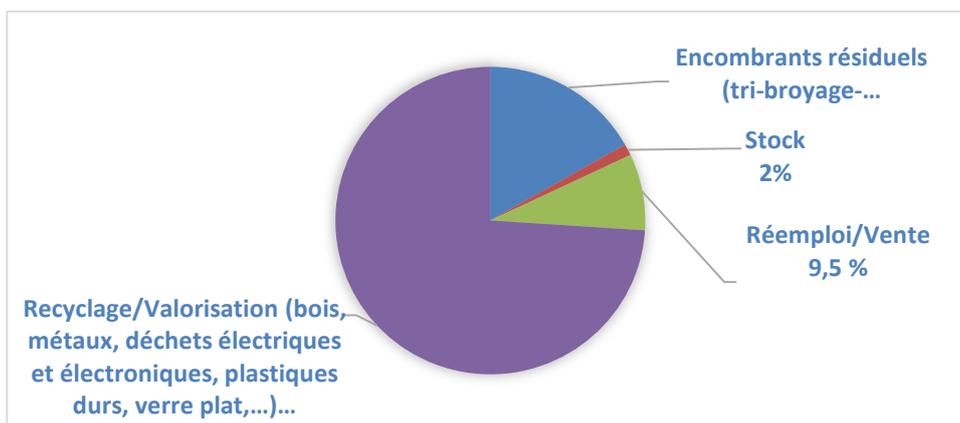
Outre les 20 Communes qui recourraient déjà au service en 2016 (via des marchés en direct), Héron, Mettet et Florennes ont adhéré à ce nouveau service en 2017. En 2018, 6 nouvelles Communes les ont rejointes (Couvin, Doische, Philippeville, Sambreville, Viroinval et Hastière), portant ainsi le nombre de Communes desservies à 29 (soit 417.896 habitants – 84 % de la population desservie). Suite aux contacts initiés en 2019 Houyet sera la 30^{ème} Commune desservie au 1^{er} janvier 2020.

Quant aux Communes « historiques », elles ont progressivement intégré le « in house » à la fin de leur contrat antérieur. Au 1^{er} janvier 2019, toutes les communes étaient desservies dans ce cadre.



Ce sont donc 3.947 tonnes d'encombrants qui ont été récoltées dans les 29 Communes partenaires en 2019, soit un tonnage en hausse de 6 % par rapport à 2018 (3.721 tonnes).

La finalité des déchets collectés en 2019 est la suivante :



6 LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

Depuis septembre 2016, un nouvel Arrêté du Gouvernement wallon organise la subsidiation des infrastructures de gestion de déchets (outils de traitement, centres de transfert, recyparcs, ...). Moins favorable que le précédent (limitation de certains taux de subsides, suppression du financement des intérêts d'emprunts), cet Arrêté conditionne aussi l'octroi de subsides à la cohérence du projet par rapport aux objectifs du Plan Wallon des Déchets. Par exemple, pour la construction de nouveaux recyparcs, le taux de subvention est fixé à 60 ou 20 % selon que l'infrastructure visée est, ou pas, reprise dans le « réseau wallon établi conformément au Plan Wallon des Déchets ».

Fin 2017, le Gouvernement wallon a donc adopté un plan de finalisation du réseau des recyparcs wallons. Sur cette base, BEP Environnement poursuit son plan d'implémentation (nouveaux parcs et extensions) à l'échelle provinciale.

En dehors des recyparcs, d'autres infrastructures de gestion des déchets restent bien entendu subsidiables dans le cadre de l'Arrêté précité. C'est ainsi qu'en 2019, la promesse de principe et la promesse ferme de subsides ont été obtenues pour le nouveau centre de tri-regroupement des déchets encombrants de Rhisnes. Des subsides ont également été obtenus pour des remplacements d'engins au centre de compostage et sur les stations de transfert.

7 LES RECYPARCS

Le réseau des recyparcs de BEP Environnement compte désormais 33 sites fixes et un recyparc mobile. Ils restent le premier outil de collecte des déchets issus des ménages.

Les avancées techniques

Le matériel informatique mobile (PDA = Personal Digital Assistant) ainsi que l'application d'identification des visiteurs et d'encodage des apports (contrôle des quotas pour certaines matières) ont été revus en 2019 pour une plus grande ergonomie ainsi que pour une facilité d'exécution. Ce nouvel environnement informatique permet l'évolution du système vers des applications telles que la connectivité Bluetooth entre les appareils, la gestion du recyparc mobile, de l'espace donnerie et des déchets de PME.

Fin également fin 2019 les préparations pour l'achat de compost. Désormais, les usagers payent leur achat de compost directement via le système de terminal bancontact sur les recyparcs proposant du compost (Gedinne, Bièvre, Beauraing, Ciney, Havelange, Anhée, Ohey, Fernelmont, Champion, Sombreffe, Fosses-la-Ville, Walcourt, Cerfontaine, Doische, Viroinval et Malonne).

Les nouveaux services

1) Le recyparc mobile

Il s'agit d'un service de proximité au cœur des villes et des villages pour les personnes en perte d'autonomie et/ou en perte de mobilité voire à mobilité réduite.

Mi-mai 2019, le recyparc mobile était lancé pour une phase pilote de 3 mois et demi. Les Communes d'Andenne, Dinant, Gesves, Namur, Onhaye, Vresse-sur-Semois, Sambreville, Yvoir et Walcourt ont été choisies pour participer à ce pilote, selon différents critères objectivables de densité de population, d'habitats verticaux et de logements sociaux.

Le service a connu un engouement certain au fil des mois d'activité.

Le bilan tiré fin 2019 a permis d'identifier les pistes d'améliorations, notamment en termes de communication, de lieux à privilégier et de récurrence dans les passages proposés, pour pérenniser le service et l'étendre à toutes les Communes intéressées en 2020. Elles ont été sollicitées fin 2019 et invitées à marquer leur intérêt et propositions de lieux de passage. Le recyparc mobile sera présent sur 29 Communes de la province dès février 2020.

2) L'espace donnerie

En place depuis le 15 mars 2019 au recyparc de La Bruyère, l'espace donnerie offre une solution de réemploi locale aux usagers du recyparc et permet à BEP Environnement de s'inscrire pleinement dans les défis environnementaux actuels. Grâce à une collaboration avec le CPAS, un agent valoriste épaulé les préposés du recyparc et identifie des objets amenés par les usagers susceptibles d'en encore servir. Ils sont placés dans l'espace donnerie et tout citoyen amenant des déchets au recyparc peut y passer reprendre un ou plusieurs objets qui l'intéressent.

Les catégories les plus prisées sont les petits objets de décoration, les livres, les vinyles et les jouets.

Le caractère immédiat et spontané de la récup' est particulièrement apprécié par les usagers.

3) Les partenaires

Deux partenariats sociaux ont pu être développés grâce à ces nouveaux services.

Tout d'abord avec Servinam, une SCRL à Finalité Sociale, avec pour but l'insertion sociale de personnes éloignées du monde du travail par une collaboration de service.

Une convention de partenariat mettant à disposition le matériel « recyparc mobile » à la SCRL permet de pérenniser 2 emplois mi-temps pour des personnes éloignées du travail.

Ensuite avec les CPAS de La Bruyère et d'Eghezée pour la mise à disposition de personnes bénéficiaires du régime « Article 60 » afin de leur offrir également une réinsertion socio-professionnelle grâce à la gestion de l'espace donnerie de La Bruyère.

4) Le changement de mode de collecte des déchets d'amiante-ciment

En plus des huit recyparcs collectant l'amiante-ciment depuis 2008 (Malvoisin, Bièvre, Hastière, Ohey, Doische, Cerfontaine, Gembloux et Malonne), le recyparc de Florennes s'est vu équiper d'un conteneur pouvant accueillir ce type de déchets en février 2019.

Le système de collecte a par ailleurs été revu. En effet, depuis 2014, un système de prépaiement était mis en place afin d'acquérir des sacs spéciaux de 120 litres destinés à la reprise de l'amiante-ciment dans les recyparcs autorisés. Ce système étant contraignant pour les usagers mais aussi pour BEP Environnement, un nouveau mode de collecte a été mis en place en janvier 2019. Les conteneurs de 10 m³ destinés à la reprise de l'amiante-ciment ont été munis de dépôt-bag (grande bâche équipant le conteneur et remplaçant les petits sacs individuels).

Le principe du double emballage est toutefois d'application. En plus de la présence du dépôt-bag dans le conteneur, les déchets d'amiante-ciment doivent être emballés hermétiquement avant d'être acceptés au recyparc, dans l'emballage du choix de l'utilisateur (l'achat préalable de sacs dédiés de 120 litres n'est plus nécessaire) afin de réduire au minimum les risques d'expositions des travailleurs et des usagers.

Des campagnes de contrôle des particules dans l'air sont régulièrement réalisées afin de vérifier que les seuils autorisés ne sont pas dépassés. Tous les tests réalisés en 2019 se sont révélés négatifs (les seuils ne sont jamais atteints).

BEP Environnement maintient un quota de 0.5 m³/an/habitant pour les déchets d'amiante-ciment afin de proposer un exutoire aux citoyens pour ces déchets en quantités limitées, sans permettre de collecter l'amiante en quantité industrielle.

Ce nouveau mode de collecte a permis au BEP Environnement de diminuer significativement la quantité de déchets inertes déclassés suite à des pollutions d'amiante-ciment.

5) Les déchets des PME dans les recyparcs

En 2019, BEP Environnement a finalisé la modification de ses permis d'environnement afin de proposer l'accès aux PME dans l'ensemble des recyparcs de l'Intercommunale. Depuis septembre 2019, chaque recyparc dispose donc des autorisations mais aussi de l'équipement informatique adéquat afin d'accueillir les PME.

Cela suscite un engouement croissant des PME pour ce service et permet à BEP Environnement de proposer une solution concrète aux professionnels pour l'évacuation de leurs petites quantités de déchets dans le respect de l'environnement.

Fin 2019, BEP Environnement comptabilise 220 entreprises ou assimilées inscrites dont 141 utilisent réellement le service. Cela représente une augmentation de 95 % des inscriptions et de 195 % d'utilisateurs réels.

En 2020, BEP Environnement continuera de proposer ce service aux professionnels et développera un système de gestion plus performant afin de mieux gérer le flux d'inscriptions croissant des PME.

6) Les travaux d'aménagement de recyparcs existants

Le 14 décembre 2017, un plan de rénovation et d'extension du réseau de recyparcs wallons, établi sur base des besoins exprimés par les Intercommunales, a été validé par le Gouvernement wallon. Pratiquement, l'ensemble des travaux proposés par BEP Environnement s'y retrouve.

Le 13 décembre 2018, le Gouvernement a approuvé une nouvelle note, actualisant la planification des travaux à réaliser dans le réseau de recyparcs wallons.

L'étude des projets d'aménagements ou de création de recyparcs prioritaires a pu démarrer. Il s'agira pour les années à venir de concrétiser tous ces projets dont l'éligibilité aux subsides a été actée par le Gouvernement.

- Recyparc de Sambreville

Le recyparc actuel est trop exigü et aucune possibilité d'extension n'est envisageable. Un nouveau recyparc va être créé. L'avant-projet de ce nouveau recyparc est terminé mais diverses difficultés liées au site envisagé (Rue des Glaces nationales) ont retardé l'évolution de ce dossier.

- Recyparc d'Eghezée

Le recyparc est très fréquenté et la configuration du site doit être repensée car elle ne permet pas de mettre suffisamment de conteneurs à quai (rampe rectiligne). La voirie d'accès étroite et commune avec l'Administration communale pose problème.

La solution est de créer un nouveau recyparc, juste à côté de l'actuel sur un terrain de la Commune. Différents schémas d'implantation, y compris pour la nouvelle voirie d'accès, ont été réalisés. Les discussions sont en cours avec la Commune afin de définir la meilleure solution.

- Recyparc de La Bruyère

Le recyparc est très fréquenté. Une extension du parc actuel est envisagée avec l'élargissement de la dalle existante et la création de 4 nouveaux quais. Après accord de la Commune, un expert agréé a été sélectionné pour la réalisation d'une étude de sol qui doit être réalisée préalablement à la demande de permis. Cette étude est en cours.

- Recyparc d'Anhée

La Commune a sollicité une modification de l'accès pour des raisons de sécurité. La modification de l'entrée permet d'envisager une petite extension du site, ainsi que le remplacement/déplacement du bureau des préposés. En 2018, le permis a été accordé ainsi que la promesse de principe de subsides. En 2019, le marché de travaux a été lancé, une promesse ferme de subsides a été obtenue et les travaux ont débuté. Ceux-ci devraient se terminer fin mars 2020, par la pose d'un nouveau bureau.

- Recyparc de Somme-Leuze

La Commune a manifesté le souhait de disposer d'un recyparc sur son territoire et a, pour ce faire, acquis un terrain. La création de ce recyparc est actée dans la note relative à la finalisation du réseau wallon de recyparcs. Le principe et l'emplacement sont validés. Un auteur de projet (bureau d'études externe) a été désigné fin 2018 et une étude d'orientation a été réalisée. En 2019, le projet a été élaboré et la demande de permis unique a été introduite. Le projet se poursuivra en 2020 par l'établissement des documents de marché et la demande de subsides.

- Recyparc de Héron

La création d'une entrée spécifique pour les camions était envisagée pour éviter que ce flux n'emprunte l'actuel unique accès (sécurité des usagers). La demande de promesse de principe a été obtenue en 2018. Les travaux ont été réalisés au printemps 2019.

- Recyparc de Malonne

Compte-tenu de la fréquentation importante de ce parc, une extension est souhaitable. L'élargissement des zones bétonnées est projeté ainsi que la création de trois quais supplémentaires. Le permis de ce projet ayant été obtenu, la promesse de principe de subsides est attendue pour lancer le marché de travaux.

- Recyparc d'Andenne

Compte-tenu de la fréquentation et de l'agencement actuel du parc, une extension est souhaitable. Le remplacement du bureau vétuste est également à prévoir. Une étude d'orientation a été réalisée en 2018 et un auteur de projet a été désigné. En 2019, le projet a été élaboré et des discussions ont été menées avec la Commune pour y aménager une zone de transit de boues de curage d'avaloirs. 2020 sera consacré à la demande de permis et de subsides.

8 LES OUTILS DE TRANSFERT, DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT

1) La chaîne de tri-broyage du bois et des encombrants

L'unité de tri-broyage des bois et encombrants constitue la partie industrielle du site de Floreffe.

La chaîne de tri-broyage est constituée de deux lignes de production séparées : l'une pour le bois et l'autre pour les déchets encombrants ménagers. Pour le traitement du bois, elle fait l'objet d'une collaboration structurée avec l'Intercommunale TIBI.

En 2019, le site a transformé 31.709 tonnes de bois brut en plaquettes et fines de bois. Le site a également réceptionné 15.042 tonnes d'encombrants bruts qui sont broyés à Floreffe avant d'être envoyés en valorisation énergétique.

Grâce aux contrats de reprise de plaquettes de bois avec les sociétés Woodenergy et Carmeuse ainsi que la reprise de quantités moins importantes par d'autres sociétés actives dans le secteur bois, un total de 26.457 tonnes de plaquettes de bois ont été valorisées en 2019.

Dans un contexte de marché du bois toujours tendu, un total de 9.981 tonnes de bois brut ont été externalisées en 2019 au départ du site de TIBI à Couillet et du centre de transfert de BEP Environnement à Ciney.

2) Le centre de compostage

La quantité totale annuelle de déchets verts collectée dépend fortement des conditions climatiques, ce qui explique les variations parfois importantes observées d'une année à l'autre.

	Tonnage traité au centre de compostage	Tonnage traité par des sociétés extérieures	Total	Proportion de déchets verts traité par BEP Environnement
2010	20 878	16.229	37.107	56%
2011	22 464	16.797	39.261	57%
2012	27 114	12.321	39.435	69%
2013	26 011	10.173	36.184	72%
2014	29.048	12.363	41.412	70%
2015	27.111	10.734	37.845	72%
2016	26.704	15.382	42.087	63%
2017	22.520	12.940	35.460	64%
2018	24.409	12.994	37.403	65%
2019	25.598	14.004	39.602	65%

La production annuelle dépend toujours des conditions climatiques. Bien que l'année 2019 ait été assez sèche, les quantités de déchets verts restent dans la moyenne des années précédentes.

La majorité des déchets verts collectés en 2019 ont été traités au centre de compostage de BEP Environnement à Naninne (65 %, 25.600 tonnes).

Dans le processus de traitement mis en place au centre de compostage de Naninne, les déchets verts sont séparés en deux fractions : une fraction fine destinée à la fabrication d'un compost et une fraction grossière (plus ligneuse) destinée à la valorisation énergétique.

Le compost est vendu en vrac sur le site de production et via les recyparcs de la province de Namur. En 2019, 22.500 m³ de compost ont été valorisés via des producteurs de terreau, des agriculteurs, des entrepreneurs de jardins, des Communes et des particuliers.

La fraction plus ligneuse, constituée de morceaux de bois, représente environ 15 % de la matière. Des installations de cogénération équipées de chaudières industrielles utilisent cette matière comme combustible en mélange avec d'autres (sous-produits forestiers...). En 2019, 3.830 tonnes de biomasse ont été produites sur le site de Naninne et valorisées dans des installations situées en Wallonie.

3) Les centres de transfert de déchets

En raison de l'étendue de son territoire, BEP Environnement dispose de 4 stations de transfert au départ desquelles les différents services de collecte sont assurés. Les déchets récoltés y sont regroupés flux par flux avant transport par la voie d'eau ou camions gros-porteurs vers leur lieu de valorisation.

Floreffe

Le Site Intégré de Gestion de Déchets (SIGD) de Floreffe est le plus grand centre de transfert de la Province de Namur. Le service collecte qui y est basé dessert 12 Communes du nord de la Province de Namur et Héron, soit 58% de la population.

En 2019, 125.950 tonnes de déchets ont transité par le SIGD de Floreffe dont 32.420 tonnes de bois, 34.000 tonnes d'ordures ménagères, 9.050 tonnes de déchets organiques et 16.781 tonnes de papiers-cartons.

Biron (Ciney)

C'est le 2^{ème} plus grand centre de transfert de BEP Environnement. Son service collecte est actif sur 14 Communes, soit 22% de la population. 38.826 tonnes de déchets y ont transité en 2019.

En plus de différentes dalles de stockage et d'un hall de transfert, le site de Biron abrite un centre de regroupement des déchets électriques et électroniques (DEEE) récoltés dans tous les recyparcs de la Province. En 2019, 3.790 tonnes de DEEE ont transité par ce site.

Vodecée (Philippeville)

Avec 8 Communes desservies en porte-à-porte, soit 16% de la population, le site de Vodecée constitue le 3^{ème} centre de transfert de la Province. Y ont transité 17.863 tonnes de déchets en 2019. Depuis mi-2016, les PMC y sont regroupés et transportés en double conteneurs de 40 m³ vers le centre de tri Valtris à Couillet. En 2019, 1.544 tonnes de PMC y ont transité. Par manque de place sur le site, les papiers-cartons quant à eux continuent à être directement livrés chez le trieur-repreneur.

Le site est aujourd'hui devenu exigu et ne permet pas l'acquisition de matériels ou de véhicules supplémentaires ainsi que le transfert de certaines matières (bois, encombrants, papiers/cartons, ...).

Afin de remédier à la situation, un projet d'extension du centre de transfert est à l'étude. Ce projet devrait permettre de :

- Proposer des services de location de conteneurs supplémentaires aux Communes ;
- Transférer et faire un stock tampon de bois et d'encombrants qui connaissent une saisonnalité importante. Les stocks dans les autres centres de transfert et à Floreffe atteignent régulièrement les limites de capacité de stockage et des déchets doivent être déviés vers des centres de traitement extérieurs ;
- Transférer du papier-carton et ainsi réduire les coûts pour la collectivité ;
- Réduire les émissions de CO² ;

2019 se termine avec un compromis signé pour l'achat du terrain voisin qui va permettre l'extension du site d'ici 2021-2022.

Malvoisin (Gedinne)

Il s'agit du plus petit centre de transfert de la Province duquel partent les collectes en porte-à-porte des 4 Communes de l'extrême sud de la Province (Beauraing, Bièvre, Vresse/Semois et Gedinne), soit 4% de la population et un transfert de 3.573 tonnes de déchets ménagers, organiques, encombrants, plastiques agricoles et pneus. Depuis le passage au P+MC fin de l'année et vu l'augmentation de volume, ceux-ci sont maintenant transférés sur site et transportés en double conteneurs via un camion de transfert de l'Intercommunale. Les papiers-cartons continuent eux à transiter par le site de Biron.

9 LES PARTENARIATS D'EXPLOITATION

1) La biométhanisation à Tenneville (partenariat IDELUX Environnement, BEP Environnement, INTRADEL)

Les déchets organiques collectés en porte-à-porte par BEP Environnement sont valorisés dans l'unité de biométhanisation de Tenneville depuis 2009. BEP Environnement en est copropriétaire avec les Intercommunales IDELUX Environnement et Intradel.

L'outil est saturé par les apports des 3 Intercommunales précitées mais aussi par des apports de TIBI. Pour 2019, ils s'établissent comme suit :

IDELUX Environnement :	14.482 tonnes
BEP Environnement :	14.386 tonnes
Intradel :	5.248 tonnes
TIBI :	3.464 tonnes
Total biodéchets :	37.580 tonnes
Déchets verts (ajoutés pour raison de process)	3.623 tonnes

La production d'électricité verte s'est élevée à 8.673 MWh, soit la consommation annuelle de 2.450 ménages, en augmentation de près de 18 % par rapport à 2018. Malgré les arrêts nécessaires durant l'installation des nouveaux moteurs, une meilleure maîtrise de la biologie et les rendements des nouveaux moteurs ont permis d'améliorer la production de biogaz et d'énergie.

L'utilisation de l'énergie thermique s'est élevée à 7.805 MWh thermiques, soit l'équivalent de 780.000 litres de mazout, en augmentation de 6 % par rapport à 2018.

Le nombre de certificats verts octroyés en 2019 s'élève à 10.486, en diminution de 14 % par rapport à 2018. Cette baisse s'explique par le retard pris dans l'installation de la nouvelle centrale de cogénération et donc son démarrage au-delà de la période d'octroi allouée à l'ancienne centrale. Ce retard fait suite à un recours introduit dans le cadre du marché public relatif au remplacement des moteurs. Le taux d'octroi a été divisé par 4 entre mi-juillet et fin novembre 2019.

2) Uvelia (partenariat Intradel, AIVE, BEP Environnement)

Dans le cadre de la société interne Energywall constituée entre INTRADEL, BEP Environnement et IDELUX Environnement, les ordures ménagères résiduelles de l'ensemble des 39 Communes affiliées à BEP Environnement sont dirigées vers l'unité de valorisation énergétique (UVE) Uvelia d'Herstal.

En ajoutant les déchets communaux et les résidus d'encombrants sortis de la chaîne de tri-broyage aux ordures ménagères, la quantité globale de déchets destinés à la valorisation énergétique s'est établie, pour BEP Environnement, à 73.737 tonnes en 2019 (contre 76.814 tonnes en 2018).

Au global, 302.273 tonnes de déchets ménagers et encombrants issus des trois Intercommunales ont été gérées par Uvelia (contre 304.748 tonnes en 2018), de même que 78.727 tonnes de déchets venant du secteur privé (68.447 tonnes en 2018).

2019 a été une année de maintenance réduite d'Uvelia (contrairement à 2018), ce qui n'a nécessité que peu de déviations de déchets vers d'autres exutoires durant cette période d'arrêt : seules 662 tonnes ont dû être détournées vers l'incinérateur de Bruxelles-Propreté.

La vente d'électricité s'est élevée à 180.336 MWh. La recette correspondante s'élève à 8.357.754 € (contre 8.015.733 € en 2018), soit une hausse de 4 %.

3) Valtris (partenariat Tibi, BEP Environnement et in BW)

Pour assurer le tri des déchets PMC collectés en porte-à-porte, BEP Environnement a été sollicité par Tibi, afin de créer une société coopérative, Valtris, en partenariat également avec l'intercommunale in BW du Brabant wallon.

En 2019, le centre de tri a permis de traiter un total de 24.427 tonnes de PMC soit une augmentation de 2,4 % par rapport à 2018. Ce gisement provient de Tibi pour 28,2 %, de BEP Environnement pour 40,2 %, d'in BW pour 26,6 % et d'entreprises pour 1,3 %. D'autres apports ont contribué à l'augmentation de la quantité de PMC triés au-delà des 22.000 tonnes, à savoir 2,9 % provenant de la province du Luxembourg (AIVE) et 0,7 % de la province de Liège (Intradel).

Après les travaux d'optimisation de 2017, Valtris a démontré en 2018 qu'il était en mesure de traiter la totalité des apports en 2 pauses dans le respect des spécifications édictées par Fost Plus. En 2019, Valtris a vu une partie de son gisement **évoluer vers le « nouveau sac bleu »**. En effet, à partir du 1^{er} octobre 2019, le BEP est passé à la collecte des PMC étendue aux autres plastiques d'emballage y compris les plastiques souples. Ce changement représente en moyenne sur les trois derniers mois de l'année une augmentation de 15% des apports du BEP.

Afin de traiter ce nouveau flux, Valtris s'est doté d'un « aspirofilm » et a remplacé deux de ses séparateurs optiques par des séparateurs de dernière génération permettant un tri automatisé des barquettes en PET. Notons que le polypropylène, une nouvelle fraction triée en vue d'être recyclée, a également fait son apparition. Les effectifs du centre de tri ont été portés à 50 personnes, en ce compris le personnel en réintégration, afin de répondre aux nouvelles spécifications Fost Plus.

Au 1^{er} décembre 2019, Valtris a encore franchi une étape en acceptant **des PMC « nouveaux sacs bleus » provenant de la Ville de Liège** et de ses alentours pour un total estimé à 3.000 tonnes par an. Ce nouveau gisement a conduit à la création d'une pause de nuit. Le centre de tri qui comptait 35 personnes en 2018, en ce compris le personnel en réintégration, compte 70 personnes fin 2019. Il a fonctionné de manière effective pendant plus de 3.000 heures en 2019.

Ce point ainsi que plusieurs actions de réorganisation permettront d'assurer la pérennité du fonctionnement du centre de tri à un prix de revient acceptable et couvert par l'intervention financière de Fost Plus de manière à maintenir l'équilibre financier de la structure.

2019 a également vu la conclusion du Dialogue Compétitif en vue de l'adaptation de la chaîne de tri pour **la phase définitive du tri du nouveau sac bleu** en 14 fractions. En parallèle, un marché distinct a été lancé pour permettre une extension du bâtiment capable d'accueillir le nouveau process. En fonction des négociations avec Fost Plus qui aboutiront début 2020, les travaux devraient commencer par la phase de génie civil en mai 2020 et se terminer mi-2021 par la phase process afin que tout le territoire de Valtris puisse passer au nouveau sac bleu en 2021.

Enfin, en 2019, **le concept de « résidu »** a été revu en faveur du flux « plastique mixte ». En effet, la volonté de Fost Plus est de valoriser ce flux essentiellement composé de plastique via des filières de recyclage existantes. De 17,55 % en 2016, le taux moyen annuel de résidu était passé à 17,03 % en 2017 et 16,19% en 2018. Le taux de plastique mixte calculé à dater du passage au nouveau sac bleu, à savoir le 1^{er} octobre 2019, est, quant à lui, de 13,4 %.

4) Bivalor (partenariat BEP Environnement, Tibi)

En 2010, BEP Environnement et Tibi ont créé une société interne, dénommée Bivalor, dont l'objet est de valoriser, sur le Site de Floreffe, les déchets de bois provenant des deux intercommunales. La totalité du gisement de bois collecté par BEP Environnement et Tibi dans leur réseau de recyparcs respectif est traité dans le cadre de ce partenariat et est transformé en plaquettes de bois dans l'unité de tri-broyage de Floreffe.

En 2019, les apports de bois pour les deux Intercommunales s'élèvent à 41.214 tonnes dont 14.777 tonnes en provenance de Tibi.

Vu les difficultés toujours bien réelles de trouver suffisamment d'acquéreurs pour valoriser les plaquettes de bois à de bons prix, Bivalor s'est aussi chargé d'externaliser 9.981 tonnes de bois brut au départ des sites de transfert de Tibi à Couillet et BEP Environnement à Ciney.

10 LES CENTRES D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUES EN POST-GESTION

1) Le centre d'enfouissement technique (CET) de Happe-Chapois

L'exploitation en phases successives du CET de classes 2 et 3 de Happe-Chapois (Ciney) a pris fin au 31 décembre 2009. Les travaux de réhabilitation provisoire de la dernière phase se sont achevés fin 2011.

La rédaction du cahier de charges pour les travaux de réhabilitation définitive de la dernière phase ayant été finalisée fin 2017, en collaboration avec la SPAQuE, la procédure de marché public pour la sélection de l'entrepreneur a été réalisée et les travaux ont démarré en septembre 2018. Sous réserve de conditions météo favorables, ils devraient s'achever mi 2020.

BEP Environnement aura la charge de la post-gestion jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation définitive, après quoi, le site sera remis en gestion à la SPAQuE, en application de la convention conclue à cette fin en 2009.

2) Le centre d'enfouissement technique (CET) de Malvoisin

Le site a fait l'objet d'un chantier de réhabilitation définitive dont les travaux ont été terminés en 2009. Le CET est en phase de post-gestion : outre la gestion du biogaz et des lixiviats, le site fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue.

Suite à l'expérience d'éco pâturage réalisée en 2017 à Morialmé, et qui s'était avérée tout à fait concluante, cette formule d'entretien à la fois écologique et économiquement intéressante a été étendue au site de Malvoisin en 2018. Depuis 2019, BEP Environnement travaille avec une société implantée en Province de Namur, Sheep Solutions. Un troupeau de moutons a assuré l'entretien de la végétation herbeuse sur le dôme du CET durant toute l'année.

3) Le centre d'enfouissement technique (CET) de Morialmé

Le chantier de réhabilitation définitive du site s'est achevé en 2013. Le CET est en phase de post-gestion et fait l'objet d'une surveillance technique et environnementale continue.

Depuis 2017, l'entretien du dôme est réalisé en faisant appel à l'éco pâturage. Le partenaire est Sheep Solutions, comme à Malvoisin.

11 LES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Le BEP met son expertise dans les matières environnementales au service des communes.

Une convention d'assistance a été établie avec la **Commune d'Ohey**, pour la mise à jour d'un audit environnemental du centre des travaux, et pour la réalisation d'un dossier de demande de permis unique pour ce même site.

Des conventions similaires ont été proposées aux **Communes de Mettet, Onhaye et de Sombreffe** pour leurs sites des services techniques.

En matière de pollution du sol, le BEP a été chargé de diverses missions d'assistance à maîtrise

d'ouvrage :

- Par la **Ville de Sambreville**, en vue de réaliser des investigations de sol sur une ancienne friche industrielle dite « Rive gauche » pour laquelle un projet d'écoquartier existe. En 2019, l'étude de sol a été actualisée afin de s'adapter aux nouveaux prescrits de la Direction de l'Assainissement des Sols.
- Par la **Commune de Mettet**, afin de lancer des études de sol sur 3 sites distincts :
 - Une prairie située à Biesmerée ayant accueilli un ancien égouttage communal susceptible d'avoir généré des contaminations du sol ;
 - L'ancienne carrière du Fay ayant accueilli des déchets divers pendant plusieurs années ;
 - Le service technique communal qui abrite différentes installations à risques pour le sol.
- Pour ces 3 dossiers, des marchés ont été lancés et des experts agréés sont en cours de désignation.
- Par la **Commune de Hamois**, afin de lancer une étude de sol sur le site de l'ancienne salle des fêtes d'Achet, qui a connu une contamination accidentelle suite à la fuite d'une citerne à mazout.
- Par la **Ville de Namur**, afin de lancer une étude de sol sur le site du futur Parc des Dames Blanches au centre-ville.
- Par la **SOGEPA**, en vue de réaliser des investigations sur l'ancien site de Thermic Distribution Europe (Anciennement Efel) à Couvin, en préalable à des réflexions urbanistiques et stratégiques quant au redéveloppement du site. En 2019, une étude d'orientation a été réalisée sur le site. Une étude de caractérisation est prévue en 2020.

Tout au long de l'année 2019, le BEP a également accompagné la **Ville de Ciney**, dans le cadre du changement de mode de collecte des déchets ménagers décidé par le Conseil communal. Dès janvier 2020, les sacs poubelles payants feront place aux conteneurs à puce. Mais un tel changement nécessite une année de préparation concertée entre la Commune et le BEP : relevé des endroits soumis à dérogation, établissement de la nouvelle taxation, séances d'information de la population, distribution des conteneurs à la population, ...

Dans un souci d'amélioration du tri et du stockage des déchets en habitat urbain, le BEP a également accompagné la **Ville de Namur** dans son projet pilote d'implantation d'ilots de conteneurs enterrés destinés à l'apport de déchets triés par les habitants du quartier de Salzennes. Ce projet n'a malheureusement pas abouti à défaut de réponse aux marchés lancés. Néanmoins, le projet pilote n'est pas abandonné, mais est prévu à Erpent en 2020 dans un nouveau lotissement en cours de construction.

Enfin, le BEP a mis à disposition des Communes sa **brigade de propreté publique**, créée à la suite de l'appel à projet lancé par le Ministre wallon de l'Environnement dans le cadre de l'action « Be Wapp, pour une Wallonie plus propre ».

Opérationnelle depuis mi 2017, l'équipe de 4 ouvriers en 2018 s'est réduite à 2 en 2019 faute de demandes suffisamment nombreuses des Communes. Elle a toutefois réalisé bon nombre d'actions de nettoyage de l'espace public, en soutien aux services communaux : renfort des équipes communales de propreté publique pour le ramassage des poubelles publiques, nettoyage des rues, ramassage des feuilles mortes dans les parcs et le long des voiries et nettoyage des cimetières au moment de la Toussaint.

L'équipe de propreté publique a également été affectée au ramassage de dépôts sauvages dans différents parcs d'activité économique, et au renforcement des nettoyages autour des sites de bulles à verre pendant les fêtes de fin de d'année. Be Wapp ne prolongeant pas les subsides, ce service sera stoppé début 2020.

12 LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

L'amélioration continue du bien-être et de la sécurité des travailleurs est une priorité quotidienne pour BEP Environnement. Dans un service de nature industrielle, c'est un des enjeux majeurs tout au long de l'évolution des travailleurs au sein de l'entreprise.

Le plan d'actions lancé en 2017 a continué à produire ses effets. Ce vaste programme « tous azimuts » a permis de progresser dans tous nos domaines d'activités : pas de révolution mais une volonté constante et tenace de bien analyser les événements indésirables afin d'en comprendre les causes profondes et de mettre en place les actions correctives les plus efficaces.

La dimension collaborative à tous niveaux, l'implication de chacun, les nombreux échanges et les retours d'expérience ont porté leurs fruits. Dans un premier temps, les analyses, grâce aux apports de chacun, ont été encore plus profondes et précises. Ensuite, ces partages de connaissances et d'expériences ont permis à chacun de progresser dans la conscience du risque, adaptant de ce fait son comportement au quotidien, naturellement.

A titre d'exemple, de 2016 à 2019, le nombre d'accidents de travail avec ITT (interruption temporaire de travail) dans le service « Collectes » a diminué plus que de moitié, (- 53 %) passant de 75 à 35.

Comme chaque année, **des journées de formation** spécifiquement adaptées aux différents métiers du BEP Environnement ont été données en 2019, avec comme fil conducteur les procédures « bonnes pratiques » et « instructions » de travail.

Pour les préposés des recyparcs, par exemple, **les mises à jour des procédures** ont été rappelées et la farde des procédures a été totalement renouvelée. En plus d'un rappel insistant sur le port et la bonne utilisation des équipements de protection individuelle, les préposés ont également bénéficié d'une **formation de base de secourisme**.

Pour les **conducteurs d'engins**, une formation théorique et pratique avec examen et validation des compétences de conducteur de « chargeurs sur pneus » a été donnée par une entreprise externe spécialisée.

La journée consacrée **au personnel de la collecte** a été volontairement interpellante. Axée sur les échanges d'expériences, appelant chaque travailleur à parler de « sa » réalité, de ses problèmes ou difficultés dans la bonne exécution de ses tâches. La matinée a été divisée en trois parties. Le bilan, détaillé mais anonymisé, des accidents de travail de l'année. Ensuite, le rappel des procédures et surtout le lien direct entre les accidents constatés et le texte de la procédure qui aurait dû permettre de l'éviter. Le but a été atteint : une interaction positive : « **Comment pouvons-nous (tous) faire pour éviter que de tels accidents se produisent encore ?** »

L'après-midi était consacré à un programme spécialement créé en collaboration avec notre service externe de médecine du travail : « **Préservez votre santé, ménagez votre corps** ». Cette formation et les exercices de stretching qui l'accompagnaient avaient été préparés, notamment, en suivant des collectes avec un Ergonome expérimenté pour qu'il puisse s'adresser aux chargeurs en connaissant vraiment leur métier.

13 LES COLLABORATEURS DE BEP ENVIRONNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

- Collecte	223
- Tri-transfert	4
- Chaîne de tri	5
- Déchets d'équipements électriques et électroniques	3
- Recyparcs	91
- Centre de compostage	4
TOTAL	331

Moyenne d'âge	44,42 ans
Nouveaux collègues	15
Nombre d'intérimaires	138 (collecte) 57 (recyparcs)
Nombre d'étudiants	42 (collecte) 122 (recyparcs)
Nombre de stagiaires	2 (contrats d'adaptation professionnelle)

V. BEP CRÉMATORIUM

1 LES RÉSULTATS CHIFFRÉS

Nombre d'affiliés (Communes et Provinces)	36 Communes et 2 Provinces
Nombre de crémations	2.457 55,84% de la Province de Namur 15,22% de la Province de Liège 22,83% de la Province de Luxembourg 1,55 % des autres Provinces 3,67 % des pays étrangers

2 LA GESTION DU CRÉMATORIUM DE WALLONIE

Le crématorium est géré selon les modalités d'un partenariat public-privé avec la Société des Crématoriums de France, depuis sa création en 2012.

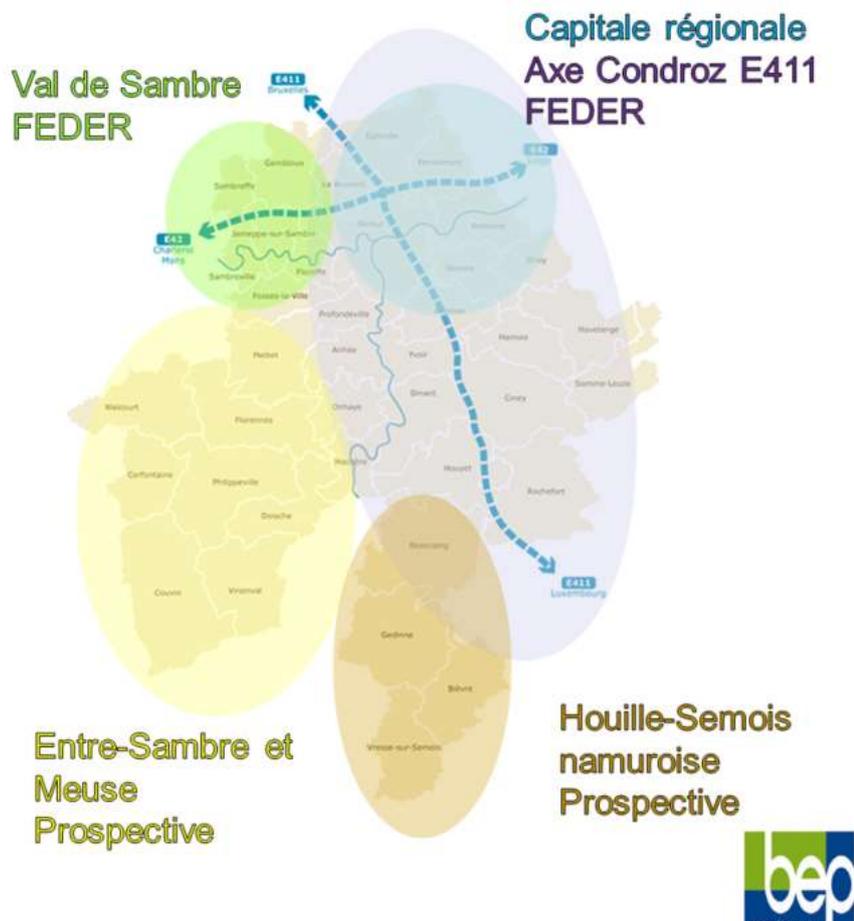
Depuis lors, l'activité continue à se développer, dans la mesure où la crémation tend à se répandre de plus en plus, même si la croissance tend à se stabiliser cette année. Par ailleurs, la qualité de service et d'accueil est reconnue par tous, ce qui contribue aussi au succès de l'établissement.

En matière d'investissements, les discussions se sont poursuivies avec le concessionnaire en 2019 pour l'installation d'une troisième ligne permettant de continuer à garantir la qualité du service public tout en faisant face à l'accroissement de la demande. Comme prévu par les documents initiaux du marché, par décision du 25 janvier 2019, le Conseil d'administration a marqué accord pour conclure un avenant au contrat de concession, avenant convenant de la prise en charge de cette troisième ligne par le concessionnaire, en contrepartie d'une prolongation de la durée de la concession de 7 ans et sous réserve de l'obtention par l'Intercommunale de la révision du permis unique nécessaire pour ce faire. Cette demande de révision du permis unique a été déposée auprès de l'autorité compétente en date du 18 novembre, et porte sur les 3 aspects suivants :

- relever le nombre maximal de crémations annuels à 4000 crémations ;
- fixer le nombre annuel de réunions du comité d'accompagnement avec les riverains à une ;
- supprimer l'étude d'impact des retombées au sol.

Les obligations environnementales ont été respectées en 2019 selon les conditions du permis unique. Une réunion « physique » du Comité d'accompagnement est toujours organisée en mars et consacrée à l'examen du rapport environnemental ; les autres réunions sont « virtuelles » et s'organisent par échange d'emails.

VI. LA PRISE EN CONSIDÉRATION DES TERRITOIRES LOCAUX



Le BEP veille à développer une stratégie globale pour le territoire namurois, tout en ayant une attention particulière aux spécificités locales des différents espaces qui composent son hinterland.

1 AXUD

AXUD est l'instance namuroise, placée sous l'égide conjointe de Messieurs le Gouverneur et le Président du BEP, qui fédère les forces vives du territoire, sur une base paritaire (16 représentants politiques et 16 représentants du monde privé), et relaye vers les différents niveaux de pouvoir les priorités namuroises dans les dossiers particulièrement structurants. Suite aux élections régionales et fédérales de mai 2019, la constitution d'AXUD a été revue au dernier trimestre pour y intégrer les nouveaux parlementaires. Le Comité a également choisi d'ouvrir AXUD à d'autres acteurs représentatifs des secteurs agricole, touristique, culturel, social et des médias.

Le Comité de concertation s'est réuni à trois reprises en 2019, et a abordé notamment les points suivants :

- Plan stratégique 2022 du Département des Ardennes (présentation par le Président du Conseil départemental) ;
- Dynamique territoriale ESSAIMAGE ;
- Mobilité et infrastructures (mise en service de la E420/A304 et liaison ferrée Namur/Reims) ;

- Plan stratégique pour le développement du territoire transfrontalier de l'Ardenne franco-belge ;
- Bassin Emploi Formation ;
- Nouvelle programmation des Fonds européens.

2 TERRITOIRE CAPITALE RÉGIONALE

Le territoire de la Capitale régionale articule sa dynamique autour de la notion de la Ville Intelligente (Smart) et déploie sa stratégie grâce aux moyens financiers du programme FEDER 2014-2020. Le Gouvernement wallon a validé en 2015 le portefeuille de projets « Namur Innovative City Lab » pour un montant de quelque 30 millions d'euros. Ce portefeuille se détaille comme suit :

- Espace Confluence (port numérique, esplanade, circulation et passerelle) → 14 millions d'euros ;
- TRAKK (bâtiment et animation) → 10 millions d'euros ;
- Aménagements urbains intelligents → 5,5 millions d'euros.

En 2016, les Arrêtés de subvention relatifs au portefeuille namurois ont pu être notifiés, ce qui a permis le démarrage effectif des projets. En ce qui concerne le TRAKK, après l'acquisition du bâtiment à l'UNamur en 2017, le marché de travaux a été notifié en 2018 et les travaux se sont poursuivis en 2019 permettant l'inauguration du lieu début 2020.

Au-delà du programme d'investissements FEDER, le BEP travaille aussi en collaboration avec la Ville de Namur sur des programmes de dynamique urbaine. Citons notamment la requalification de l'espace Rogier et le projet de développement urbain mixte sur le plateau de Bouge, en lien notamment avec le projet de parc thématique Care-Ys. Ces projets ont continué leur cheminement en 2019.

Le BEP est également attentif au potentiel représenté par des terrains que la Défense Nationale cherche à aliéner ou à utiliser en partenariat avec d'autres acteurs. Le site de Belgrade représente un potentiel intéressant en entrée de ville ; le dossier de reconnaissance et d'expropriation, en vue d'y créer un parc d'activité économique a été déposé à la Wallonie en 2017 et l'Arrêté ministériel a été obtenu en 2018. Le projet est répertorié dans le programme de financement SOWAFINAL de la Wallonie. En 2019, le site a poursuivi sa reconnaissance en site à réaménager (SAR). L'acquisition sera donc réalisée en 2020.

3 VAL DE SAMBRE

Tout comme Namur, Sambreville faisait partie des Communes éligibles au programme territorial du FEDER 2014-2020, et a reçu dans ce cadre un financement de quelque 16 millions d'euros. Le portefeuille « Sambreville – Innovation – Transition – Incubation », dont le nom indique bien l'enjeu de reconversion industrielle, se détaille comme suit :

- Incubateur Food is Life → 1,8 millions d'euros
- Incubateur Bon Grain → 1,5 millions d'euros
- Boulevard urbain → 2,2 millions d'euros
- Assainissement des sites Saint-Gobain (prison) et produits chimiques → 6,8 millions d'euros
- Pavillon Bastin et Parc des générations → 3,5 millions d'euros

Les projets ont pu démarrer effectivement en 2016, avec la notification des Arrêtés de subvention.

Par ailleurs, le BEP travaille avec la Ville et l'entreprise Saint-Gobain à la revitalisation du site industriel du même nom. Il s'agit de concilier les enjeux à très court terme en permettant à une série d'entreprises de se réimplanter sur le site, avec les enjeux à moyen terme, qui supposent le positionnement clair de chaque acteur quant à son engagement dans le projet. Le dossier relatif aux impétrants énergétiques a avancé et il a été décidé de réaliser un « business plan » pour un modèle de co-propriété.

Enfin, le Comité de pilotage du projet de MasterPlan des rives de Sambre a été installé en 2016, avec les deux Communes de Sambreville et de Jemeppe-sur-Sambre. Le projet, confié au consortium Vigano / Idea Consult a été réalisé en 2017-2018. En 2019, une présentation complète a été réalisée au personnel administratif et l'opérationnalisation de cette étude a été initiée.

4 ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

Le constat du décalage socio-économique de l'Arrondissement de Philippeville a été dressé à l'automne 2014, avec les mandataires locaux. Il a alors été convenu, dès janvier 2015, de mettre en route une démarche de prospective territoriale.

Un comité de pilotage chargé de conduire et coordonner le projet a été installé. Il se compose de représentants des Communes concernées (Bourgmestre ou Echevin), de la Province de Namur (Député-Président, Député, conseillers de l'Arrondissement et Directeur général), de la Wallonie (un parlementaire par parti et représentants des Ministres qui soutiennent le projet) et du secteur privé : maison du tourisme, GECO (groupement des entreprises), mutuelles, instances emploi/formation, organisations des travailleurs et des employeurs.

D'un diagnostic en passant par des ateliers de prospective réunissant une centaine de participants, cette zone s'est dotée en 2017 d'un plan stratégique composé d'une cinquantaine d'actions. Il a été proposé de l'élargir aux Communes de la Botte du Hainaut, et celles-ci ont répondu présentes.

Baptisé Essaimage, le projet est passé en phase d'opérationnalisation en 2018 avec l'engagement d'une animatrice territoriale. Elle est installée à Mariembourg dans un hall relais du BEP qui a fait l'objet d'un rafraîchissement et qui met, par ailleurs, à disposition de tous professionnels, un espace de Coworking, le Coworking E420. Ce dernier a été inauguré en avril 2019.

Quatre partenaires (la Province de Namur – la Fondation Chimay-Wartoise - le BEP – les 7 Communes de l'arrondissement) financent cette démarche d'animation territoriale à hauteur de 125.000 €.

L'animatrice, avec des collaborateurs du BEP et également de la Province de Namur et de La Fondation Chimay Wartoise en support, fait émerger, suit et accompagne des projets dans les thématiques suivantes :

1. SMART
RURALITÉ
2. ENERGIE
3. CIRCUITS
COURTS
4. TOURISME
5. CULTURE
6. BIEN VIEILLIR
7. EMPLOI ET
FORMATION
8. MOBILITE



Cette dynamique territoriale a permis, par exemple, de faire émerger et d'accompagner un projet de bois-énergie en circuit-court, porté par le Parc Naturel Viroin-Hermeton qui valorise les sous-produits forestiers et les tailles de haies en plaquettes pour chaufferie à bois.

Un autre projet initié par l'espace de Coworking E420 a été monté, déposé et accepté lors du dernier appel à projets Interreg V. Il s'intitule Hactiv' Ardenne et vise à mettre en réseau des espaces de Coworking entre le territoire Essaimage et le territoire d'Ardenne Métropole pour offrir des services communs d'animation et de formation aux professionnels usagers de ces espaces (coworkers).

Le comité de pilotage appelé Task Force s'est réuni à deux reprises en 2019 à Mariembourg et Froidchapelle. Il ressort qu'une particularité forte du territoire est son caractère frontalier avec la France et les fonds européens qui peuvent en découler. Un atelier des mandataires a également réuni les élus à Philippeville en mars 2019 autour de cette dynamique territoriale.

5 AXE CONDROZ – E411

L'axe E411 – Condroz est un territoire particulièrement bien positionné pour le développement d'activités économique, grâce aux excellentes infrastructures de communications (E411 ; N4 ; L161 – 162). Le BEP y est attentif à maintenir et développer une offre importante en terrains pour l'activité économique. Outre le dossier de Mecalys®, à Andenne, qui s'est concrétisé sur 45 hectares, une série de projets structurants maille le territoire, du nord au sud : extension du parc de Crealys® sur 52 ha ; développement du parc CARE-YS sur la thématique « silver économie » à Bouge (Namur) (reconnaissance en 2019); extension du parc d'activité de la Fagne à Assesse (sur 15 ha) (étude de faisabilité en 2019); extension du parc d'activité de Ciney-Hamois, sur 51 ha (reconnaissance en 2019); redynamisation du parc de Rochefort.

En 2019, Care-YS et Ciney-Hamois ont passé le cap des procédures d'aménagement du territoire et de reconnaissance. Avec les autres développements, c'est un renforcement de l'offre de quelque 200 hectares qui sera opérationnalisé sur l'Euro-corridor Nord-Sud.

6 HOUILLE-SEMOIS NAMUROISE

Le territoire Houille-Semois namuroise est composé des trois Communes de Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois. Ce territoire, relativement éloigné, marqué par une longue frontière Commune avec la France et une densité de population très faible, fait également l'objet d'une réflexion territoriale spécifique qui s'inscrit dans une dynamique plus large.

En effet, soucieux de permettre un développement socio-économique cohérent du territoire frontalier entre le Département des Ardennes (FR) et les provinces de Luxembourg et Namur, la Wallonie et Ardenne Métropole ont mandaté début 2019 un consortium composé d'Ardenne Métropole, de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), du Bureau économique de la province de Namur (BEP) et d'IDELUX. Ce consortium travaille à l'élaboration d'une Stratégie de l'Ardenne Transfrontalière.

Après un diagnostic de ce territoire par le regroupement d'études déjà réalisées et sur base d'interviews d'acteurs clés, ce consortium et le Comité de pilotage (composé d'élus communaux, provinciaux, des Gouverneurs, de représentants wallons et de représentants des territoires français) ont invité différents acteurs à des ateliers participatifs autour de quatre thématiques mises en évidence comme devant être étudiées en transfrontalier :

- Formation et enseignement supérieur,
- Santé,
- Mobilité,
- Développement économique.

L'objectif de ces ateliers était d'approfondir les axes de développement du territoire, ainsi que les actions à mettre en œuvre.

En 2020, cette stratégie suivra son cours notamment en essayant de définir le type de gouvernance dont devrait se doter ce territoire transfrontalier pour agir ensemble, notamment, dans le cadre de la prochaine programmation Interreg VI, permettant de mettre en œuvre les différentes actions ressorties de la démarche participative.

VII. UNE INTÉGRATION AU CŒUR DE L'EUROPE

Le BEP participe à la concrétisation des ambitions du territoire namurois en l'inscrivant dans la dynamique européenne de financement de projets et programmes et plus particulièrement ceux qui concernent les domaines suivants :

- le développement urbain et régional,
- l'emploi et l'insertion sociale,
- l'agriculture et le développement rural,
- la recherche et l'innovation.

En 2019, le BEP s'est particulièrement concentré sur les programmes INTERREG et le suivi des projets acceptés dans le cadre du FEDER.

1 STRATÉGIE FEDER

Projets « Villes » :

En 2019, les Villes de Namur et Sambreville qui avaient reçu le feu vert de la Wallonie pour les projets déposés dans le cadre du FEDER, ont continué d'avancer sur leurs projets respectifs.

Au niveau du portefeuille « Namur Innovative City Lab » en sa qualité de chef de file, le BEP a organisé tout au long de 2019 trois Comités d'accompagnement et a rédigé le rapport d'activité annuel 2018. Il a en outre déposé des demandes de compléments budgétaires auprès du Gouvernement wallon afin d'aider certains projets existants du portefeuille à améliorer encore leur qualité. Certaines demandes ayant été reçues positivement comme celle du TRAKK, le BEP a procédé à plusieurs modifications de fiches.

Pour le portefeuille « Sambreville, Incubation, Transition, Innovation », le BEP a terminé la construction de son incubateur au cours de l'année 2019 et a continué et continuera de suivre les projets des autres partenaires de ce même portefeuille lors des Comités d'accompagnement et autres réunions de travail.

Projets « BEP – animation économique » :

Le BEP s'inscrit dans le portefeuille qui sera, comme pour l'ensemble des portefeuilles wallons, géré par la SOWALFIN. Au sein de ce portefeuille, le BEP a pour mission d'encadrer les entreprises ou porteurs de projets à potentiel médian ou fort de développement qui ont des projets d'innovation ou de croissance sur des marchés internationaux. L'UCM, autre partenaire du portefeuille, a pour mission d'encadrer les entreprises en croissance sur un marché local ou régional.

Les services aux entreprises se situent à deux niveaux : réponses à des questions ponctuelles liées à la gestion de l'entreprise sur un mode réactif, et encadrement stratégique sur un mode proactif visant les entreprises répondant à des critères de croissance définis avec la Sowalfin. Ce dernier type d'intervention fera l'objet d'une contractualisation des services avec les entreprises.

Au niveau du Département Développement Economique, les projets suivants ont été retenus pour une période de 7 ans et bénéficieront d'un subside wallon et européen de 90% :

- Accompagnement réactif des entreprises à potentiel de développement médian à fort (1.772.352 €) ;
- Accompagnement proactif des entreprises à potentiel de développement (4.243.278 €) ;
- Dispositif spécialisé en intelligence stratégique (826.974 €) ;
- Animation et accompagnement des entreprises dans le processus créatif de leur projet d'innovation dans le cadre du TRAKK, le hub créatif namurois (2.794.516,00 €).

2 STRATÉGIE INTERREG

TRANSFRONTALIER

Le BEP et Idelux ont déposé conjointement un projet de **boucle cyclo-touristique transfrontalière** « Ardenne cyclo » dans le sud de la Province de Namur et sur une partie de la Province de Luxembourg afin d'augmenter l'attractivité touristique de cette région. Les Communes de Beauraing, Gedinne, Bièvre et Vresse-sur-Semois, ont été accompagnées par le BEP en partenariat avec la DGO1, Idelux pour deux Communes de la Province de Luxembourg (Wellin et Daverdisse) et les Communes françaises limitrophes (le Conseil Départemental des Ardennes et la Communauté de Communes Meuse et Semoy).

Les années 2018 et 2019 ont été consacrées à identifier avec les Communes le tracé précis du parcours cyclable Ardenne Cyclo et à déterminer les travaux d'aménagement et de sécurisation nécessaires. Ces démarches ont été faites en collaboration avec le SPW Mobilité. Fin 2019, une carte définitive de tracé Ardenne cyclo a été réalisée et les premiers marchés de travaux ont été lancés par les Communes.

Un projet européen de mise en réseau des espaces de coworking du sud de l'Entre Sambre et Meuse et de la Région Grand Est a été porté par le BEP, via Essaimage et le Coworking E420. Il porte le nom de Hacktiv'Ardenne et vise à encourager la mobilité des coworkers, de part et d'autre de la frontière, afin d'élargir leurs opportunités de développement. Le projet a été retenu dans le cadre du 4^{ème} appel à projet Interreg V. Le BEP en est chef de file et les 4 espaces de coworking seront accompagnés dans leur mission de formation par l'ASBL Forsud (spécialiste de la formation entre pairs dans le domaine du numérique). « Hacktiv'Ardenne » est également soutenu par Coworking Digital Wallonia.

TRANSREGIONAL

Le BEP a monté un projet qui consiste à mettre en valeur les terrains non utilisables pour l'activité économique dans les parcs d'activité, soit les zones tampons, les zones résiduelles autour de certains aménagements infrastructurels, ... en permettant à des entrepreneurs de la nouvelle agriculture d'y avoir accès. Cet accès sera néanmoins conditionné à un engagement de la part de ces entrepreneurs : qu'ils s'engagent dans une dynamique de circuits courts et de mobilisation de jeunes sans emploi qui pourront ainsi gagner une expérience professionnelle dans ce secteur émergent.

Le projet intitulé Imagine répond ainsi à une des priorités du programme Interreg, consacrée à « l'innovation sociale ».

Imagine a débuté en janvier 2019, en partenariat avec les organismes suivants : l'association PALME, la Ville de Moussy le Neuf, l'Association de préfiguration de la Régie de Quartier du XV^{ème} arrondissement de Paris (France), le Comté de Surrey (Royaume-Uni), Stichting Duurzame Kost (Pays-Bas), le lycée agricole d'Ettelbruck (Luxembourg).

Au niveau wallon, les partenaires de ce projet sont le Forem, la coopérative Paysans-Artisans et le CPAS de Namur.

3 RELAIS EUROPE DIRECT

	Objectifs	Résultats
Nombre d'actions de sensibilisation à l'Europe	13	15

Les centres **d'information Europe Direct** font office d'intermédiaires entre les citoyens et l'Union européenne au niveau local. En 2019, il en existe 7 en Belgique et celui de Namur est hébergé au sein du BEP et fait partie intégrante de ses services.

Les relais Europe Direct ont notamment pour missions :

- de répondre aux questions des citoyens sur l'Union européenne, son fonctionnement, ses activités et ses financements, et de les conseiller ;
- de fournir de la documentation gratuite et d'orienter les citoyens vers des informations disponibles en ligne ;
- d'encourager le débat local et régional sur les politiques européennes ;
- de recueillir les préoccupations des citoyens et de rendre compte de leurs questions, avis et suggestions aux institutions européennes ;
- de fournir des conseils pour le montage de projets et la recherche de partenaires transnationaux.

C'est principalement sur ce dernier point que notre relais s'est spécialisé puisqu'il accompagne chaque année de nombreuses Communes et associations au dépôt de projets européens (FEDER, FEADER, INTERREG, ERASMUS, CREATIVE EUROPE, ACTIONS INNOVANTES URBAINES, ...).

Les réalisations 2019 :

- « **Consultations citoyennes – Que représente l'Europe pour moi ?** »
5 animations ont été organisées en mars et avril avec le pôle académique namurois (hautes écoles et universités namuroises) afin de discuter des défis européens avec les étudiants partant en Erasmus. L'objectif était de discuter avec eux de ce que l'Europe leur apporte dans leur quotidien (en plus de la possibilité d'effectuer des séjours Erasmus) et ce, en lien avec le choix de leurs études. Ce fut l'occasion de les interroger sur leurs aspirations pour le futur de l'UE et de répondre à leurs questions dans le cadre des élections européennes de 2019.
- « **Europe Loves Namur** » : Le 24 avril, Europe Direct Namur a organisé une conférence à destination des nouveaux élus communaux et provinciaux. L'objectif était de présenter la politique européenne en matière de développement rural et urbain, d'expliquer comment fonctionnent les appels à projets européens et le rôle que peuvent jouer les relais Europe Direct. Cette conférence a été suivie d'une visite de site financé par l'UE afin de montrer un exemple concret.
- « **Visite des mandataires locaux aux institutions européennes** ». Le 9 décembre, une visite des institutions européennes était organisée pour les mandataires locaux de la province de Namur. Ce fût l'occasion pour les participants de rencontrer des responsables de la Commission européenne, du Parlement européen, du Conseil de l'Union européenne et du Comité européen des Régions. Au programme de cette journée : introduction aux processus décisionnels de l'Union européenne et aux priorités politiques de la nouvelle Commission ; présentation des Fonds européens Structurels et d'Investissement en Belgique ; rapport d'activité du Comité européen des Régions ; présentation sur le Conseil de l'UE et le rôle de la Belgique ; visite guidée de l'hémicycle parlementaire et session d'information sur les activités et le rôle du Parlement européen et rencontre avec des parlementaires européens.

VIII. LE BEP ET SES REPRÉSENTATIONS DANS D'AUTRES ORGANISMES

BEP	BEP Expansion Economique	BEP Environnement	IDEFIN
Agrobiopôle wallon Contrat de Rivière de la Haute-Meuse Copidec Co-working EBN Wallonia Fédération du Tourisme de la Province de Namur GIE CITW + Infopôle Cluster TIC La Ressourcerie Namuroise Lab In Andenne Nadir NEW SCES (Structure Collective d'Enseignement Supérieur de Namur) – Form@nam Union des Villes et Communes de Wallonie Wallonie Développement Wallonie Entreprendre Club Wallonie export IBEFE INASEP	Idealys INASEP Marché couvert de Ciney Port Autonome de Namur	Biométhanisation Bivalor Copidec EnergyWal Ressourcerie Namuroise Valtris	GIE – Groupement d'intérêt économique des Intercommunales pures de financement wallonne Intermixt ORES Assets ORES SCRL Wind4Wallonia Publigaz SOCOFE

IX. LE BEP ET SES RÉSEAUX

1) Développement des parcs d'activité :

- **PALME** : l'association nationale française pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activité, rassemble des collectivités territoriales, des aménageurs de parcs d'activité et des entreprises dans le but de sensibiliser ces différents acteurs à développer des infrastructures plus durables. Le BEP fut le premier adhérent extérieur à la France. Cette adhésion lui a permis de concevoir, développer, équiper et aménager ses nouveaux parcs d'activité et bâtiments industriels avec une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.
- **SPOW** : il s'agit d'un réseau qui réunit les 7 parcs scientifiques wallons, les agences de développement qui les gèrent et les 5 Universités. Sa mission vise la croissance des parcs scientifiques wallons et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre eux mais aussi d'apporter une réelle valeur ajoutée pour ses membres au niveau international.
- **IASP** : l'International Association of Science Parks est l'association internationale des parcs scientifiques. Il s'agit d'un réseau mondial dont fait partie le parc Crealys® et qui promeut le développement des parcs et le réseautage mais aussi la visibilité internationale de ses membres. En ce qui concerne le BEP, l'IASP offre l'occasion à Crealys® et à la région namuroise de se positionner au niveau mondial et de se faire connaître.
- **Wallonie Développement** : Wallonie-Développement rassemble les huit intercommunales wallonnes d'expansion économique, en vue de favoriser le partage d'expérience et de savoir-faire et de dialoguer avec la Wallonie sur les sujets d'intérêt commun. Wallonie-Développement suit les travaux législatifs qui sont en lien direct avec les métiers des intercommunales (CoDT, décret d'expansion économique, législation sur les sols pollués) et remet des avis coordonnés au Gouvernement wallon. La stratégie générale d'aménagement et de développement fait aussi l'objet d'un suivi attentif ; par ailleurs, via Wallonie-Développement, les intercommunales sont représentées à la Commission régionale d'Aménagement du Territoire.

2) L'accompagnement des Communes :

- **Le Pôle Aménagement du CESW** : le Pôle Aménagement remet des avis sur toutes questions relatives à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, aux opérations de développement urbaines et rurales. Elle intervient également dans les procédures d'évaluation des incidences sur l'environnement de projets en remettant des avis.
- **Le CITW** : le Centre d'Ingénierie touristique de Wallonie regroupe les 8 intercommunales de développement économique et a pour mission d'organiser la mise en œuvre des politiques d'ingénierie touristique en Wallonie, en lien avec le Commissariat Général au Tourisme.
- **La FTPN** : la Fédération du Tourisme de la Province de Namur a pour mission de promouvoir l'image et les acteurs du tourisme en Province de Namur et de fédérer les professionnels afin de dynamiser et de coordonner les initiatives.

3) L'accompagnement des entreprises :

Les réseaux européens :

L'objectif est d'une part de favoriser la veille, l'échange d'expérience et de bonnes pratiques dans les domaines liés aux métiers du développement économique et d'autre part de contribuer à connecter le territoire et ses entrepreneurs aux opportunités internationales de partenariats d'affaires.

Les réseaux plus particulièrement activés dans ce sens sont :

- **EBN** : un réseau d'environ 150 centres d'entreprises et d'innovation qui soutiennent le développement et la croissance des entreprises innovantes, start-ups et les PME ;
- **EEN** : instrument clé de la stratégie de l'Union Européenne pour stimuler la croissance et l'emploi, il réunit environ 600 organisations de soutien aux entreprises de plus de 60 pays, il aide les petites entreprises à saisir les opportunités d'affaires au sein du marché unique.

Les réseaux wallons :

- **La SOWALFIN**: elle pilote les opérateurs de l'animation économique et technologique ;
- **L'Agence Wallonne de l'Exportation (AWEX)** : le BEP collabore étroitement avec l'AWEX, tant en termes de participation à des mission/foires/salons qu'en termes d'accompagnement individuel d'entreprises (permanences mensuelles conjointes BEP/AWEX) ;
- **L'agence du Numérique (ADN)** : l'enjeu économique du développement du numérique est une opportunité importante pour la Province de Namur notamment pour son secteur tertiaire, pour le développement de sa capitale et de ses petits centres urbains périphériques mais aussi pour sa composante rurale significative. Le BEP est donc particulièrement attentif à ce que le territoire namurois soit un acteur proactif de la Stratégie Numérique de la Wallonie définie en 2015 ;
- **Namur Invest et Investsud** : Les Invests proposent aux entreprises des solutions de financement sous des formes variées, adaptées à leurs besoins, visant à consolider leur structure financière dans une optique de moyen et long terme.

4) La gestion des déchets :

- **La COPIDEC** : La Conférence Permanente des Intercommunales Wallonnes de Gestion des Déchets est la fédération des 7 opérateurs publics du secteur travaillant elles-mêmes au service de leurs communes adhérentes. Il s'agit d'un lieu d'information et de concertation, Elle représente et défend les Intercommunales au niveau régional, fédéral et européen ainsi que dans le cadre des obligations de reprise ; elle assure la promotion de leur action ; elle mène des actions de prévention à l'échelle wallonne ; elle étudie toute question (technique, économique, juridique, de communication, ...) susceptible de toucher la majorité des intercommunales.